Neuchâtel — No 149 (14 pages) Un numéro 25 centimes Lundi 1er juillet 1963

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE:	40.—	20.25	10.25	3.70
ÉTRANGER:	68.—	35.—	18.—	6.50

Les changements d'adresses en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

225me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ANNONCES

26 c. le mm, min, 25 mm - Petites annonces locales 21 c., min. Fr. 2.— - Avis tardifs 88 c. - Réclames 88 c. Naissances, mortuaires 36 c.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale: *Annonces Suisses S.A.*, «*ASSA*» agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse

L'extension du « travail noir »

QU'EST-CE que le « travail noir » ? Ce n'est pas celui accompli par les populations d'Afrique, mais bien le travail que fait un ouvrier en dehors de l'entreprise à laquelle il est lié par contrat, en valorisant ses heures de loisir.

Au cours de la discussion du projet de loi fédérale sur le travail un conseiller national, M. Max Schmidheiny, a déclaré que la réduction continue des heures de travail pour ainsi dire « légale », loin de favoriser les loisirs permettait au contraire aux travailleurs de travailler davantage ! C'est là une curieuse histoire, mais qui paraît bien correspondre à une réalité de notre époque.

De nombreux ouvriers, notamment dans les professions touchant à l'artisanat (maçons, peintres, menuisiers, tapissiers, etc.) s'empressent de prendre un travail supplémentaire dès que leur travail légal est fini — bien entendu sans en avertir leur employeur principal, ni le fisc.

On dira que ceux qui agissent ainsi sont des travailleurs acharnés et méritants qui ont droit à une couronne civique... Est-ce bien sûr ? D'abord le travail noir accumule la fatigue de l'ouvrier, surtout si (comme c'est souvent le cas) il se poursuit le dimanche. Le bénéfice d'une détente, que les syndicats ont réclamée avec les arguments les plus convaincants, ne joue plus. Les loisirs, qui devaient permettre aux travailleurs de faire du sport de cultiver leur intelligence d'une façon désintéressée, n'existent plus. La santé de l'ouvrier s'en ressent et son travail normal aussi. En un mot la promotion ouvrière, qui tient une place considérable dans toute littérature sociale d'aujourd'hui, est complètement oubliée et la semaine de cinq jours se transforme en semaine de sept jours, comme au temps de l'« obscurantisme ».

Mais d'autre part, il se crée en marge des entreprises normales d'autres entreprises qui profitent du travail noir dans des conditions que n'a certainement pas voulues le législateur. M. Schmidheiny a fait remarquer qu'en de nombreux cas, la réduction du temps du travail empêchait l'utilisation complète des installations industrielles. Il a fallu investir des sommes considérables pour automatiser des usines où la pénurie de main-d'œuvre avait modifié les conditions d'une fabrication. Ainsi les installations d'une fabrique ne peuvent pas être utilisées normalement mais, à côté, une autre entreprise pompe, clandestinement, la main-d'œuvre, souvent pour concurrencer la première entreprise. Il faut avouer qu'il y a là un phénomène anormal et qui ne correspond pas du tout aux intentions du législateur.

XXX

Sans doute les théoriciens du socialisme nieront-ils le « travail noir » et continueront-ils à prétendre que la semaine de 35 heures est un idéal à atteindre sans s'occuper du reste. L'ennui c'est que ce sera là une de ces affirmations gratuites dont les sociologues de bibliothèque sont coutumiers. Chacun sait bien que le travail noir existe et même se développe ! Car enfin ce que demande avant tout l'ouvrier ce n'est pas tant la réduction de la durée du travail que la possibilité de réaliser les meilleurs gains possibles. Et cela est tout à fait compréhensible...

Seulement la Suisse joue dangereusement avec sa richesse nationale qui, à défaut de matières premières, est la plus évidente et qui est justement le travail consciencieux de ses producteurs. A vouloir réduire sans mesure le temps du travail officiel, on aboutira à une sorte d'anarchie, dont nous voyons aujourd'hui les premiers symptômes. Quoi qu'on puisse dire le travail noir est une anomalie — et il s'étend sous nos yeux. Il s'organise en marge des lois. Il serait vain de n'en pas tenir compte et de se boucher les yeux. La semaine de cinq jours engendrera des abus et les loisirs devraient rester des loisirs, c'est-à-dire des heures de détente pour l'âme et le corps des travailleurs.

A. D.

Au cri cent fois répété de « Viva il papa » et sous le feu des projecteurs

Une foule de près de 300,000 personnes a assisté au couronnement de Paul VI

ROME (UPI). — La cérémonie du couronnement a commencé hier soir à 18 heures sur la place Saint-Pierre où se presse une foule évaluée à plus de 250,000 personnes qui envahit la place autour des estrades officielles sur lesquelles les représentants de quelque 90 nations, princes, présidents, premiers ministres et autres grands de ce monde attendent avec recueillement l'arrivée du cortège officiel tandis que s'élèvent les chants des chœurs de la chapelle Sixtine.

La grande porte de bronze du palais du Vatican est maintenant ouverte et voici les premiers gardes suisses revêtus de leur uniforme or, rouge et bleu, le torse couvert de leur armure médiévale, qui défilent lentement. La foule retient son souffle et un étrange silence a succédé au brouhaha qui s'élevait de la place il y a encore quelques instants. Les prêtres et les chambellans suivent les Suisses, et voici maintenant le collège des cardinaux revêtus de pourpre qui s'avance. Les trompettes de la garde palatine annoncent le souverain pontife.

Chacun se hausse sur la pointe des pieds pour tenter d'apercevoir le premier le pape Paul VI.

On aperçoit les premiers porteurs de la « seda gestatoria ». Paul VI, souriant apparaît, revêtu des ornements de la messe et coiffé de la mitre d'or. Les sonneries sont maintenant couvertes par un murmure qui s'enfle et se propage comme une onde pour devenir un tonnerre de vivats et d'applaudissements, « viva il papa, viva il papa » repris par des centaines de milliers de bouches.

Le pape bénit la foule qui se déchaîne dans un hommage cent mille fois répété que renvoie vers le monde et le ciel les colonnades de la place Saint-Pierre.

Paroles rituelles

Une des premières cérémonies symboliques du couronnement qui sera répétée au pied des marches menant à la basilique et une troisième fois près de l'autel dressé spécialement quelques 20 mètres devant la basilique, a lieu alors : le maître de cérémonie dirige vers le pape une longue baguette dorée au bout de laquelle flambe un morceau d'étoupe et prononce d'une voix forte les paroles rituelles « Pater sancte, sic transit gloria mundi » (Saint-Père, ainsi passe la gloire du monde).

La procession reprend sa marche. Derrière le pape on aperçoit les patriarches de l'Eglise, les évêques et archevêques de la curie romaine, les officiels du Vatican, les abbés généraux, les supérieurs des ordres religieux, et, fermant le cortège, un autre contingent de la garde suisse.

Marque d'affection

Le pape monte à l'autel qu'il encense tandis que les chœurs chantent l'Introit. Puis le cardinal Tisserant prend l'encensoir et encense le pape par trois fois et l'embrasse sur la tempe et sur la poitrine. Le cardinal Ottaviani et le cardinal di Jorio accomplissent à leur tour la même cérémonie.

(Lire la suite en 13me page)

Hong-kong déclaré zone infestée par le choléra

HONG-KONG (UPI). — Après Macao, Hong-kong vient d'être déclaré zone infestée par le choléra à la suite de la détection d'un deuxième cas de choléra dimanche.

Après la visite d'Hassan II

La coopération franco-marocaine appelée à se développer

PARIS (AFP - UPI). — La visite officielle du roi Hassan II en France est terminée. C'est par un communiqué commun que s'est achevée cette visite de quatre jours du souverain marocain.

Un passage du communiqué final retient plus particulièrement l'attention, celui où il est fait état de l'évolution favorable des relations franco-marocaines qui a, dit-on, produit des « résultats positifs ». L'effort de coopération va donc se développer entre les deux nations et l'aide de la France permettra particulièrement au Maroc de développer ses objectifs d'ordre économiqu et social. C'est la garantie en somme donnée par Paris que la politique hardie d'expansion entreprise par le gouvernement de Rabat ne sera pas compromise.

Hassan II a invité le général de Gaulle en visite officielle à Rabat et le chef de l'Etat français a accepté cette invitation.

Hassan II

(Photo Agip)

L'offensive africaine contre le Portugal se confirme

Léopoldville reconnaît « de jure » le gouvernement angolais en exil

Rupture des relations diplomatiques Lisbonne - le Caire

LÉOPOLDVILLE (AFP - UPI). — En application des décisions de la conférence africaine d'Addis-Abéba, le gouvernement congolais de Léopoldville a annoncé samedi que, contestant le droit du Portugal de représenter les territoires sous sa dépendance, il avait décidé de reconnaître le gouvernement révolutionnaire angolais en exil comme le représentant « de jure » du peuple angolais.

Cette concrétisation spectaculaire de la politique définie à Addis-Abéba par le gouvernement de M. Adoula entraînera à brève échéance des prises de position similaires de gouvernements africains.

Le ministère portugais des affaires étrangères a déclaré dimanche que le geste du gouvernement de Léopoldville soulevait un problème très grave de droit international et fera l'objet d'un examen très approfondi de la part du gouvernement portugais. Le ministère portugais a confirmé, d'autre part, que l'ambassadeur du Portugal au Caire avait reçu du gouvernement de la RAU notification officielle de la rupture des relations diplomatiques entre la République arabe unie et le Portugal.

Contre la ségrégation raciale

Deux mille personnes manifestent à New-York

NEW-YORK (ATS-AFP). — De nouvelles manifestations antiségrégationnistes se sont déroulées samedi dans plusieurs villes des Etats-Unis. A New-York, plus de 2000 personnes ont participé à deux défilés organisés à Harlem l'un par la secte des Noirs musulmans, l'autre par le comité de soutien Mississippi-Alabama.

Le chef noir musulman Malcolm « X » a reproché aux organisations fédérales qui militent en faveur de l'intégration d'être dirigées par des Blancs et de ne pas représenter la population noire. Il a, d'autre part, reproché au président Kennedy d'avoir entrepris un voyage de dix jours en Europe au moment où la question des droits civiques prend un caractère plus aigu à travers le pays. « Comment le président des Etats-Unis peut-il aller parler de liberté à l'étranger, a-t-il ajouté, alors que 20 millions de Noirs sont encore esclaves aux Etats-Unis. »

A Greenville (Mississippi), la police a arrêté dix étudiants noirs qui refusaient de quitter un parc de la ville réservé aux Blancs.

A Torrance (Californie), trois cents personnes ont entouré un lotissement de la ville pour protester contre ses promoteurs qui refusent de vendre des logements aux Noirs. La police a arrêté dix jeunes gens qui refusaient de se disperser.

M. Edmund G. Brown, gouverneur de Californie, a annoncé samedi son intention de supprimer la discrimination raciale dans tous les emplois contrôlés par l'Etat.

A QUELQUES JOURS DE LA RÉUNION DE MOSCOU

Aggravation de la tension sino-soviétique

CINQ DIPLOMATES CHINOIS EXPULSÉS D'URSS

LONDRES (AFP-UPI). — L'agence « Chine nouvelle », dans une émission entendue à Londres, annonce l'arrivée dimanche, à Pékin, des cinq ressortissants chinois, dont trois membres de l'ambassade de Chine à Moscou, dont le rappel a été demandé par le gouvernement soviétique. « Chine nouvelle » déclare qu'il s'agit d'une mesure « déraisonnable ».

On sait que Moscou a demandé le rappel de ces fonctionnaires chinois parce qu'ils avaient distribué le texte d'une lettre de Pékin au gouvernement soviétique que celui-ci avait refusé de diffuser.

Une mesure grave

Dans sa déclaration sur la réunion sino-soviétique de Moscou du 5 juillet prochain diffusée par « Chine nouvelle », le comité central du parti communiste chinois reproche aux Soviétiques leurs attaques contre les opinions chinoises, ainsi que l'expulsion des cinq Chinois, expulsion qui « étend aux relations entre les deux Etats les divergences existant déjà entre les deux partis communistes ».

« Il s'agit là d'une mesure grave qui détériore encore davantage les relations sino-soviétiques et crée les conditions d'une scission dans le mouvement communiste international », affirme encore le comité central.

Les communistes chinois s'abstiendront pour l'instant de répondre aux attaques soviétiques, puisque la réunion de Moscou doit se tenir bientôt. Ils envoient leur délégation à Moscou dans l'espoir d'une entente.

« L'âne chauve »

Le « Hong-kong Herald », un journal britannique de Hong-kong, rapporte que des réfugiés, arrivés récemment de Chine populaire, font état d'une intensification de la campagne antisoviétique par les dirigeants chinois.

D'après le « Hong-kong Herald », les cadres communistes chinois qui appelleraient M. Khrouchtchev « l'âne chauve », « l'incorrigible Khrouchtchev » et « le cochon », auraient déclaré au cours de réunions publique que le chef soviétique a demandé le remboursement d'une somme de 20 millions de dollars qui représente un don de matériel soviétique fait à la Chine pendant la guerre de Corée. Les rations de biens de consommation auraient été diminuées pour permettre de trouver cette somme

Une vitrine d'exposition située sur le bâtiment de l'ambassade de Chine à Moscou a été brisée récemment par des inconnus. Dimanche encore, des débris de verre gisaient sur le trottoir ainsi que quelques photos provenant de la vitrine.

Il n'est pas possible de savoir s'il s'agit de l'acte d'un vandale ou s'il faut y voir une manifestation anti-chinoise.

MM. Khrouchtchev et Ulbricht sont tout sourire. Pendant qu'à Berlin-Est les chefs communistes d'Europe (lire nos informations en dernières dépêches) serrent les coudes pour fêter l'anniversaire du chef de l'Allemagne de l'Est, le torchon brûle plus que jamais entre Moscou et Pékin, à quelques jours de la réunion idéologique « au sommet » sino-soviétique. De quoi sourire en effet...

(Photo Keystone)

FIN DES ENTRETIENS KENNEDY - MACMILLAN

Aucune décision n'a été prise au sujet de la force nucléaire multilatérale

Le président des Etats-Unis aujourd'hui à Rome

CHELWOOD GATE (AFP - UPI). — Les entretiens entre le président Kennedy et M. Harold Macmillan, premier ministre de Grande-Bretagne, ont pris fin dimanche après-midi. Le communiqué conjoint, qui a été publié, montre que les deux hommes d'Etat se sont livrés à un vaste tour d'horizon des questions internationales, mais qu'aucune décision n'a été prise.

C'est au dernier point, celui d'un traité portant interdiction des expériences nucléaires, que le communiqué consacre le plus de lignes, sans doute en raison de la prochaine reprise, en juillet à Moscou, des négociations avec l'Union soviétique.

« Le président et le premier ministre, lit-on dans le communiqué commun, ont également examiné l'état des relations Est - Ouest et considéré en particulier la possibilité de conclure, dans un proche avenir, un traité portant interdiction des expériences nucléaires. Ils sont convenus que la conclusion d'un tel traité constituerait un progrès important dans les relations Est-Ouest et pourrait conduire à des progrès dans d'autres domaines. »

Aucun accord

Sur le plan de l'Alliance atlantique, ils ont enregistré avec satisfaction les décisions prises lors de la récente réunion du conseil de l'OTAN, qui s'est tenue à Ottawa, décisions qui entérinent l'accord conclu à Nassau, en décembre 1962, entre le président Kennedy et M. Macmillan.

Par contre, les termes du communiqué confirment indirectement qu'aucun accord n'est intervenu en ce qui concerne la constitution d'une force nucléaire multilatérale.

La visite avait commencé samedi après-midi. Venant d'Irlande, le président Kennedy avait atterri à 15 h 22 sur la base aérienne de Waddington. Après avoir passé en revue la garde d'honneur et procédé au traditionnel échange d'allocutions, le président et le premier ministre avaient pris place dans un hélicoptère qui les déposait, un quart d'heure plus tard, à Birch Grove, résidence du chef du gouvernement, où devaient se dérouler les entretiens.

De sévères mesures de sécurité avaient été mises en place pour éviter le contact entre l'hôte du gouvernement britannique et les manifestants rassemblés à l'appel du « comité des cent » en faveur de l'interdiction des expériences nucléaires.

La visite s'est déroulée sans protocole apparent. Dès leur arrivée à Birch Grove, les deux hommes d'Etat se mirent au travail.

L'avion à bord duquel se trouvait le président Kennedy a atterri à l'aéroport Malpensa de Milan dimanche soir, venant de Londres. Il a gagné de là en hélicoptère la villa Serbelloni sur les rives du lac de Côme. Il arrivera ce matin à Rome.

Un coup de la mafia ?

Voiture piégée à Palerme : 9 morts

PALERME (ATS - AFP). — C'est à huit ou neuf que s'élèverait le nombre des personnes tuées dimanche par l'explosion d'une voiture piégée dans la banlieue de Palerme. Le nombre des blessés n'est pas encore connu.

Morts et blessés sont tous des carabiniers qui effectuaient une expédition dans un quartier des faubourgs de Palerme où les activités de la mafia se sont révélées particulièrement intenses au cours des dernières semaines.

Toutes les maisons environnantes ont été endommagées. Des morceaux de la voiture et des débris humains ont été projetés à environ deux cents mètres du lieu de l'explosion. Le quartier est cerné par d'imposantes forces de police.

AU PROCÈS DU Dr WARD

L'audition des témoins suspendue jusqu'à mercredi

LONDRES (UPI). — Nouveau « suspense » dans l'affaire Ward : l'audition des témoins s'est interrompue samedi pour ne reprendre que mercredi. Aucune explication n'a été donnée à cet entracte.

Jusqu'à présent, la personnalité du curieux ostéopathe ne sort pas grandie des témoignages qui ont été recueillis par l'accusation...

C'est ainsi que samedi, une jeune Autrichienne, à la chevelure blonde, dont l'identité se dissimulait sous l'initiale « R » a déclaré que le docteur Ward l'avait présentée à une certaine Marie Ella qui donnait, aux dires du témoin, « de bien étranges réceptions ». Ward avait tenté de l'entraîner à l'une de ces réceptions qui, d'après ce que lui avait dit le docteur, consistait en une séance de flagellation de jeunes femmes. Miss « R » avait naturellement décliné cette invitation...

Une « Miss », âgée de 19 ans, et qui était présentée comme « une jeune femme de la plus haute respectabilité», est venue dire qu'ayant accepté de se rendre chez le docteur Ward, celui-ci avait attiré son attention sur certaines particularités que présentait son appartement, notamment un miroir truqué qui permettait de voir sans être vu ce que faisaient les « invités ».

Auparavant, Marilyn (Mandy) Rice-Davies, la jeune amie de Christine Keeler avait confirmé qu'elle avait entretenu des « rapports » avec lord Astor et qu'elle avait, à deux reprises, rencontré l'acteur américain Douglas Fairbanks junior.

LES GYMNASTES SUISSES A L'HONNEUR

Page 4, le compte rendu illustré de la 66me Fête fédérale de Lucerne qui a connu un succès sans précédent. Mais la rédaction des sports vous propose également, page 6, des articles sur la nouvelle victoire de van Looy dans le Tour de France, sur le match épique livré par les footballeurs d'Hauterive, ainsi que les finales « italiennes » de la coupe des Alpes organisée dans notre pays.

AVIS OFFICIELS

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
FACULTÉ DES SCIENCES

Soutenance d'une thèse de doctorat

Mercredi 3 juillet 1963, à 14 h 15,
au Grand auditoire
des Instituts universitaires du Mail

CANDIDAT : M. Jean-Luc PERRET
Sujet de la thèse :

Contribution à l'Herpétologie du Caméroun

La séance est publique

Département de l'agriculture

MISE AU CONCOURS

Un poste de

secrétaire-comptable

au service technique du département de l'agriculture est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation.

La préférence sera donnée au candidat s'intéressant aux questions agricoles, ayant de l'initiative, connaissant la sténographie, la dactylographie, pouvant travailler seul, aimant le contact avec le public.

Traitement : classe 8 ou 7, plus allocations légales.

Entrée en fonction : dès que possible.

Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées au département des finances, office du personnel, château de Neuchâtel, **jusqu'au 11 juillet 1963.**

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de Monsieur Roger Lambelet de transformer sa maison d'habitation, 87, chemin de Maujobia, (article 8296 du cadastre).

Les plans sont déposés à la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 13 juillet 1963.

Police des constructions

A LOUER

A louer à Serrières pour le 24 septembre 1963,

beau rez-de-chaussée

3 chambres, cuisine, salle de bains et toutes dépendances. Préférence sera donnée à personne pouvant s'occuper de l'entretien des escaliers.

Adresser offres écrites à AW 2486 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Ventes aux enchères publiques à MONTEZILLON (Montmollin)

Jeudi 4 et vendredi 5 juillet 1963, chaque jour dès 14 heures, à **Montezillon** (ancien café-restaurant B. Kohler), l'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques,

JEUDI 4 JUILLET :

le mobilier et l'agencement complet d'un café-restaurant

soit notamment : 4 tables 130 × 80, 2 tables 80 × 80, 20 chaises et 4 fauteuils (salle à manger), 24 chaises (café), le tout en hêtre, teinté noyer, à **l'état de neuf** ; frigo « Prestcold », 250 l, avec grand congélateur et dégivrage automatique ; machine électrique à hacher la viande (220 V) ; mixer « Braun », 220 V, avec accessoires ; friteuse électrique, 380 V ; fumoir portatif ; tables et chaises de jardin (anciennes et usagées) ; service à flamber en cuivre ; ustensiles de cuisine ; vaisselle ; verrerie ; argenterie ; nappes ; serviettes ; rideaux, ainsi que quantité d'objets dont le détail est supprimé ;

VENDREDI 5 JUILLET :

1 lot important de vins rouges et blancs divers

(litres et bouteilles)

1 lot de liqueurs et apéritifs divers
1 lot de conserves et d'eaux minérales diverses

ainsi qu'un lot de litres, bouteilles vides et harasses.

L'office se réserve la possibilité de vendre en bloc certaines parties du mobilier ; de même, les vins seront vendus par lot ou casier.

La vente aura lieu au comptant conformément à la loi.

Office des faillites de Boudry.

DEMANDES A LOUER

Ern. Röthlisberger, artiste bijoutier-orfèvre, cherche à l'est de la ville

un local de 90 m² susceptible d'être installé en atelier d'orfèvrerie

avec eau courante, chauffage, électricité, force et lumière, canal de fumée.
Faire offres à **Ern. Röthlisberger, avenue Rousseau 7, Neuchâtel.**

DAME SEULE

retraitée postale cherche pour septembre, à Neuchâtel, appartement de

2 à 3 pièces

éventuellement semi-confort. Téléphoner durant les heures de bureau au (038) 5 10 26 ou le soir avant 21 heures au (038) 7 83 38.

CHAMBRES

CHAMBRE

à louer à jeune homme propre et sérieux. Tél. 5 35 05.

Chambres à 1 ou 2 lits, pour jeunes gens suisses sérieux. — Tél. 5 58 73, le matin.

OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS ★ OFFRES D'EMPLOIS

COMPAGNIE GENEVOISE DES TRAMWAYS ÉLECTRIQUES

Une inscription est ouverte pour l'engagement de

receveurs-conducteurs

Les candidats doivent être âgés de plus de 20 ans et avoir une instruction, une éducation et des qualités suffisantes (la préférence est donnée aux candidats de nationalité suisse).

POSSIBILITÉS DE LOGEMENT

Intéressantes conditions de salaire.
Indemnités compensant les principaux inconvénients des horaires de travail irréguliers.
Uniforme fourni par C.G.T.E.
Libre circulation sur les réseaux de la Compagnie.
Les demandes manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à la **Direction de la C.G.T.E., Case Jonction, Genève.**

CHEF D'ATELIER

Par suite d'agrandissement, important garage des Montagnes neuchâteloises, de première marque mondiale, cherche pour diriger l'atelier et le service

chef de garage

Nous offrons place stable, travail totalement indépendant, ambiance sympathique, salaire intéressant. Age minimum 28 ans. Entrée à convenir. Prière d'adresser offres détaillées, avec curriculum vitae et photo à E. W. 2429 au bureau de la Feuille d'avis. — Discrétion assurée.

Métallique S.A. - Fabrique de cadrans - Bienne

cherche

EMPLOYÉ

pour son département commercial

Langue française, avec très bonnes connaissances de l'allemand.

Nous offrons : activité variée, indépendante à personne capable avec possibilités de développement.

Personnes dynamiques, de caractère ouvert, âge 25-30 ans, sont priées d'adresser leurs offres détaillées, avec date d'entrée possible, à Métallique S.A., Bienne.

MIGROS

cherche

pour ses camions-magasins partant de Marin (NE)

chauffeurs-vendeurs

actifs et consciencieux, en parfaite santé, possédant si possible le permis poids lourds.

Nous offrons places stables et bien rétribuées. Bonnes prestations sociales, horaire de travail régulier, semaine de 5 jours.

Adresser offres à la Société Coopérative **MIGROS NEUCHATEL,** Case postale Neuchâtel 2 - Gare, **ou téléphoner** au (038) 7 41 41.

paillard

Nous offrons places stables et intéressantes dans nos usines de Sainte-Croix et Orbe à

mécanicien-ajusteur

pour la fabrication d'outillages ;

mécanicien-régleur

pour machines spéciales à ressorts de forme.

Ecrire ou se présenter au service du personnel de PAILLARD S.A., Sainte-Croix.

PAUL DUBOIS S.A.

USINE DE DÉCOLLETAGES

cherche pour son siège de Saint-Imier et sa succursale de Bienne,

DÉCOLLETEURS

capables et consciencieux, pour pièces de précision.
Entrée immédiate ou date à convenir.
Faire offres, avec prétentions de salaire, à la Direction de l'usine, à Saint-Imier.

Pour date d'entrée à convenir, nous cherchons une

CAISSIÈRE

Nous offrons place stable et bien rétribuée, prestations sociales avancées, semaine de 5 jours. — Faire offres à

La Cité
ST HONORÉ Neuchâtel ST MAURICE

MEIER, ALIMENTATION, la Coudre cherche

vendeuse remplaçante durant les vacances

Prière de s'adresser à Fred Meier-Charles S.A., la Coudre-Neuchâtel. Tél. 5 46 44.

PRÉBIT S.A.
centre d'enrobage, Marin-Epagnier

cherche un

CHAUFFEUR DE CAMION

pour le 1er août ou date à convenir.

Prière de faire parvenir offres avec prétentions de salaire à Prébit S.A., Marin-Epagnier (NE).

Degoumois et Cie S.A. cherche pour sa Fabrique de Montres

AVIA

DEMOISELLES ou DAMES

pour VISITAGES
ET RÉCEPTION DES MARCHANDISES

Se présenter à la Place-d'Armes 3, Neuchâtel

On cherche

CHAUFFEUR

robuste, avec permis pour voiture, pour livraisons avec camionnette, rayon Neuchâtel et environs. Place stable.

Faire offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire, sous chiffres A. U. 2449 au bureau de la Feuille d'avis.

Important magasin de nouveautés au Locle cherche pour tout de suite ou date à convenir :

chef de rayon - collaborateur

ainsi qu'une

couturière - retoucheuse

rayon confection dames.

Places stables et bien rétribuées.
Semaine de 5 jours.

Personnes capables sont priées de faire offres avec certificats, photo, prétentions de salaire et date d'entrée, **sous chiffres P 11156 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.**

Entreprise de Neuchâtel cherche pour la place de Genève

monteur-serrurier

pour brûleurs et chaudières automatiques, sachant travailler de façon indépendante, connaissant la soudure autogène et électrique, possédant permis de conduire.

Nous offrons place stable et bien rétribuée (13me mois), travail intéressant et varié. Appartement moderne à disposition.

Adresser offres écrites à H. C. 2475 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante entreprise automobile de la place cherche :

employé de bureau

pour magasin ;

apprenti vendeur-magasinier
apprenti peintre
tôlier et peintre

Bonnes conditions sociales.

Adresser offres écrites à E. Y. 2453 au bureau de la Feuille d'avis.

Importante entreprise de taxis de la Chaux-de-Fonds engagerait, tout de suite ou pour date à convenir,

CHAUFFEURS DE TAXIS

Places stables et bien rétribuées pour personnes capables, honnêtes et débrouillardes.
Avantages sociaux.
Les candidats, si possible en possession du permis Taxi, sont priés de faire offres ou de se présenter sur rendez-vous aux **TAXIS-BLEUS, avenue Léopold-Robert 146, la Chaux-de-Fonds.** Tél. (039) 2 18 57.

JEAN VALLON S.A.
Fabrique de boites,

les Geneveys-sur-Coffrane,

engage personnel à former pour départements :

POLISSAGE
TOURNAGE

Faire offres écrites ou se présenter à la fabrique.

JEUNE MANŒUVRE MAGASINIER

est demandé par maison de gros de Neuchâtel, tout de suite ou pour date à convenir. — Faire offres sous chiffres J. A. 2433 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons habiles

monteurs en chauffage et serruriers en tuyauterie

habitués à un travail indépendant.

Nous offrons :

salaire en dessus de la moyenne
ambiance de travail agréable
caisse de pension
semaine de 5 jours
si désiré, appartement neuf de 3 pièces, à un prix avantageux.

HERRLI AG
ARLESHEIM & AESCH près Bâle
Tél. (061) 82 31 44.

Grand garage - carrosserie des Montagnes neuchâteloises engagerait, tout de suite ou pour date à convenir, un

serviceman

Place stable et bien rétribuée. Ambiance de travail agréable. Avantages sociaux.

Prière de faire offres ou de se présenter **sur rendez-vous au Garage des Entilles S.A., avenue L.-Robert 146, la Chaux-de-Fonds.** — Tél. (039) 2 18 57.

Nous engageons

personnel féminin

ainsi qu'un **jeune homme** de nationalité suisse. Travaux intéressants et variés. — Faire offres à Leschot & Cie, fabrique de cadrans, Mail 59, Neuchâtel. Tél. 5 84 44.

Bonne sommelière

est demandée pour le début du mois d'août ; place stable, gros gain assuré. S'adresser au café-restaurant Jurassien, — L. Leuba, téléphone (039) 2 73 88.

Nous cherchons
monteurs-électriciens
qualifiés
ELEXA S.A.
électricité
et téléphone PTT
NEUCHATEL
Rue du Seyon 10

Sommelière

connaissant les deux services est demandée tout de suite, ainsi qu'une

débutante

Tél. (038) 6 73 22.

On cherche un

OUVRIER

S'adresser à la vitrerie Schleppy, Neubourg 19. Tél. 5 21 68.

Café de la Petite Cave Rue des Chavannes, Neuchâtel, demande

SOMMELIÈRE

Se présenter ou téléphoner au 5 17 95.

On demande tout de suite

sommelière

Bons gains. Tél. 5 51 74.

URGENT

Je cherche jeune fille comme sommelière. Débutante sera mise au courant. Bons gages. Vie de famille. Tél. (038) 7 13 13.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune homme connaissant le français et l'anglais

CHERCHE EMPLOI
dans bureau. Salaire modeste. Adresser offres écrites à GA 2455 au bureau de la Feuille d'avis.

Pâtissier

cherche travail quelques heures par jour, au Val-de-Ruz ou à Neuchâtel. Tél. 7 06 84.

GYMNASIEN

des Grisons cherche emploi durant ses vacances, (10 juillet - 10 septembre.
Faire offres à E. Gosteli, pasteur, Kappelen (BE).

A VENDRE

Votre rêve sous votre toit

sera réalisé si vous visitez d'abord...

Ameublement
NUSSBAUM
PESEUX / NE

Tél. 038 / 8 43 44
038 / 5 50 88

... Un coup de téléphone et nous vous prenons à domicile pour vous faire visiter notre vaste exposition... sans engagement

Prenez tout de suite
une vraie voiture:
la **simca 1000** 6590 fr.

ça c'est simca

63.55.6.118

Concessionnaire : **Garage Hubert PATTHEY**

Pierre-à-Mazel 1, Neuchâtel, tél. 5 30 16.

Agents :
Garage RITTER, 8, rue de Soleure, le Landeron, tél. 7 93 24
Frédy SYDLER, Garage du Port, Auvernier, tél. 8 22 07
Garage D. COLLA, 14, route de Neuchâtel, Saint-Blaise, tél. 7 51 33

ÉCRITEAUX

EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Sur votre **BALCON** une **TABLE PLIANTE**

résistant à tous les temps, 10 modèles, 8 couleurs, 6 grandeurs, livrable tout de suite chez

TOSALLI • MEUBLES DE JARDIN

Colombier Tél. 6 33 12

BURGAT

« Brûler du bois, c'est un chauffage sain et agréable »

BOIS DE FEU

Coenneaux chêne, hêtre et sapin actuellement en stock et livrables par toutes quantités franco domicile.

N'attendez pas de passer vos commandes et vous disposerez d'un combustible de qualité pour l'hiver prochain.
Prix très intéressants.

TH. BURGAT & FILS

Tél. (038) 6 71 28 Industrie du bois
6 71 79 **Saint-Aubin (NE)**

ÉCHANGEZ vos vieux meubles contre des neufs

C'est la meilleure solution pour faire une bonne affaire

MEUBLES LOUP

Beaux-Arts 4 Tél. 5 30 62

Exposition de 150 mobiliers neufs

ACTUELLEMENT

COUPONS

ET FINS DE PIÈCES

en

COTONS - SOIERIES - LAINAGES

que nous vendons à des prix avantageux. Jugez-en

LE COUPON DE 1 m

1 BLOUSE

en nylon. Largeur 110 cm

2.-

LE COUPON DE 1 m 20

1 BARBOTEUSE
ou
1 TABLIER

en vichy coton

2.50

LE COUPON DE 3 m

1 CHEMISE DE NUIT

en batiste coton

7.-

LE COUPON DE 1 m 50

1 JUPE

Teinte unie

4.50

LE COUPON DE 3 m 50

1 ROBE

en coton fantaisie

9.-

LE COUPON DE 3 m

1 ROBE habillée

12.-

Ainsi qu'une multitude de petits coupons en tout genre et à tous prix

Hâtez-vous **AU LOUVRE** Hâtez-vous

La Nouveauté SA
NEUCHÂTEL

Confort maximum – dépense minimum
au « Paradis suisse du meuble rembourré »
à SUHR près d'Aarau

ellement grande action du meuble rembourré!

CHIC, mod. 650 K **3 pièces seulement** **475.-**
Accoudoirs avec protection simili-cuir

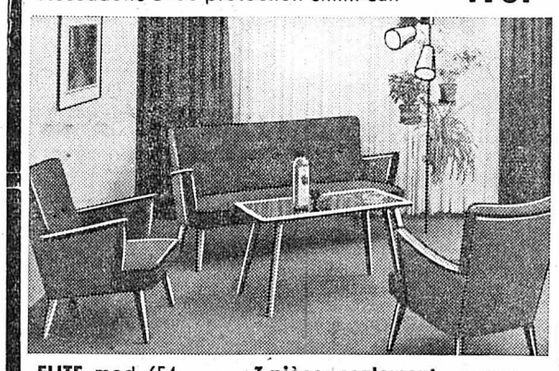

ELITE, mod. 654 **3 pièces seulement** **690.-**
Accoudoirs avec manchettes bois

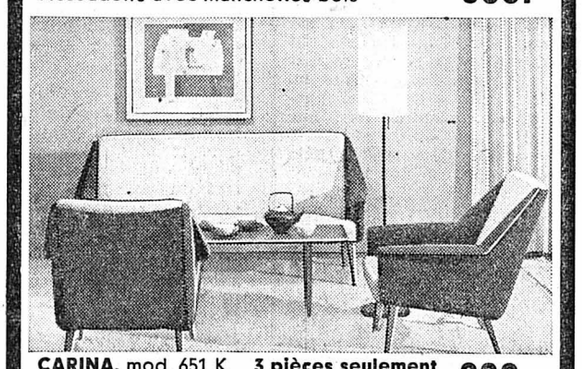

CARINA, mod. 651 K **3 pièces seulement** **890.-**
Elégant et extrêmement confortable

NORMA, mod. 689, rembourrage à côtes, canapé-lit 1—2 pl., **3 pièces seulement** **980.-**

TIVOLI, mod. 10/634 **Teak** avec canapé-lit 2 pl., **3 pièces seulement** **Fr. 1385.-**

Vous bénéficiez de la plus grande collection de meubles rembourrés en Suisse — des prix les plus avantageux:

150 autres ensembles rembourrés	3 pièces **dès 195.—**
Fauteuils divers	**dès 48.—**
Fauteuils-télévision	**dès 196.—**

Nos grands ateliers de rembourrage font partie de notre intéressante fabrique-exposition à SUHR près d'Aarau.
Le trajet vaut vraiment la peine!

Venez samedi - si possible le matin déjà - chez

Pfister Ameublements SA

Neuchâtel, Terreaux 7 – Tél. (038) 5 79 14

Regulièrement voyages gratuits à la merveilleuse fabrique-exposition à SUHR près d'Aarau

Bienne, Place du Marché-Neuf – Tél. 032/3 68 62

Essence gratuite / remboursement du billet CFF pour tout achat dès 500.— 67

Un coup de pédale...
Un peu de gaz...
...et c'est tout!

(sans examen)
(avec plaque vélo)

Le nouveau cyclomoteur

PEUGEOT

vous transportera partout confortablement, silencieusement et en toute sécurité, grâce à son double embrayage automatique et à son coupleur auto-progressif.

Fr. 590.—

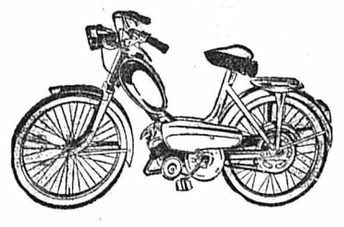

Agents officiels :

A. Grandjean cycles
Seyon 24, Neuchâtel
Jacques Rey, cycles, Peseux
P. Dessarzin, cycles,
Saint-Aubin (NE)
D. Grandjean, garage, Couvet
Fred Balmer
cycles et motos, Fleurier

LUNDI-SPORTS

RÉSUMONS

C'était fête pour les gymnastes helvétiques pendant ces trois jours. Lucerne a été le centre de ralliement de plus de trente mille passionnés de ce sport si populaire. L'organisation d'une pareille manifestation a exigé plus de deux mille dévoués et des sommes considérables. Au dire des experts, on n'avait jamais vu des exercices et des présentations aussi bonnes. Le champion toutes catégories, dans les sections, a été une petite phalange de douze gymnastes : Diepolsau ,dans le canton de Saint-Gall, qui a réalisé le meilleur résultat avec 148,09. Ces gens de Suisse orientale mettent fin à la quasi invincibilité des troupes tessinoises de Chiasso et de Bellinzone qui ont, pourtant, obtenu de brillants classements. Les exercices d'ensemble ont fait grande impression par leur envergure. On verra si, comme il en est question, la prochaine fête fédérale sera décentralisée ou si on maintiendra le statu quo.

En cyclisme, le Tour de France arrive au pied des Pyrénées. La caravane a atteint Bordeaux, où van Looy a encore gagné l'étape et une minute de bonification. L'ex-champion du monde confirme sa rapidité et on ne voit pas qui pourra lui enlever son maillot vert. Le Tour de l'Avenir a débuté. Nos compatriotes, on le sait, ont délégué une formation assez solide. Un Hollandais a gagné à Bordeaux et les Binggeli, Maurer ou Dubach sont arrivés en septième position. On verra dans les étapes de montagne, si nos représentants réussiront des prouesses.

Le Grand prix automobile de Reims a permis au pilote Jim Clark de fêter un nouveau succès. Le Britannique devient le favori numéro un pour le titre de champion du monde des conducteurs.

En football, la coupe des Alpes s'est achevée en apothéose. Juventus n'a pas saboté le spectacle et les Turinois ont aligné aux Charmilles genevoises leur meilleure formation. Le public a pu apprécier la virtuosité de Sivori, particulièrement bien inspiré, ainsi que la maitrise de del Sol. Atalanta a donné une réplique de valeur. A Bâle pour la troisième place, Roma n'a pas eu de peine à venir à bout des réservistes d'Inter. Herrera n'avait plus l'excuse de préparer un nouveau match. Car, après la défaite de 4-0, contre Milan, pour le tournoi de la cité lombarde, on supposait que les champions d'Italie désireraient redorer un blason passablement terni. Les Bâlois auront pu admirer les Romains qui n'ont pas joué à l'économie. Cette compétition a apporté la preuve que lorsque le spectacle est bon, le public se déplace.La moyenne a dépassé dix mille personnes par match. Il est donc certain que le jour où le semi-professionnalisme serait instauré dans notre pays, la qualité des matches s'élèverait et les finances seraient meilleures. Mais allez faire comprendre ça au président de Fouzy-les-Framboises qui joue en quatrième ligue !

Enfin, grande surprise agréable dans la région. Hauterive sur qui les spécialistes ne misaient pas un liard, jouait une carte importante. Il s'agissait de battre le champion genevois C.S. Chênois. Au terme d'une rencontre jouée sous la pluie, mais où la débauche d'énergie n'a jamais faibli, les hommes d'Erni sont parvenus à vaincre. Ainsi, il restera aux vaillants Banlieusards à obtenir un petit point, samedi prochain à Payerne et Neuchâtel comptera un club de première ligue de plus. La saison prochaine il pourrait y avoir des derbies de derrière les fagots avec Xamax et Le Locle. Avec les matches de ligue A au stade de la Maladière, les sportifs neuchâtelois seraient gâtés ! Cependant, un point est un point et je vois en face de moi le chef de rubrique qui me cite le fameux dicton où il est question d'une peau d'ours qu'on avait vendue prématurément....

Cl.

De mémoire de gymnaste, jamais le cortège n'a été aussi beau que celui de Lucerne

La 66me Fête fédérale: magnifique!

(DE NOTRE ENVOYÉ SPÉCIAL)

La troisième journée de la 66me Fête fédérale de gymnastique s'est déroulée par un temps magnifique au milieu d'une foule considérable qui a suivi sur tous les terrains les concours de sections, notamment celles de quatre-vingts à cent vingt gymnastes, des gymnastes à l'artistique, des lutteurs et des athlètes. Coup d'œil impressionnant. Où que les regards se portent sur cette immense surface de l'Allmend, des performances s'exécutent et soulèvent des tempêtes d'applaudissements.

Ici une section qui, avec autant de précision que d'harmonie, exécute ses exercices d'école du corps, ou, un peu plus loin, ses exercices simultanés aux appareils. Là, les artistiques voligent à la barre fixe, aux anneaux ou au saut de cheval. Tout à côté, les lutteurs cherchent la décision à la lutte libre ou à la lutte suisse, car l'obtention de la couronne sera dure. Sur le terrain voisin, les athlètes se font applaudir dans le 110 m haies ou au saut à la perche. Partout, une animation extraordinaire qui sera suivie par une foule augmentant d'heure en heure.

Le cortège

Les organisateurs inauguraient une formule nouvelle, qui d'emblée a conquis le public énorme (70,000 spectateurs) qui garnissait les deux kilomètres du parcours, ainsi que les bancs et les tribunes. 10,000 gymnastes y participaient, les autres étant en action sur les terrains. La trouvaille était magnifique, chacune des colonnes ayant une composition, une disposition et des attributs différents. Nous avons donné le détail de son organisation dans un précédent article. Ouvert par un groupe de 200 porteurs de cornes fleuries, la bannière fédérale, les bannières des associations cantonales, les sections d'honneur de Bruxelles, Lyon, Paris et étrangères de Belgique, France, Italie et Autriche, les sections académiques et des technicums de Suisse, il comportait trois colonnes des associations cantonales dont les concours de sections étaient terminé. Nous avons vu une dizaine de cortèges de fêtes fédérales, mais jamais ils ne nous ont laissé une telle impression. Dans un ordre parfait, avec une cadence uniforme donnée par quatre corps de musique placés aux principaux carrefours et dont les marches étaient transmises par haut-parleurs placés sur tout le parcours, les formations les plus variées dans les colonnes et les attributs fournis par les organisateurs, ainsi que les groupes folkloriques de certaines régions du pays, ont fait l'admiration d'une foule énorme absolument emballée. C'était ensuite « la fuite » vers la place de fête de l'Allmend pour poursuivre les travaux de la journée.

Les concours de sections

Nous avons donné samedi les résultats de douze sections neuchâteloises concourant le vendredi. Voici les résultats des dix-sept autres :

Les Brenets, 143,49 ; Cernier, 142,21 ; La Chaux-de-Fonds-Ancienne, 144,41 ; Chézard-Saint-Martin, 142,16 ; Colombier, 142,81 ; Corcelles-Cormondrèche, 142,39 ; Cortaillod, 141,96 ; Couvet, 143,62 ; Fontainemelon, 143,80 ; Le Landeron, 143,66 ; Môtier, 142,47 ; Noiraigue, 144,97 ; Rochefort, 142,70 ; Saint-Aubin, 142,65 ; Savagnier, 141,70; Les Verrières, 143,14 et Neuchâtel-Ancienne, la seule section du canton travaillant en 4me catégorie (32 gyms) 142,95.

Parmi les sections ayant obtenu d'excellents résultats, signalons les sections tessinoises de Bellinzone, 147,84, Ascona, 147,63, Lugano, 147,11, Chiasso, 147,00, Mendrisio, 146,31 et Biasca, 146,17. Toutes ces sections se présentaient en sixième catégorie avec 16 gymnastes.

Cependant, on peut dire que le champion de la fête en section est la section de Zurich-Stadtpolizei qui obtient 145,29 points, mais avec 120 exécutants.

Les concours individuels

Le groupe des « olympiques » a fait ses six exercices libres samedi matin. Ils ont obtenu de meilleurs résultats que la veille lors des exercices imposés. Les Bernois Feutz et Michel ont gardé la tête, dominant nettement tout le lot. Les deux frères Jossvel (Yverdon) deviennent des candidats sérieux au voyage de Tokio.

Dans la catégorie A, des artistiques, 235 concurrents ont terminé les dix épreuves.

Chez les athlètes, plus de 500 concurrents ont terminé le concours.

Le concours aux nationaux a vu en action 320 hommes de première force, parmi lesquels le Zuricois Peter Jutzeler et R. Kobelt, de Marbach, se sont montrés les deux meilleurs. Jutzeler s'attribuait la finale en lutte et enleva la première place. Signalons la belle performance des Neuchâtelois Walter Künzi qui obtient la sixième place, de son frère Paul et du Chaux-de-Fonnier, E. Grossenbacher, couronnés également.

Les vainqueurs

à l'artistique...

Fritz Feuz, Berne-Berna

... à l'athlétisme...

Urs Trautmann, Zurich-Neumunster

... et aux nationaux

Peter Jutzeler, Zurich-Wiedikon

Un moment émouvant : le passage des bannières.
(Phot. ASL.)

Plus de 100,000 personnes réunies dimanche

Dimanche matin, la foule a envahi les tribunes et le pourtour de l'immense terrain de 720 m de long sur 300 de large où vont se dérouler les productions de masses, clou de la manifestation. Sur cette immense surface, face aux tribunes, deux cents bancs suédois sont disposés.

A l'heure H exactement, 1200 pupilles en cuissettes bleues et maillots blancs, et porteurs de ballons multicolores arrivent au petit pas de course pour occuper par groupes de six, les bancs. Un signal, et 1200 ballons sont lâchés et montent au-dessus de la plaine.

Puis, du fond du terrain, face aux tribunes, débouche la bannière fédérale avec sa garde de trente demoiselles d'honneur, suivie des bannières des associations cantonales, des associations académiques suisses de gymnastique, des sections étrangères de France, Italie, Autriche, des sections suisses de l'étranger. Ces bannières sont couronnées et défilent devant les tribunes. A ce moment, une foule évaluée à 70,000 personnes entoure la pelouse.

Belle démonstration

Utilisant les bancs comme appuis, comme plans inclinés ou comme plates-formes, puis comme engins de sauts, ces gymnastes en herbe exécutent une série d'exercices inédits, aussi variés que pleins de vie qui ont emballé par moment les spectateurs. Coupés d'évolutions en cercles ou en lignes, ces exercices se terminent par le départ des groupes, chacun d'eux portant un banc.

Changement de décor à vue ! Car un groupe de jeunes filles des sections de l'association lucernoise entre immédiatement en action et exécute une série d'exercices avec grands cerceaux. On dirait 720 bleuets animés du même mouvement souple et rythmé, doublé du mouvement des grands cerceaux blancs.

Essaim de pupillettes

Les cerceaux disparaissent enlevés prestement par un essaim de pupillettes, et le même groupe exécute avec non moins d'ensemble et de brio, une très belle série d'exercices d'école du corps, de pas et de balancements.

Nouvelle évacuation rapide du terrain et dix-huit colonnes de 150 « gymnates-hommes » en prennent possession. En cuissettes noires et maillots blancs et sous la ferme direction de leur moniteur fédéral Hans Eggenberger, ces 2700 seniors de 30 à 65 ans, font preuve de souplesse et de rythme dans deux séries d'exercices d'école du corps, avec un ensemble quasi parfait, qui leur vaut l'honneur d'un bis !

Les couronnés à l'honneur

Ils évacuent la place en musique et trois colonnes leur succèdent Ce sont les trois groupes des gymnastes à l'artistique, aux nationaux et à l'athlétisme qui ont obtenu la couronne tant enviée des gymnastes.

Les trois grands vainqueurs : Fritz Feuz (Berne) pour les artistiques, Peter Jutzeler (Zurich) pour les nationaux et Urs Trautmann (Neumunster) pour les athlètes sont appelés et couronnés tandis que tous leurs camarades ceignent la distinction suprême.

L'apothéose

En vingt-deux colonnes par quatre, 22,000 gymnastes couvrent en quelques minutes l'immense Allmend lucernois, bannière au premier rang de chaque section.

Du haut de la tour de commandement, le moniteur fédéral Hans Möhr et son bras droit, Marcel Robert de Colombier, demandent aux gymnastes de donner le meilleur d'eux-mêmes pour cet ultime acte de la fête, car une répétition générale d'une telle démonstration n'a pu être faite.

Les exercices préparés dans toutes les sections du pays traduisent bien l'unité, la force et la grandeur de la Société fédérale de gymnastique.

Ces 22,000 corps en mouvement uniforme et rythmé, semblent un immense champ qui ondule sous un vent puissant. Exercices bien en musique, ensemble parfait, les deux séries sont exécutées comme rarement on les a vus dans une fête fédérale.

Paroles émouvantes

Assis maintenant sur la pelouse, les gymnastes écoutent le président du comité d'organisation M. W. Kurzmeyer qui les remercie de leur belle tenue durant leur séjour à Lucerne. En français, puis en italien, il remercie aussi les Romands et les Tessinois de leur fidélité aux traditions du pays et à la S.F.G. Puis, il donne la parole au président de la Confédération, M. Willy Spuhler qui a adressé dans les trois langues nationales le salut du Conseil fédéral et du pays aux gymnastes suisses, ainsi qu'un hommage de reconnaissance pour les splendides performances auxquelles des milliers de spectateurs ont assisté depuis quatre jours. Il termine sa vibrante allocution en souhaitant que les belles traditions de la S.F.G. demeurent vivantes chez les gymnastes et sportifs du pays.

Spectacle grandiose

Après une deuxième exécution des exercices d'ensemble aussi réussie que la première, c'est le tour du président central de la S.F.G., M. Raymond Waeber, de Fribourg, de s'adresser à « ses gym ». « Gymnastes, mes camarades, leur dit-il, vous avez mis en évidence dans ces journées, et par votre impeccable exécution d'ensemble, la grandeur, la force et la puissance de la S.F.G. Puis il félicite le comité d'organisation et son distingué président, ainsi que les autorités et la population lucernoise pour l'immense effort accompli dans la préparation de cette 66me Fête fédérale et remercie le moniteur fédéral et ses collègues du comité technique pour la direction impeccable des opérations.

Une troisième exécution des exercices, et à l'appel « au drapeau » toutes les bannières reviennent au pas de course se placer à la tête de leurs sections respectives, sous les applaudissements sans fin du public émotionné par ce spectacle grandiose et inoubliable.

Le 66me Fête fédérale est entrée dans le souvenir, il faut déjà penser à la prochaine.

Bertrand GRANDJEAN.

Fritz Feuz, le meilleur des épreuves artistiques.
(Photopress.)

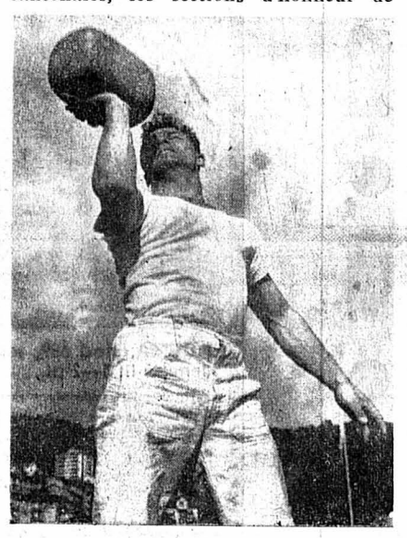

Le Zuricois Pierre Jutzeler a triomphé chez les hommes forts en précédant Karl Meili et Fritz Stoll.
(Photopress.)

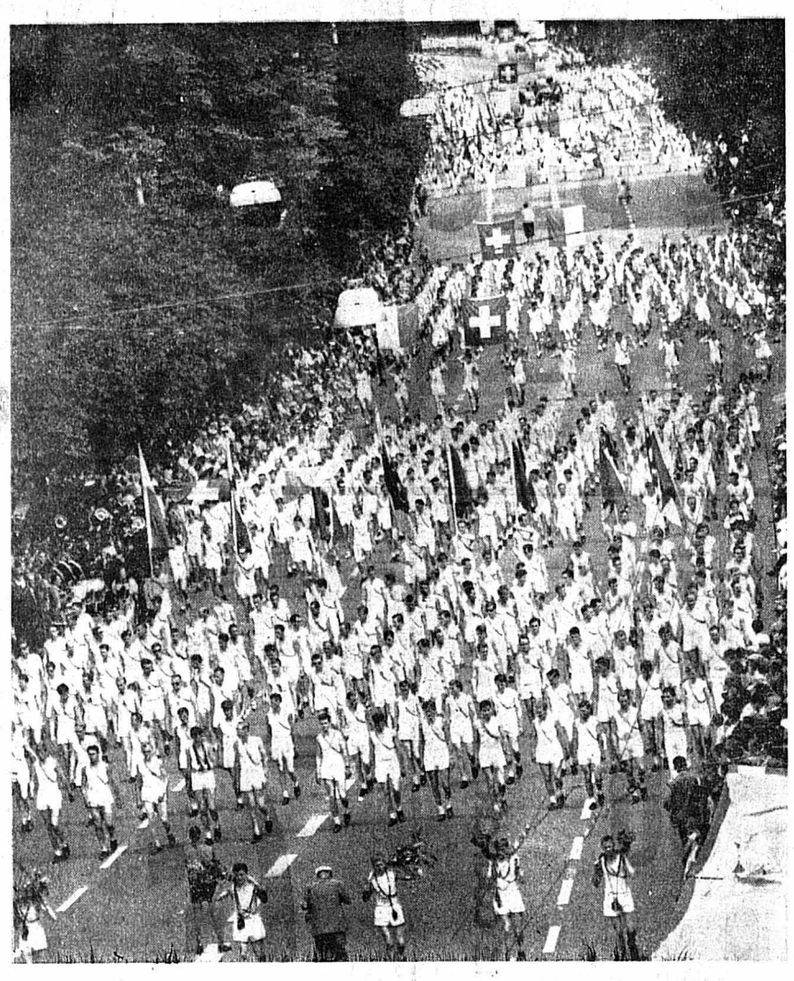

Les gymnastes défilent entre deux haies de spectateurs enthousiastes.
(Photopress.)

La course de côte automobile Saint-Ursanne-Les Rangiers

Le public envahit la piste

Les organisateurs renoncent à terminer l'épreuve

Pluie et désordre, tels sont les deux mots qui ont caractérisé la course de côte de Saint-Ursanne - les Malettes d'hier après-midi.

C'en était assez pour faire d'une course qui aurait pu être passionnante un spectacle passablement raté. A cause de l'indiscipline du public et après une première interruption pour remettre de l'ordre dans les spectateurs, le directeur de course y mettait un terme définitif quelques instants plus tard.

Heureusement...

Le public, impatient, mécontent, s'était mis à envahir la piste, débordant un service d'ordre incomplet. Après plusieurs tentatives, les organisateurs devaient finalement renoncer à terminer la course. Heureusement, le matin, tout s'était passé normalement et l'après-midi, toutes les voitures jusqu'à la catégorie grand tourisme avaient pu courir leur deuxième manche lorsque cet incident est survenu.

Résultats

Voitures ayant couru les deux manches :

Catégorie tourisme normal jusqu'à 700 centimètres cubes : 1. Rolf Muller, Adliswil, sur « BMW » ; de 700 à 850 cm³ : 1. Jurg Meier, de Genève, sur «Fiat Abarth»; de 850 à 1000 cm³ : 1. Samuel Hauser, de Neuchâtel, sur « Abarth 1000 TC » ; 2. Benito Sechi, de Neuchâtel, sur « Abarth 1000 TC » ; de 1000 à 1300 cm³ : 1. Reinhardt Kern, de Bulach, sur «Alfa-Roméo»; de 1300 à 1600 cm³ : 1. Werner Wyss, de Bâle, sur « Ford Cortina GT » ; de 1600 à 2000 cm³ : 1. Ruedi Schmid, de Meggen, sur « Volvo » ; au-dessus de 2000 cm³ : 1. Gérold Glatz, de Zurich, sur « Jaguar ».

Catégorie tourisme amélioré jusqu'à 850 centimètres cubes : 1. Heinz Steger, de Zurich, sur « DKW Junior » ; de 1000 à 1300 cm³ : 1. John Thurston, Angleterre, sur « BMC Cooper S » ; plus de 1300 cm³: 1. Charles Ramu-Caccia, de Dardagny, sur « Alfa-Roméo 1600 ».

Les organisateurs précisent

Le comité d'organisation de la course de côte Saint-Ursanne - les Rangiers communique : « Des mesures de sécurité particulières avaient été prises par les organisateurs de la course dans le but d'éviter des accidents dont pouvaient être victime le public. Les organisateurs et les commissaires responsables ont exigé que ces mesures soient respectées, d'autant plus que les conditions atmosphériques étaient défavorables. Une partie du public n'ayant pas donné suite aux recommandations faites, les courses ont dû être interrompues prématurément, au grand regret des organisateurs. »

Catégorie grand tourisme jusqu'à 700 centimètres cubes : 1. Joseph Egli, de Nebikon, sur « BMW sport » ; de 700 à 850 cm³ : 1. Kretschi, d'Œtwil, sur « Abarth 850 » ; de 850 à 1000 cm³ : 1. Peter Ettmuller, de Herrwberg, sur «Abarth Bialbero » ; de 1000 à 1300 cm³ : 1. Englebert Mœll, de Soleure, sur « Simca-Abarth ».

P. B.

Le Grand prix motocycliste de Hollande à Assen

Double victoire du Rhodésien Redman

Cinquième épreuve comptant pour le championnat du monde, le Grand prix de Hollande, couru à Assen, a été marqué par un accident dont a été victime le pilote italien Remo Venturi.

Venturi qui participait à l'épreuve des 350 cmc, a été éjecté de sa machine dans un virage et transporté à l'hôpital. Ses blessures ne mettent pas sa vie en danger.

Les courses qui ont eu lieu en présence de 100,000 spectateurs ont donné les résultats suivants :

Résultats :

50 cmc : 1. Ernest Degner (Al) sur « Suzuki », les huit tours, soit 61 kilomètres 640 en 31'05"2 (moyenne 118 kilomètres 960) ; 2. Hugh Anderson (N-Z) sur « Zuzuki », 31'11"7 ; 3. Michio Ichino (Jap) sur Suzuki », 31'13"1. Classement du championnat du monde : 1. Anderson, 26 p ; 2. Anscheidt, 24 p ; 3. Degner, 18 p.

125 cmc : 1. Hugh Anderson (N-Z) sur « Suzuki », les 14 tours, soit 107 kilomètres 860 en 48'54"1 (moyenne 132 kilomètres 348) ; 2. Frank Perris (Can) sur « Suzuki », 49'02"8 ; 3. Luigi Taveri (S) sur « Honda », 49'38"8. Classement du championnat du monde : 1. Anderson, 30 p ; 2. Taveri, 22 p ; 3. Perris, 15 points.

250 cmc : 1. Jim Redman (Rho) sur « Honda », les 17 tours, soit 130 km 970 en 56'39"1 (moyenne 138 km 716) ; 2. Fumio Ito (Jap) sur « Yamata », 57'14" ; 3. Tarquino Provini (It) sur « Morini », 57'31"1. Classement du championnat du monde : 1. Redman, 26 p ; 2. Provini, 20 p ; 3. Robb, 14 p.

350 cmc : 1. Jim Redman (Rho) sur « Honda », les 20 tours, soit 154 km 090 en 1 h 06'04"1 (moyenne 139 km 939) ; 2. Mike Hailwood (GB) sur « MV Agusta », 1 h 06'36"6 ; 3. Luigi Taveri (S) sur « Honda », 1 h 07'45"3. Classement du championnat du monde : 1. Redman, 24 p ; 2. Stastny, 7 p ; 3. Venturi et Hailwood, 6 points.

500 cmc : 1. John Hartle (GB) sur « Gilera », les 20 tours, soit 154 km 090 en 1 h 05' 12" 2 (moyenne 141 km 792); 2. Phil Read (GB) sur « Gilera », 1 heure 05'16"6 ; 3. Alan Shepherd (GB) sur « Matchless », 1 h 07'30"8. Classement du championnat du monde : 1. Hartle, 14 p ; 2. Read, 10 p ; 3. Hailwood, 8 points.

Side-cars : 1. Deubel-Hoerner (Al) sur « BMW », les 14 tours, soit 107 km 860 en 51'17"2 (moyenne 126 km 187) ; 2. Scheidegger-Robinson (S) sur « BMW », 51'28"8 ; 3. Camathias-Herzig (S) sur « BMW », 52'29"2. Classement du championnat du monde : 1. Camathias, 24 points ; 2. Deubel, 22 p ; 3. Koelle et Scheidegger, 12 p.

TENNIS

Le tournoi de Wimbledon

Surprenante défaite des Australiens Hewitt-Stolle

La journée de samedi a été marquée par plusieurs surprises au tournoi de Wimbledon.

C'est ainsi qu'en simple messieurs, l'Australien Martin Mulligan (tête de série No 5), finaliste l'an dernier, a été éliminé en trois sets par le Britannique Bobby Wilson. Seules trois des huit têtes de séries sont encore qualifiées. En quarts de finale, le tennis européen sera représenté par les deux Allemands Bungert et Kuhnke, l'Espagnol Santana et l'Anglais Wilson. Les quatre autres joueurs qui participeront aux quarts de finale sont les Australiens Stolle et Emerson et les Américains Mackinley et Frœhling.

Du côté féminin, l'Américaine Billy Moffitt, qui, l'an dernier, avait causé une certaine surprise en battant Margaret Smith (une des favorites), a réédité son exploit en éliminant l'Australienne Lesley Turner, tête de série No 2.

Toutefois, la grosse sensation de la journée a été la défaite des tenants du trophée du double messieurs, les Australiens Hewitt - Stolle, face aux Anglais Hann - Taylor lors du troisième tour.

Maux de tête
Névralgies
Malaises dûs au föhn
Refroidissements
Maux de dents

Rhumatismes
Lumbagos
Sciatiques
Règles douloureuses

KAFA

Avec Kafa la douleur s'en va

faites-le vous-même

tous les outils pour
le bois
le métal
le maçon etc.

BAILLOD

SIP
Société Internationale de Placements

Paiement des coupons au 1er juillet 1963

Canasec
FONDS DE PLACEMENT POUR VALEURS CANADIENNES

Coupon annuel N° 19 fr. 20.—
moins:
impôt anticipé fr. 5.17
par part fr. 14.83

Un montant net de fr. 19.84 sera versé aux porteurs de certificats domiciliés à l'étranger pour les coupons munis d'une attestation de dépôt.

SWISSVALOR
NOUVELLE SÉRIE
Fonds de placement pour valeurs suisses

Coupon annuel N° 7 fr. 3.40
moins:
impôt sur les coupons fr. —.08
impôt anticipé fr. —.86 fr. —.94
par part fr. 2.46

Un montant net de fr. 2.58 sera versé aux porteurs de certificats domiciliés à l'étranger pour les coupons munis d'une attestation de dépôt.

SWISSIMMOBIL
NOUVELLE SÉRIE

Coupon annuel N° 25 fr. 45.—
moins:
impôt sur les coupons fr. —.46
impôt anticipé fr. 4.14 fr. 4.60
par part fr. 40.40

CANADA-IMMOBIL
Fonds de placement pour valeurs immobilières

Coupon annuel N° 9
net par part fr. 36.—

Pour faire valoir le droit à l'imputation ou à la restitution de l'impôt anticipé, les montants bruts suivants sont déterminants:

CANASEC	fr. 19.15
SWISSVALOR NOUVELLE SÉRIE	fr. 3.19
SWISSIMMOBIL NOUVELLE SÉRIE	fr. 15.33

Des renseignements détaillés au sujet des versements aux porteurs de certificats domiciliés à l'étranger sont fournis par les domiciles de paiement.

Domiciles de paiement:

Société de Banque Suisse
Crédit Suisse

et leurs sièges, succursales et agences

Messieurs E. Gutzwiller & Cie, banquiers, Bâle

Des rapports de gestion et des prospectus peuvent être demandés auprès de ces établissements.

La fortune des investment trusts gérés par la Société Internationale de Placements (SIP) avait, le 24 juin 1963, une valeur de fr. 1 674 762 000.—

L'émission de parts des séries suivantes est actuellement en cours:

	Prix d'émission environ	Rendement environ
ENERGIE-VALOR Fonds de placement pour valeurs de l'économie énergétique	fr. 105.—	2½%
ANGLO-VALOR Fonds de placement pour valeurs du Commonwealth Britannique	fr. 107.—	2¾%
EUROPA-VALOR Fonds de placement pour valeurs européennes	fr. 144.50	2¼%
USSEC Fonds de placement pour valeurs américaines	fr. 872.—	3%
CANASEC Fonds de placement pour valeurs canadiennes	fr. 668.—	3%
SWISSVALOR NOUVELLE SÉRIE Fonds de placement pour valeurs suisses	fr. 197.—	1¾%
SWISSIMMOBIL 1961 Fonds de placement pour valeurs immobilières suisses	fr. 1085.—	3%

24 juin 1963

Société Internationale de Placements (SIP), Bâle

Société de Banque Suisse
Crédit Suisse

FONDS DE PLACEMENT SIP

Le lait compense bien des choses!

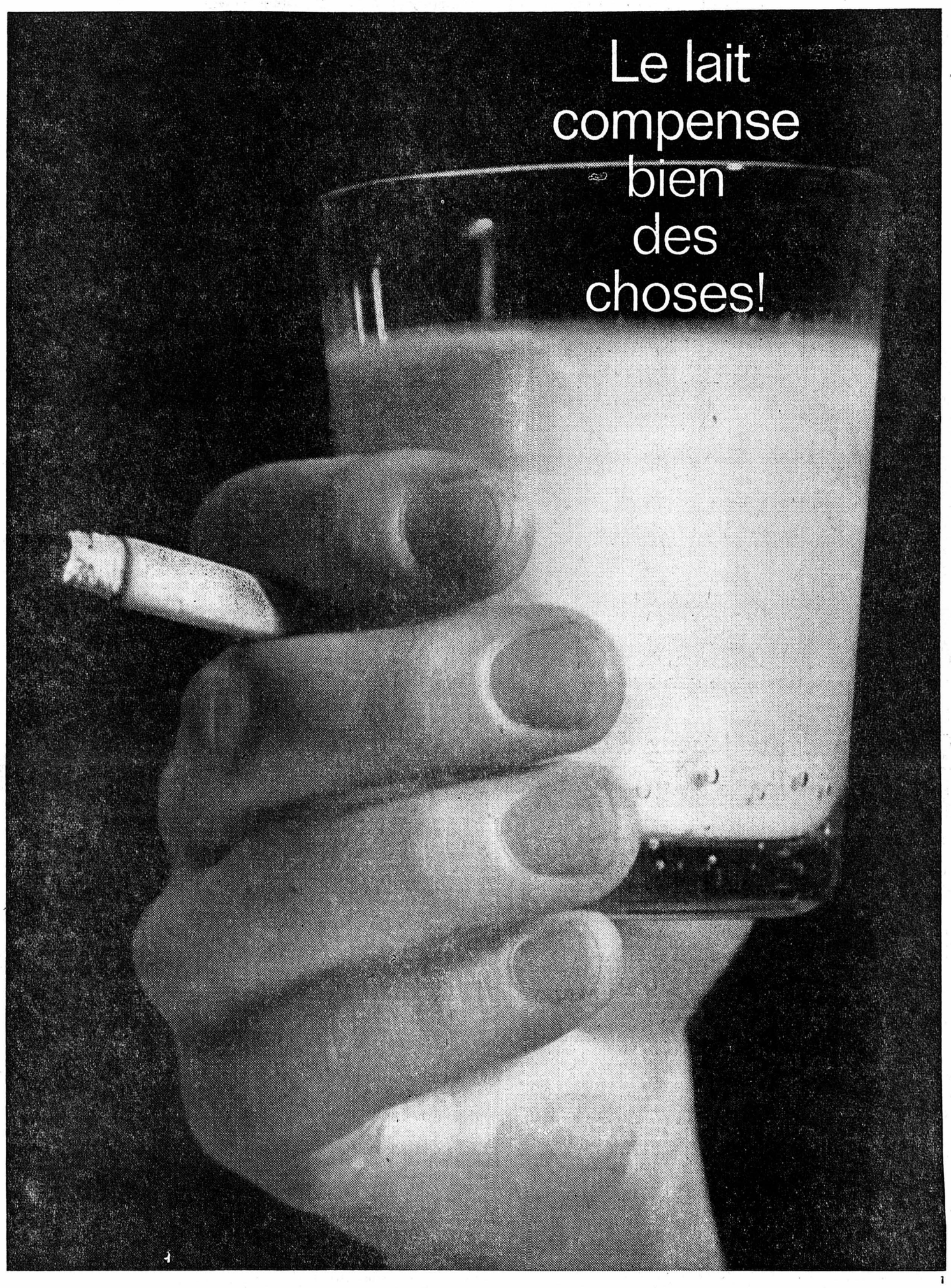

Important pour les fumeurs:

Le lait exerce une influence compensatrice bienfaisante sur l'organisme humain. Des expériences réalisées à des universités américaines ont prouvé que l'effet nocif de nos stimulants modernes est neutralisé dans une certaine mesure par le lait. Cette influence désintoxiquante et compensatrice est dûe à la composition du lait, si parfaite par nature.

Donc pour les fumeurs:

Chaque jour un verre de lait en plus!

Carrosserie **DROZ** *Vauseyon*

donne satisfaction depuis plus de 30 ans par sa bienfacture et ses prix

LUNDI - SPORTS

La finale de la coupe des Alpes de football

Le chat (Sivori) a croqué la souris quand il l'a voulu

Juventus - Atalanta 3-2 (1-1)

JUVENTUS : Anzolin ; Gori, Castano; Sarti, Salvadore, Del Sol ; Dell' Omodarme, Sacco, Siciliano (Stacchini), Sivori, Menichelli. Entraîneur : Amaral.

ATALANTA : Pizzabralla ; Pesenti, Nodari ; Nielsen, Gardoni, Colombo ; Domenghini, Da Costa, Calvanese, Christensen, Nova (Magistrelli). Entraîneur : Ceresoli.

BUTS : Da Costa (9me), Siciliano (19me). Deuxième mi-temps, Del Sol (6me penalty) ; Magistrelli (27me) ; Sivori (28me).

NOTES : stade des Charmilles, terrain en bon état. Match joué samedi soir par beau temps et en présence de 11,500 spectateurs. Bon arbitrage de M. Dienst, de Bâle. En lever de rideau, Etoile Carouge qui sera chargé de défendre l'honneur romand dans la poule finale pour l'ascension en ligue B joue un match d'entraînement contre les réserves servettiennes. A la 6me minute de la reprise, Del Sol qui s'apprête à tirer au but est fauché par un défenseur d'Atalanta dans la surface de réparation. Del Sol se charge de transformer lui-même le penalty qui sanctionne cette faute.

×××

Genève, 29 juin.

Ceux qui le mardi, lors de la demi-finale, avaient été déçus par la présentation des deux équipes transalpines auront eu l'occasion de se réconcilier avec le football italien en assistant à la finale de samedi soir.

Lors de toutes les rencontres qu'elle a jouées en Suisse, la Juventus a prouvé qu'elle ne désirait pas sacrifier le spectacle au bénéfice du résultat. Et, lors de la finale, elle a confirmé qu'elle est bien une des meilleures sinon la meilleure formation de la péninsule. S'appuyant sur une défense excellente qui ne donne pourtant pas l'impression de « cadenasser » l'équipe turinaise par une judicieuse occupation du terrain a régné en maître, sans toutefois pouvoir concrétiser de nette manière cet avantage territorial. Ce n'est qu'à dix-sept minutes du coup de sifflet final que les vices-champions ont réussi à asseoir leur victoire et à s'attribuer le trophée récompensant le vainqueur de la coupe des Alpes. Pourtant, comme nous l'avons dit, l'équipe de Sivori s'était livrée jusqu'alors à une véritable démonstration et à aucun moment, on a eu d'impression qu'elle pourrait être battue. Ceci d'autant plus que le virtuose argentin, bien soutenu par Del Sol sortait tout son répertoire d'acrobatie et semblait être le chat s'amusant avec la souris qu'il a finalement croquée à la 28me minute de la reprise.

X. Z.

L'ailier droit de Juventus Dell'Omodarme réussit à déborder.
(Phot. ASL.)

L'arbitre douzième joueur d'Inter

Roma a enchanté les Bâlois

Roma - Inter 5-1 (3-0)

ROMA : Matteucci ; Fontana, Ardizzoni ; Guarnacci, Losi, Frascoli ; Leonardi, Jonsson, Manfredini, Angelillo, De Sisti. Entraîneur : Foni.

INTER : Bugatti ; Facchetti, Landini ; Della Giovanna, Guarnieri, Masiero ; Bicicli, Tagnin, Cappellini, Zaglio, Boninsegna. Entraîneur : Herrera.

BUTS : Leonardi (1re), Guarnacci (25me), Jonsson (42me). Deuxième mi-temps: Guarnacci (4me), Zaglio (32me), Angelillo (35me).

NOTES : Stade de Saint-Jacques en parfait état. Temps estival, magnifique. Inter n'ayant daigné déplacer encore que ses réservistes, l'affluence est assez mince : 8000 spectateurs. En deuxième mi-temps, Inter remplace le gardien Bugatti par De Vicenzo. Après sept minutes, Fusari prend la place de Bicicli. Une minute plus tard, Leonardi est touché assez rudement. Il sort et Corsini le remplace. L'arbitrage du Napolitain Marchese est d'une partialité telle qu'on peut presque dire qu'Inter joue à douze. Cornères : Roma - Inter 6-6 (2-2).

×××

Bâle, 29 juin.

Herrera rentrera dans la cité lombarde après une nouvelle exhibition peu glorieuse. Mais ce beau parleur, s'attachant au titre de champion d'Italie, fera fi, une fois de plus, des résultats assez catastrophiques réalisés par ses protégés. Non seulement, ils se sont moqués du public bâlois qui les voyait pour la première fois de leur tournée helvétique, mais encore se sont-ils rendus suprêmement antipathiques par des grossièretés défensives qu'on n'aurait pas tolérées en Suisse centrale.

Roma, par contre, a su avec élégance et finesse rendre le match attachant. Les joueurs de la Ville éternelle ont dominé le débat avec une belle facilité, si l'on pense que l'adversaire n'était composé que de réservistes, à l'exception du gardien. Heureusement que Bugatti et, ensuite, De Vincenzo, ont montré qu'ils connaissaient l'art du gardien, sinon l'addtion aurait pu être salée. La personnalité la plus en vue a été Manfredini qui a supporté les coups avec un souverain dédain. Et la défense d'Inter n'y est pas allée avec des gants, croyez-nous ! Ainsi Roma, pour la deuxième fois, aura conquis les spectateurs bâlois. Dommage que les champions d'Italie n'aient pas daigné jouer le jeu.

C. L.

LA FINALE DU CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE

Borussia Dortmund a battu Cologne

Le tour final du championnat d'Allemagne est terminé. La grande finale entre les deux prétendants, Cologne et Borussia Dortmund s'est déroulée samedi, à Stuttgart, en présence de soixante-quinze mille spectateurs. L'inédit Borussia Dortmund, sur qui personne ne comptait est parvenu à remporter son troisième titre de champion d'Allemagne. Cette performance avait été réalisée en 1956 et 1957.

Les joueurs de Dortmund ont mérité cet honneur, car leur jeu plus offensif a étouffé le champion sortant, Cologne. Le demi Kurrat a ouvert la marque, à la 9me minute. En deuxième mi-temps, l'ailier droit Wosab a obtenu un deuxième point après onze minutes, alors que Schmidt marquait encore à la 22me minute. Ce n'est qu'à un quart d'heure de la fin que Cologne réduisait l'écart, grâce à l'arrière international Schnellinger qui jouait ainsi son dernier match pour son club. Il sera transféré, on le sait, en Italie, la prochaine saison. Borussia Dortmund compte en attaque les deux internationaux Schutz et Konietzka, alors que Cologne alignait Schnellinger et le rescapé de l'équipe championne du monde à Berne Schäfer.

FOOTBALL ACTUALITÉS

● Concours du Sport-Toto No 42 du 30 juin :

Somme totale attribuée aux gagnants 457,522 fr. 50. Somme attribuée à chaque rang (trois rangs) 152,507 fr. 50.

● Juventus a acquis un droit d'option sur l'international français Douis, de Monaco. Si Douis jouait avec les Piémontais, il resterait à régler le cas des deux étrangers Siciliano et Miranda.

● En présence de 4200 spectateurs, Locarno a battu sur son terrain Soleure par 4-0 (1-0) dans le premier match de la poule finale pour la promotion en ligue nationale B. Dimanche prochain à Genève, Etoile Carouge, champion romand, recevra Locarno.

● A Lisbonne, le sporting de Lisbonne a remporté la coupe du Portugal en battant en finale Guimaraes par 4-0.

FOOTBALL

Les autres résultats des séries inférieures

JUNIORS B : Ticino - Xamax IA 1-1 ; Saint-Imier - Hauterive 5-2 ; Couvet - Cantonal IB 0-0.

JUNIORS C : Floria - Cantonal 0-6 ; Le Locle - Colombier 7-2 ; Comète - Saint-Imier IB 2-1 ; Etoile - Saint-Imier 1-4.

VITA protège votre famille et votre santé
VITA », Compagnie d'assurances sur la vie
LÉON VON KAENEL, agent général, Evole 31, Neuchâtel

Le but décisif. De la tête, sur cornère tiré par Cattin, Schild marque, malgré l'ultime tentative de l'arrière central de Chênois. Bassin, auteur du premier but, et Andreanelli, à gauche sur notre photo à côté de Schild, crient déjà leur joie. A terre, le gardien genevois, qui a raté son intervention.
(Phot. Avipress - Spy.)

Match émouvant hier sur le stade des Vieilles Carrières pour l'ascension en première ligue

Hauterive a lutté jusqu'au bout contre les Genevois de Chênois: la victoire était à ce prix

Hauterive - Chênois 2-1 (0-0)

HAUTERIVE : Jaquemet ; Neipp, Dri ; Piémontési, Erni, Valentin ; Andréanelli, Schild, Cattin, Tribolet, Chappuis (Bassin). Entraîneur : Erni.

CHÊNOIS : Rodgna; Rivollet, Stampfli; Schweizer, Jenin, Landolt ; Grangier, Born, Favre, Michaele, Liechti. Entraîneur : Dupuis.

ARBITRE : M. Marendaz, de Lausanne (excellent).

Juges de touches : Blanc et Sermier.

BUTS : Bassin, Schild ; Michaele.

NOTES : stade des Vieilles Carrières de plus en plus boueux. Pluie. 800 spectateurs, dont une forte galerie de Boudry, intéressée à ces finales car si Hauterive devait accéder à la première ligue, Boudry, pour maintenir l'effectif de la deuxième ligue à onze équipes, accéderait à cette deuxième en qualité de champion de groupe. A la 30me minute, Chappuis, blessé à la cuisse, cédait sa place à Bassin. Chênois changeait également un joueur avant la mi-temps. A la 30me minute de la reprise, Schild recevait un coup de pied alors que la balle était ailleurs. L'arbitre expulsait un Genevois. Avant le match, Pompon a fait une collecte pour la création d'un jardin d'enfants à Hauterive. L'initiative de ce vaillant marathonien a remporté plus de 250 francs.

×××

Hauterive, 30 juin.

Hauterive avait fait samedi après-midi un léger entraînement. Erni tenait à mettre au point la tactique de son équipe et surtout à habituer ses joueurs à la chaleur et au terrain sec. Or, changement complet de décor dimanche. Il pleuvait ; le terrain était lourd, collant. Une fois encore, la cavalerie légère (lisez Schild et Andreanelli) serait désavantagée. Mais qu'importe ! Pluie ou soleil, Hauterive a livré le match qu'on attendait de lui. Les « vignerons » étaient gonflés à bloc. Une fois de plus, ils allaient vendre chèrement leur peau. D'emblée, ils sont passés à l'attaque et, après trente secondes de jeu à peine, ils pouvaient mener la marque, la balle passant à un rien du poteau, alors que le gardien genevois était battu. Soutenu par un public galvanisé par le nouvel exploit de Pompon (qui avait couvert à pied nu la distance Payerne - Hauterive), les joueurs locaux multipliaient les attaques et il s'en fallait de nouveau de peu que Roagna ne capitule. La chance n'était décidément pas avec Hauterive.

×××

Mais au fil des minutes, Chênois se réorganisait et, grâce aux percées de Favre et de Born, se montrait très dangereux. La défense locale cependant contrôlait bien la situation. Le placide Jaquemet s'occupait du reste. Nous en sommes ainsi arrivé à la mi-temps sur le résultat nul de 0-0. La seconde mi-temps s'est transformée en une débauche d'énergie peu commune. Hauterive jetait toutes ses forces dans la bataille pour remporter l'indispensable victoire. Chênois répondait du tac au tac pour conserver ce résultat nul qui était pratiquement pour lui synonyme de promotion en première ligue. Les esprits s'échauffaient et, soudain, à la suite d'un cornère magistralement tiré de la droite, Bassin, de la tête, marquait dans un tonnerre d'applaudissements. Chênois se lançait alors à corps perdu à l'attaque. Grangier réussissait un débordement par la droite, il centrait et Michaele battait Jaquemet : 1-1. Tout était à recommencer. C'est là qu'on a vu une fois de plus qu'Hauterive possédait une foi magnifique. A un quart d'heure de la fin, Cattin tirait un nouveau cornère de la droite, Schild sautait et, de la tête, malgré un angle réduit, marquait le but qui devait être celui de la victoire.

×××

Les dernières minutes étaient poignantes, Hauterive dépensant ses ultimes énergies et conservant ainsi une victoire méritée. Les Genevois eux-mêmes l'ont admis. Bravo Hauterive ! Il ne manque plus qu'un point pour terminer cette belle aventure, pour être promu en première ligue. Comme il faudra aller le récolter à Payerne, la tâche n'est pas facile. Ce n'est donc pas le moment de se relâcher, ainsi que l'a dit avec sa pointe d'humour habituelle Jean Fachhi : « Ça ne sert à rien de battre Chênois si vous perdez à Payerne ! »

Une chose est certaine : c'est que connaissant la volonté et l'abnégation des gars d'Hauterive, s'ils perdent à Payerne, ils ne l'auront pas fait exprès. Mais chaque chose en son temps. Pour l'instant, même si peu de monde croyait en ses chances, Hauterive a respecté son tableau de marche : match nul sur terrain adverse et victoire chez soi.

M. Mo.

Autres matches de promotion deuxième - première ligue : Widnau - Amriswil 2-0 (Widnau est promu) ; Olten - Dubendorf 3-0 (Olten est promu) ; Assens - Fétigny 4-1.

ATHLETISME

Le décathlon aux Etats-Unis

Pauly détrône Yang éliminé sur blessure

En l'absence du recordman mondial C.-K. Yang, blessé, Steve Pauly a remporté, à Corvallis (Oregon) le championnat des Etats-Unis de décathlon avec 7852 points. Ce total dépasse de plus de 600 points son record personnel.

Steve Pauly est donc automatiquement qualifié pour faire partie de l'équipe des Etats-Unis qui fera une tournée en Europe. Terminant à la seconde place avec 7331 points, Dick Emberger participera également à la tournée européenne.

Ces championnats ont été contrariés par le froid et la pluie qui ont sévi particulièrement le premier jour. Ils ont marqué, d'autre part, la retraite des compétitions de Phil Mulkey, qui se classe finalement sixième.

La 8me étape du Tour de France cycliste Limoges - Bordeaux (231 km 500)

La passivité d'Anquetil profite au rapide van Looy

Le Belge Rik van Looy, que l'on avait enterré un peu trop vite au soir de l'étape contre la montre à Angers, vient de faire la preuve de sa forme retrouvée à Bordeaux.

L'ex-champion du monde a enlevé avec un panache rare cette huitième étape Limoges - Bordeaux. Non seulement il s'est montré le plus véloce sur la piste bordelaise, mais il a été encore le plus actif d'une fin de course particulièrement animée.

L'intérêt de van Looy

En vingt-quatre heures, van Looy vient de reprendre une minute et demie à Jacques Anquetil dont les coéquipiers n'ont pu empêcher le succès de son rival. En contrôlant la course afin qu'aucun adversaire dangereux ne s'échappe, Anquetil fait finalement le jeu de van Looy. Le Belge a tout intérêt à ce que la course soit arrêtée le plus longtemps possible. Il lui suffit de prendre l'affaire en main dans les vingt derniers kilomètres (comme il l'a fait dans la banlieue bordelaise) et d'assurer une victoire qui lui permet de triompher sur tous les tableaux.

Aujourd'hui : 9me étape Bordeaux - Pau (202 km)

Sprint tumultueux

Pour ne pas faillir à une tradition solidement établie, le sprint de Bordeaux a été tumultueux et émaillé d'incidents. Il y a même eu un accident puisque le Belge Vannitsen a été relevé souffrant d'une fracture de la clavicule. Le Tour de France a perdu un autre excellent sprinter au cours de cette étape dominicale : l'Italien Bariviera, attardé au début de l'étape. De ce fait, l'équipe Car (à laquelle appartient le Suisse Gimmi) se trouve très affaiblie puisqu'elle a déjà perdu son chef de file Balmamion, le vainqueur du Giro.

Kurt Gimmi, défaillant la veille, est parvenu cette fois à se maintenir dans le peloton. On ne sait cependant s'il aura retrouvé sa meilleure forme à l'attaque des Pyrénées, demain.

Enfin, Gilbert Desmet I, leader discret mais présent, a conservé sans fatigue excessive son maillot jaune.

Classement de l'étape :

1. Van Looy (Be), 5 h 34'20", avec bonification 5 h 33'20" ; 2. Foré (Be), 5 h 34'20", avec bonification 5 h 33'50" ; 3. Van Ærde (Be), 5 h 34'20" ; 4. Darrigade (Fr) ; 5. Janssen (Hol) ; 6. G. Desmet I (Be) ; 7. De Cabooter (Be) ; 8. Otano (Esp) ; 9. Gainche (Fr) ; 10. Æreuhouts (Be) ; 11. Beheyt (Be) ; 12. Hellemans (Be) ; 13. Van Schil (Be) ; 14. Van Geneugden (Be) ; 15. De Breuker (Be) ; 16. Doom (Be) ; 17. Pauwels (Be) ; 18. Bocklandt (Be) ; 19. Hœvenaers (Be) ; 20. Enthoven (Hol).

Classement général :

1. Gilbert Desmet I (Be), 43 h 26'39" ; 2. Anglade (Fr), à 6" ; 3. Elliott (Irl), à 1'02" ; 4. Van Tongerloo (Be), à 1'44" ; 5. Otano (Esp), à 2'13" ; 6. Stablinski (Fr), à 5'57" ; 7. ex aequo : Anquetil (Fr) et Suarez (Esp), à 6'14" ; 9. Van Looy (Be), à 6'54" ; 10. Pauwels (Be), à 7'29" ; 11. Bahamontès (Esp), à 7'33" ; 12. Poulidor (Fr), à 7'44" ; 13. Ramsbottom (G-B), à 7'59" ; 14. Planckaert (Be), à 8'03" ; 15. Janssen (Hol), à 8'24" ; 16. Soler (Esp), à 8'30" ; 17. Van Ærde (Be), à 8'33" ; 18. Melckenbeek (Be), à 8'43" ; 19. Enthoven (Hol), à 8'55" ; 20. Junkermann (Al), à 8'58". Puis : 100. Kurt Gimmi (S), 43 h 53'36".

L'étape de samedi

Kurt Gimmi en difficulté

L'étape de samedi, longue de 236 kilomètres, et menant les concurrents d'Angers à Limoges n'a pas apporté de grands bouleversements au classement général.

C'est à environ un kilomètre de la ligne d'arrivée que le vainqueur, le Hollandais Jan Janssen a réussi à fausser compagnie au peloton. Entrant en tête sur la piste cendrée de Limoges, il n'a plus été rejoint. Derrière lui, le Belge Rik van Looy a pris la deuxième place et la bonification de 30 secondes attribuée au deuxième de l'étape. Van Looy a, d'autre part, reçu la prime de combativité. Une ombre au tableau de cette étape. Tous les coureurs, sauf Kurt Gimmi, ont terminé dans le même temps que van Looy. Notre seul représentant qui souffre de maux intestinaux a lâché définitivement prise à une quarantaine de kilomètres de l'arrivée. Gimmi a terminé dans les délais mais avec un quart d'heure de retard sur le peloton. C'est dommage car jusqu'alors le comportement de Gimmi avait été excellent.

Classement de l'étape :

1. Janssen (H), 6 h 1' 59" (avec bonification 6 h 0' 59") ; 2. van Looy (B), 6 h 2' 3" (avec bonification 6 h. 1' 33") ; 3. Foré (B) ; 4. Graczik (F) ; 5. van Aerde (B) ; 6. Daems (B) ; 7. Bocklandt (B) ; 8. Beheyt (B) ; 9. Ignolin (F) ; 10. Carlesi (I) ; 11. Bariviera (I) ; 12. Gainche (F) ; 13. van Geneugden (B) ; 14. Aerenhouts (B) ; 15. Desmet (B) ; puis 119. Gimmi (S), 6 h. 16' 35".

LE TOUR DE L'AVENIR

Bon comportement des Suisses

Placée sous le signe de la pluie et des chutes, la première étape du Tour de l'Avenir, Périgueux-Bordeaux (128 km), s'est terminée par le succès d'un routier-sprinter hollandais, en l'occurrence le géant Piet van Kreuningen.

Le comportement des Suisses a été bon. Sans une crevaison survenant au moment même où se jouait la course, Roland Zœffel, le plus actif, aurait peut-être apporté une grande satisfaction à Bordeaux. Six sur huit ont terminé avec le gros peloton : une crevaison a retardé Maggi et Berger.

Classement de la première étape : 1. van Kreuningen (Ho), les 128 km en 3 h 03' 43" (avec bonification 3 h 02' 43"), moyenne 41 km 830 ; 2. Sagarduy (Esp), même temps (avec bonification 3 h 03' 13") ; 3. Tcherepovitch (URSS) ; 4. Melikov (URSS) ; 5. Schulz (Al) ; 6. Quesada (Esp), tous même temps ; 7. Nuttall (G-B), 3 h 93' 59" ; puis 26. Zœffel (S), puis tout le peloton, avec 30. Binggeli (S), 37. Maurer (S), 58. Heinemann (S), 67. Haeberli (S) ; 71. Dubach (S), tous dans le même temps que Nuttall ; 94. Herger 3 h 11' 10" ; 95. Maggi, même temps.

Dans la course nationale cycliste pour juniors organisée par la « Pédale locloise »

Tendon s'échappe peu avant l'arrivée et résiste au retour du peloton

En remplacement de son traditionnel Grand prix, la « Pédale locloise » a organisé une course nationale pour juniors.

Cette épreuve courue par plus de cinquante jeunes « espoirs » du cyclisme helvétique a été très animée.

Sur le difficile parcours le Locle - la Chaux-de-Fonds - la Sagne - les Ponts-de-Martel - la Brévine - le Locle - la Chaux-du-Milieu - la Brévine - le Locle, soit 87 kilomètres, le vainqueur, le Jurassien Ed. Tendon a réalisé la remarquable moyenne de 37 km 284. L'allure a été rapide dès le début et les favoris n'ont pas tardé à former un peloton d'une vingtaine d'unités dès la montée du Reymond dans la côte de la Vue-des-Alpes.

Au premier passage au Locle, ce peloton passait compact, emmené par le Fleurisan A. Pancella. A quelques kilomètres, de l'arrivée, le champion neuchâtelois et jurassien E. Tendon, de Courfaivre, faussait compagnie à ses compagnons et prenait une légère avance. Malgré une réaction du peloton, Tendon réussissait à conserver son avantage et franchissait en vainqueur la ligne d'arrivée, sur la magnifique route du Col-des-Roches. Joli succès sportif à l'actif du Vélo-club loclois qui ne manquera certainement pas de récidiver l'an prochain. A moins bien entendu que l'on trouve une solution nouvelle pour l'organisation d'une course pour professionnels ou amateurs et indépendants.

Classement : 1. Edgar Tendon, Courfaivre, 2 h 0' 20", moyenne 37 km 284 ; 2. Hugo Baumann, Bâle, 2 h 0 25" ; 3. Walter Burki, Gwatt ; 4. Christian Recordon, Yverdon ; 5. Willy Brandt, Montreux ; 6. Franz Rothbach, Uttingen ; 7. Hermann Guillioud, Montreux ; 8. Jean-Paul Eicher, Genève ; 9. Bruno Theiler, Thoune ; 10. ex aequo : Geissmann, Bâle; R. Leibundgut, Kiesen ; U. Meier, Oberpipp ; Toni Frank, Pfaffnau ; 14. Rudi Fries, Zofingue ; 15. J.-Marcel Balmer, la Chaux-de-Fonds, tous dans le même temps.

P. Ma.

NOUVELLES BRÈVES

● A Troyes, l'athlète français Guy Husson a amélioré le record de France du marteau avec un jet de 67 m 70. Il détenait déjà le précédent record avec 65 m 52, depuis le 8 septembre dernier.

● Championnat suisse de water-polo de ligue nationale A: Limmat - Lugano 4-3; Horgen - Kreuzlingen 7-1 ; Saint-Gall - Vevey 3-3 ; Kreuzlingen 1 Vevey 1-0 ; Saint-Gall - Lugano 2-0. Ligue nationale B : Frauenfeld - Bâle 4-3 ; Schaffhouse - Old Boys 16-3 ; Soleure - Léman natation Lausanne 5-1.

● C'est le Suédois Stefan Eneqvist sur « Husqvarna » qui a remporté la victoire dans la catégorie 250 cmc internationale du motocross de Gunsberg. Dans la catégorie 500 cmc nationale la victoire est revenue à Bernard Bussy, de Renens, sur « BSA ».

● A Lucerne, dans le cadre de la 66me Fête fédérale de gymnastique, la rencontre internationale Suisse-Allemagne de handball s'est terminée par la victoire des joueurs helvétiques sur le résultat de 11-7 (4-3).

● A Potzdam, en moins de 24 heures, l'athlète de l'Allemagne de l'Est Siegfried Valentin vient d'accomplir deux performances de valeur. En effet, il a couvert le mile et le 1500 m respectivement en 3' 56" 9 (deux dixièmes de seconde de plus que son record d'Europe) et en 3' 39" 7.

AUTOMOBILISME

Le Grand prix de Reims

Jim Clark vainqueur

Le 49me Grand prix de l'Automobile-Club de France, couru sur le circuit de Reims-Gueux, sur une distance de 439 km 992, s'est terminé par une nouvelle victoire du Britannique Jim Clark, sur « Lotus », qui a couvert la distance en 2 h 10' 54"3 (moyenne 201 km 660). Au cours de cette épreuve, quatrième manche du championnat du monde des conducteurs, le vainqueur a établi un nouveau record du tour en 2' 21"6 (moyenne 221 km 061). Notre compatriote Siffert s'est brillamment classé au sixième rang.

COLOMBIER (Ne)
CONCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL
5, 6 et 7 juillet 1963

DERNIÈRE MINUTE

Coupe Rappan (matches comptant pour le Sport-Toto) :

Fiorentina - Zurich 1-0 ; Modena - Young Boys 3-1 ; Rouen - Lierse 2-0 ; Sampdoria - Lausanne 5-0 ; Sedan - Standard Liège 2-2; Venezia - La Chaux-de-Fonds 2-1 ; Ajax Amsterdam - Tasmania Berlin 5-1 ; Bayern Munich - Goeteborg 2-2 ; Sparta Rotterdam - Vienna 5-1 ; AC Vienne - Pirmasens 3-0.

Voici quelques détails : *Fiorentina - Zurich 1-0 (1-0).* But marqué par Marchi, à la 2me minute. Mille cinq cents spectateurs. Les Zuricois ont joué comme suit : Schley ; Stählin, Leimgruber ; Kaiserauer, Brodmann, Kuhn ; Feller, Martinelli, von Burg, Sturmer, Frey.

Sampdoria - Lausanne 5-0 (3-0) : Buts de da Silva (2), Tomasin, Brighenti et Cucciaroni. 2000 spectateurs. Formation de Lausanne : Amez-Droz ; Armbruster, Hunziker ; Tacchella, Schneiter, Rey ; Gottardi (Simonet), Polencent, Frigerio, Glisovic, Rajkov.

Modena - Young Boys 3-1 (3-1) : Buts de Bettini (2) et Conti pour Modena et Daina, pour les Bernois. 4000 spectateurs. L'arrière Laroche a eu la jambe fracturée. Young Boys : Ansermet ; Frieden, Laroche (Lehmann) ; Schnyder, Fuhrer, Marti ; Schultheiss, Daina, Grunig, Oliviera, Fullemann.

Venezia - La Chaux-de-Fonds 2-1 (0-0) : buts de Poffet pour les Neuchâtelois, Pochissimo et Raffin pour les Vénitiens.

Colonne des gagnants :

1 1 1 1 1 X 1 1 1 X 1 1

Migraines: Mélabon le médicament réputé sous forme de cachets

N'achetez pas des illusions !
N'achetez pas des frais généraux !
Achetez des marchandises au plus juste prix !

MEUBLES LOUP
NEUCHATEL - Beaux-Arts 4 Tél. 5 30 62

ENNEMI DES FRAIS GÉNÉRAUX

Ne dites plus, c'est cher, lisez et venez voir

Un record du bon marché
Un record du bon meuble
Un record du beau meuble

Grandes facilités de paiement

3 RECORDS qui laissent chaque intéressé songeur quant à la qualité et à nos prix avantageux.

50 Chambres à coucher :
de Fr. 700.— à 3700.—

35 Salles à manger :
de Fr. 600.— à 4000.—

50 Studios salons :
de Fr. 230.— à 2600.—

Reprise en compte de vos vieux meubles

Un choix grandiose en meubles isolés : soit

Armoires	à partir de :	Fr. 160.—
Commode	»	Fr. 120.—
Divan-lit	»	Fr. 190.—
Double lit	»	Fr. 330.—
Chaise	»	Fr. 28.—
Fauteuil	»	Fr. 45.—
Table radio	»	Fr. 26.—
Table salon	»	Fr. 35.—
Entourage divan	»	Fr. 135.—
Tapis moderne jute	»	Fr. 80.—
Tapis laine	»	Fr. 180.—

Choix immense dans tous les prix

Etc., venez voir, venez comparer

Livraison gratuite dans toute la Suisse

UNE EXPOSITION UNIQUE EN SON GENRE, venez voir les 150 mobiliers

MEUBLES LOUP
Beaux-Arts 4 - Tél. 5 30 62 Croix-du-Marché 3

Vous ne regretterez pas le déplacement

PEUGEOT

Toutes les qualités de la Limousine 404. 5 places — 5 portes — Siège arrière amovible. Charge utile: 640 kg (conducteur et passager compris). La porte arrière à contrepoids se manœuvre aisément et reste dans n'importe quelle position. Important: Romaines pour la fixation rapide d'un porte-bagages, évitant tout glissement. Chargement et déchargement faciles. **Moteur à essence: 66 CV/SAE, mais seulement 7,47 CV à l'impôt!** Egalement livrable avec moteur Diesel.

Commerciale 404 Grand Luxe

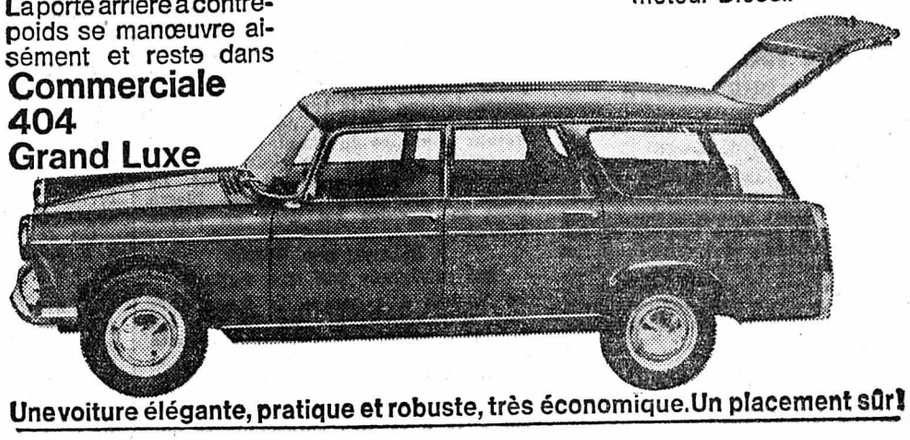

Une voiture élégante, pratique et robuste, très économique. Un placement sûr!

Venez voir et essayer les derniers modèles chez l'agent Peugeot depuis 1931 :

J.-L. SEGESSEMANN, GARAGE DU LITTORAL - NEUCHATEL
Tél. 5 99 91, Pierre-à-Mazel 51 - début route des Falaises. Magasin d'exposition : rue de la Place-d'Armes 3.

A FLEURIER : Garage Lebet — A SAINT-AUBIN : Garage Perret

COUPE HARDY AUTORISÉ
FRANÇOIS coiffeur de Paris
NEUCHATEL
2, rue Saint-Maurice, tél. 5 18 73

Prêts jusqu'à Fr. 10 000.–, aussi pour les vacances. Rapide, discret, coulant

enocari + cie

Gartenstr. 120, Bâle, Tél. 061/35 53 30

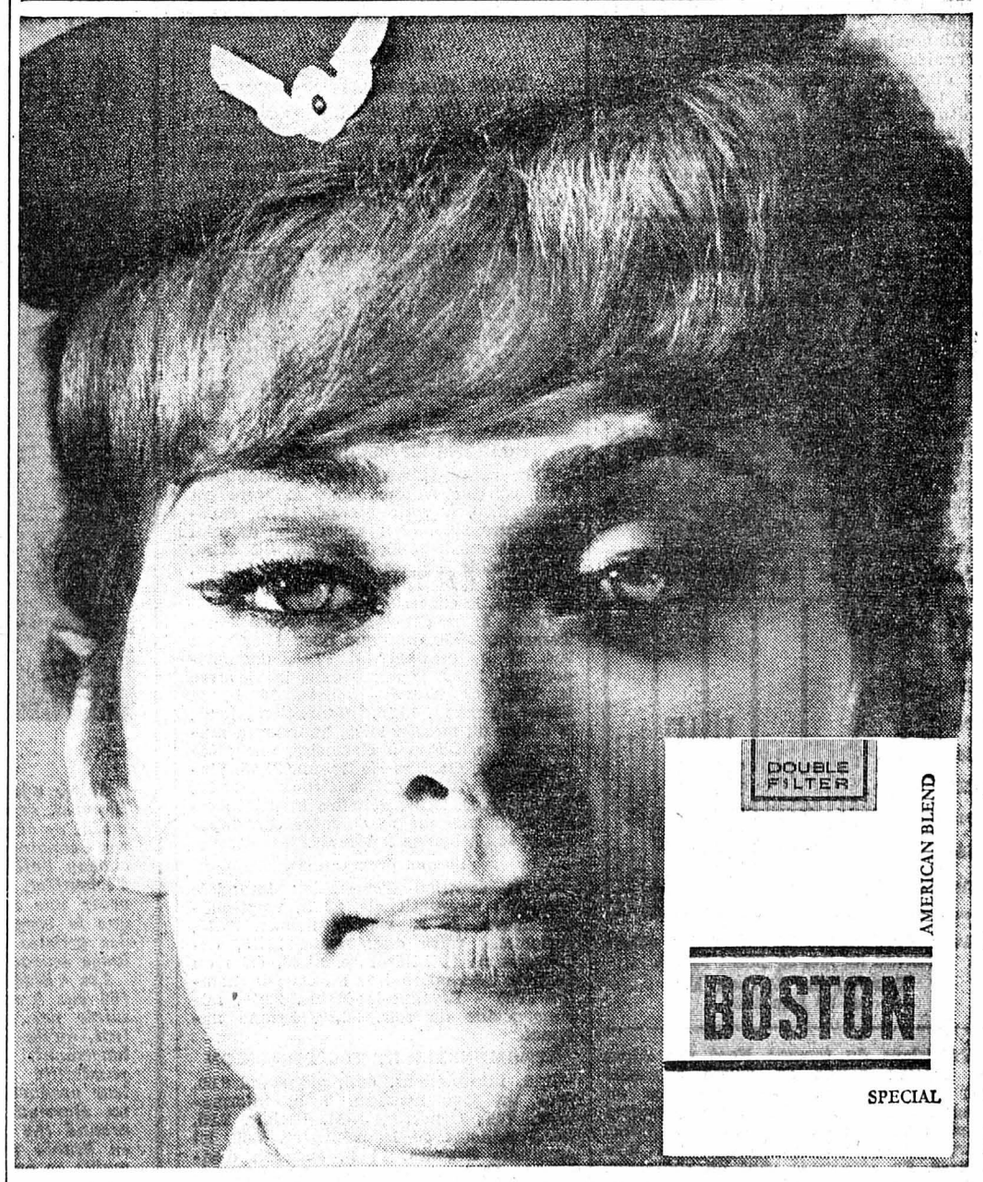

dans l'élégant emballage blanc!

American-Blend format long double filtre

Pour moi BOSTON SPECIAL FR. 1.-

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La Passagère de l'aube

ROMAN

par 3

SUZANNE CLAUSSE

La fidèle gouvernante attendit pour l'interroger que les sanglots qui la secouaient se fussent un peu calmés. Elle se contenta de garder contre elle le mince corps de l'enfant qu'elle avait élevée et dont elle comprenait mieux que personne le désarroi. Quand elle la vit se détendre, elle demanda avec douceur :

— Qu'est-ce qui est affreux, ma colombe ?

— Ce... ce que me demande oncle Pierre...

Marie-Ange se redressa pour essuyer ses yeux rougis. Silencieusement, Pauline l'aida à retirer son manteau et son chapeau. Puis elle attendit patiemment que la jeune fille s'expliquât.

— Eh bien !... voilà... Oncle Pierre laisse toute sa fortune à son neveu et à moi, mais à la condition qu'il m'épouse. Dans le cas contraire, tout ce qu'il possède, en dehors d'un legs en ta faveur, doit revenir à certaines œuvres militaires... N'est-ce pas épouvantable ?

Les rides qui creusaient le vieux front de Pauline semblèrent s'accentuer subitement. Elle demeura quelques secondes silencieuses.

— Qu'en dit le docteur Chambry ? demanda-t-elle enfin.

— Lui ! Tout d'abord, il s'est mis en colère, puis il a déclaré qu'il n'accepterait jamais une telle clause. Mais il s'est apaisé après que Me Valois lui eut fait observer que cela nous regardait tous les deux et que nous devions, l'un et l'autre, réfléchir avant de prendre une détermination quelconque... Je ne sais encore ce que va décider le docteur... Mais moi, je suis bien résolue à refuser.

— Dans ce cas... que vas-tu devenir, ma pauvre petite ? Où iras-tu ?

— Je ne sais pas, Pauline, je verrai bien... En attendant, je retourne chez Me Valois... Jean-Paul était à l'enterrement, il doit être là pour quelques jours.

La vieille femme soupira. Son regard affectueux enveloppait Marie-Ange tandis qu'elle remettait un peu d'ordre dans sa coiffure. Tout en l'aidant à passer sa veste, elle se demandait avec inquiétude si le colonel avait eu raison de la garder ainsi, confinée dans ce coin perdu... Combien elle allait être désarmée devant la vie lorsqu'il lui faudra l'affronter en face. Il y avait bien la solution de la garder près d'elle, dans la petite maison qu'elle devait à la générosité de son maître. Mais l'enfant y vivrait étouffée. Les rentes de Pauline, suffisantes pour une vieille femme comme elle, se véléraient bien maigres pour vivre à deux. Le pays était pauvre et sans débouchés. La jeunesse de Marie-Ange s'y fanerait.

Prête maintenant, la jeune fille posa un baiser sur la joue ridée de la fidèle servante.

— J'ai deux heures devant moi... Je reviendrai pour dîner. Annette sera sans doute occupée à l'étude avec son père, mais j'espère rencontrer Jean-Paul...

Pauline la regarda s'éloigner. Vive, légère, elle semblait à peine toucher terre. La vieille femme sentit des larmes monter à ses yeux tandis que ses mains se joignaient pour une prière silencieuse :

— C'est un petit oiseau... une mésange, murmura-t-elle. Ah ! Dieu juste ! protégez sa faiblesse !

II

Marie-Ange connaissait les êtres. Délaissant l'entrée réservée à l'étude, elle pénétra chez le notaire par la petite porte de côté qui donnait sur le jardin. Entretenu de temps à autre par un vieil homme du pays, ce coin de terre avait un charme sauvage que ne connaissait pas celui de la Fauconnière livré à un jardinier plein de zèle et de minutie.

La jeune fille s'approcha d'une fenêtre grande ouverte.

— Fantine, appela-t-elle, doucement.

Une femme âgée, petite et maigre comme un sarment, apparut aussitôt. Son visage un peu dur s'éclaira.

— Ah ! c'est Mam'zelle Marie-Ange...

— Est-ce que Jean-Paul est là ?

— Oui. Il est dans sa chambre... J'vas l'appeler.

La jeune fille eut à peine le temps de faire quelques pas dans l'allée que déjà un grand garçon la rejoignait et s'emparait des deux mains qu'elle lui tendait.

— Ma petite Marie-Ange ! J'ai tant pensé à toi... Comme tu dois avoir de la peine !

— Hélas ! je n'arrive pas à réaliser que le cher oncle Pierre est parti pour toujours... que je n'entendrai plus sa voix sonore m'appeler. C'est affreux ! Jean-Paul !

— Ma pauvre petite ! Que vas-tu faire, maintenant ?

Tout en parlant, ils avaient gagné un coin de jardin où quelques sièges étaient disposés, sous une tonnelle de vigne vierge que l'automne proche rougissait déjà. La première quinzaine de septembre s'achevait. Dans l'air encore chaud, une légère aigreur annonçait la fin de l'été.

Jean-Paul fit asseoir la jeune fille et prit place à ses côtés. Un parfum violent de rose et de chèvrefeuille flottait dans le vent léger qui soulevait à peine les fins cheveux de Marie-Ange. Elle sentait sur elle le regard clair du jeune homme, plein de pitié douce.

— Ecoute, Jean-Paul... il faut que tu le saches... Les conséquences de cette mort sont encore plus affreuses que tu ne penses. Oncle Pierre a laissé un testament que ton père vient de nous communiquer à... son neveu et à moi. Il laisse toute sa fortune à celui-ci... n'y mettant qu'une condition *sine qua non*; son mariage avec moi !

Le jeune homme fit un bond terrible.

— Ce n'est pas possible !

— Si... hélas !

— Tu n'accepteras pas, je pense ?

— J'espère bien que non. Malheureusement, il faut que nous soyons d'accord tous les deux... aussi bien sur le plan de l'acceptation que sur celui du refus. Dans ce dernier cas, toute la fortune d'oncle Pierre reviendra à des œuvres...

— Mais c'est de l'aberration ! A quoi a-t-il pu penser en écrivant un pareil ultimatum ?

Sans le savoir, le jeune homme venait d'emprunter le même mot que Bernard. Mais, perdue dans sa tristesse anxieuse, Marie-Ange ne le remarqua pas.

— Je ne sais pas murmura-t-elle. J'avoue que je ne puis comprendre le mobile qui l'a poussé à prendre une aussi singulière détermination.

— Singulière, dis-tu ? Je la trouve, pour ma part, inconcevable, que dis-je, odieuse.

La colère du jeune homme était sincère. Il se sentait absolument révolté devant une telle décision qui jetait la douce Marie-Ange dans les bras de l'homme dont il avait encore devant les yeux le visage impassible, hautain.

— Mais « lui » qu'en dit-il ?

— Il s'est révolté tout d'abord... puis il a décidé de rester un jour de plus ici pour réfléchir à son aise. Nous devons reparler de tout cela, ce soir, après le dîner.

Marie-Ange se tut. Son doux visage reflétait le trouble de son cœur. Jean-Paul tira avec nervosité sur la cigarette qu'il venait d'allumer. Son visage s'était assombri. Il ne savait en vérité que dire. Un roucoulement de tourterelle combla le silence. Une sensation de paix, de quiétude saisit la jeune fille ; il lui sembla, tout à coup, que, près du cher compagnon de son enfance aucun mal ne pourrait l'atteindre... que là était son destin. Mais oui, c'était tellement simple ! Comment n'y avait-elle songé plus tôt ? D'instinct, elle était venue vers lui.

(A suivre)

A Neuchâtel et dans la région

Les accidents dans la région

(SUITE DE LA DERNIÈRE PAGE)

Entre Sainte-Croix et Yverdon

Une voiture se jette contre une maison

Quatre habitants des Fourgs blessés dont un grièvement

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, vers 4 h 45, une voiture française occupée par quatre habitants des Fourgs est sortie de la route à l'entrée de Peney, entre Yverdon et Sainte-Croix, et s'est jetée contre l'angle d'une maison. Les quatre occupants ont été blessés et, hier soir, l'un d'eux était toujours dans le coma. Enquête par la gendarmerie de Baulmes.

● Entre Boveresse et Fleurier
UNE AUTO SE JETTE CONTRE UN ARBRE

(c) Dans la nuit de vendredi à samedi, un automobiliste de Boveresse, M. P. B., a perdu la maîtrise de sa machine peu avant la forêt de la Caroline et est allé se jeter contre un arbre. Le conducteur s'en est sorti indemne. Sa voiture a le côté gauche démoli.

● UNE COLLISION A GRANDSON

(sp) Dimanche, à 19 h 30, un autocar postal descendant du Mauborget, au-dessus de Grandson, est entré en collision avec une voiture française venant de Novalles. Dégâts aux deux véhicules.

● Deux accrochages par refus de priorité à Neuchâtel

Samedi, à 23 h 30, une voiture vaudoise circulant rue des Beaux-Arts en direction de Saint-Blaise n'a pas accordé la priorité à une voiture neuchâteloise roulant rue Jean-Jacques-Lallemand. Les deux véhicules sont endommagés et les dégâts se montent à 2000 francs.

Dimanche, à 15 h 50, une voiture bernoise roulant rue de l'Hôpital et se disposant à s'engager dans la rue du Château, a été heurtée par une voiture circulant rue du Seyon à laquelle la première devait la priorité. Légers dégâts, constatés comme les précédents, par la gendarmerie de Neuchâtel.

Au Locle, une voiture quitte la route et termine sa course dans un jardin

(c) Dimanche matin à 3 heures, un jeune automobiliste de la Brévine circulant le long de la rue Girardet a soudain perdu la maîtrise de son véhicule devant le garage du Stand. Il a traversé un trottoir, franchi une clôture de jardin où il s'est finalement arrêté. Le jeune automobiliste n'est pas blessé mais sa machine est dans un piteux état.

A Bienne, une fillette est renversée par une voiture

(c) Samedi à 7 heures, la jeune Thérèse Hildebrandt, née en 1954, a été renversée par une automobile à la route de Dessenberg. Blessée sérieusement, la fillette a été transportée à l'hôpital.

Collision à Sutz

(c) A 17 h 17, une automobile et une motocyclette sont entrées en collision à Sutz-Lattrigen. Le motocycliste, M. Werner Rench, représentant à Brugg, dut être hospitalisé à Bienne.

Dans la descente de Macolin une moto se jette contre un talus

(c) Descendant de Macolin, un motocycliste a manqué le virage et s'est jeté contre un talus. Le conducteur et sa passagère ont dû être hospitalisés à l'hôpital de district.

Collision sur la route de Reuchenette

(c) Dimanche, vers midi, une collision s'est produite sur la route de Reuchenette qui a opposé deux voitures. Trois blessés, des Bâlois, ont dû être transportés à l'hôpital.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 29 juin. Température : moyenne : 17,4 ; min. : 10,8 ; max. : 22,3. Baromètre : moyenne : 723,2. Vent dominant : direction : sud ; force : faible jusqu'à 20 h, ensuite nord faible. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux.

30 juin. Température : moyenne : 14,3 ; min : 12,0 ; max. : 17,3. Baromètre : moyenne : 721,2. Eau tombée : 9,1 mm. Vent dominant : direction : sud ; force : calme. Etat du ciel : couvert avec pluie dès la fin de la matinée.

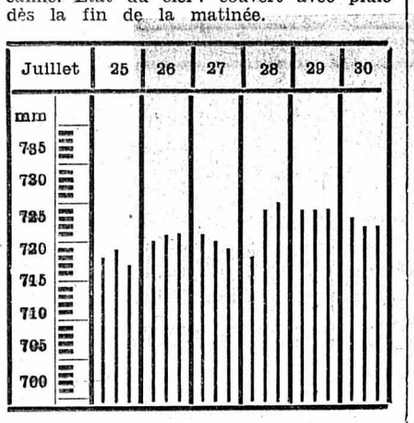

Niveau du lac, 29 juin, à 6 h : 429,84
Niveau du lac, 30 juin : 429,83.
Température de l'eau, 17°
ce 30 juin 1963

Prévisions du temps : Nord des Alpes et Valais : temps en partie ensoleillé par ciel variable. Quelques pluies ou orages, spécialement lundi. Températures diurnes voisines de 20 degrés en plaine, comprises entre 10 et 15 degrés à 1500 mètres. En montagne vent du sud-ouest.

Grisons : tout d'abord encore beau, ensuite temps variable, orageux et moins chaud.

Sud des Alpes : très nuageux à couvert. Pluies régionales. En plaine températures 20 à 25 degrés dans l'après-midi. En montagne vent faible du sud-ouest.

Naissances

Monsieur et Madame Ernest BONFIGLI-LEHMANN ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Daniel - Philippe

29 juin 1963

Clinique du Crêt, Neuchâtel — Fahys 101

Monsieur et Madame Claude BOREL-WEBER ont le grand bonheur d'annoncer l'heureuse naissance de

Francine

29 juin 1963

Clinique du Crêt, Neuchâtel — Champréveyres 10, Hauterive (NE)

Monsieur et Madame Daniel COSTE ont la très grande joie d'annoncer la naissance de leur fils

Joël

le 30 juin 1963

Clinique du Crêt, Neuchâtel — Petit-Pontarlier 1, Neuchâtel

Monsieur et Madame Jean HEIMANN-GRISEL ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Catherine - Berthe

28 juin 1963

Clinique du Crêt, Neuchâtel — Uttins 5, Peseux

JURA VAUDOIS

BAULMES

Trois génisses foudroyées

(sp) A la fin de la semaine dernière, trois génisses paissant à la Jougnennaz, près de Baulmes, ont été foudroyées. Leurs charognes ont été retrouvées par le berger. Les bêtes ont été « encrottées », c'est-à-dire enterrées sur place.

RADIO et TÉLÉVISION

Lundi

SOTTENS ET TÉLÉDIFFUSION

7 h, petite aubade. 7.15, informations. 7.30, bonjour à tous. 8.30, la terre est ronde. 9.30, à votre service. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, au carillon de midi avec les ailes. 12.45, informations. 12.55, La Véritable Histoire de Robinson Crusoé, feuilleton. 13.05, le catalogue des nouveautés. 13.25, le concerto français.

16 h, le rendez-vous des isolés. Port-Tarascon. 16.20, musique pour l'heure du thé. 17 h, perspectives. 17.45, donnant-donnant. 18.30, le micro dans la vie avec le Tour de France cycliste. 19 h, la Suisse au micro. 19.15, informations. 19.25, le miroir du monde. 19.45, impromptu musical. 20 h, L'Etui à clarinette, une pièce policière de Georges Hoffmann. 21.05, place au bal. 22.05, poètes étrangers. 22.30, informations. 22.35, activités internationales. 23 h, musique de chambre contemporaine. 23.30, hymne national.

Second programme

19 h, émission d'ensemble : farandole populaire internationale. 20 h, vingt-quatre heures de la vie du monde. 20.15, enrichissez votre discothèque. 21.10, découverte de la littérature. 21.30, écho du Festival international de musique de chambre 1963 - Divonne-les-Bains. 22.10, micromagazine du soir. 22.30, hymne national.

BEROMUNSTER ET TÉLÉDIFFUSION

6.15, informations. 6.20, gai réveil. 6.50, pour un jour nouveau. 7 h, informations. 7.05, Concerto, J.-M. Leclair. 7.25, les 3 minutes de la ménagère. 7.30, ici autoradio Svizzera. 11 h, émission d'ensemble. 12 h, chansons populaires américaines. 12.20, nos compliments. 12.30, informations. 12.40, musique jodels. 13.15, mélodies inoubliables. 14 h, émission féminine. 14.30, chant. 14.55, Humoresque, Schumann. 15.20, pour les aveugles.

16 h, œuvres de Ravel. 16.50, poèmes et récits. 17 h, mélodies sud-américaines. 17.30, pour les enfants. 18 h, musique dans le soir. 18.45, la nouvelle loi sur la circulation routière. 19 h, actualités ; Tour de France cycliste. 19.20, communiqués. 19.30, informations, écho du temps. 20 h, concert demandé. 20.30, notre boite aux lettres. 20.45, concert demandé. 21 h, Collegium musicum de l'Université de Strasbourg. 21.40, légende contemporaine de W. Lohmeyer. 22.15, informations. 22.20, chronique hebdomadaire pour les Suisses à l'étranger. 22.30, musique pour piano et chants pour la deuxième école viennoise.

TÉLÉVISION ROMANDE

20 h, téléjournal. 20.15, carrefour. 20.30, l'Europe en musique, variétés. 21.30, chronique du Sud. 21.55, soir-information, carrefour, l'ATS. 22.20 - 22.35, téléjournal.

ÉMETTEUR DE ZURICH

20 h, téléjournal. 20.15, l'antenne. 20.30, La Belle-Mère, d'après Ch. Dickens. 20.55, forum 63. 21.45, Bayahihan, danse de Manila dans les Philippines. 22.15, téléjournal.

CARNET DU JOUR

Aula de l'université : 20 h 15, audition de fin d'année scolaire du Conservatoire de musique.

CINÉMAS

Palace : 20 h 30, Le Cave est piégé.
Arcades : 20 h 30, Jumbo la sensation du cirque.
Rex : 20 h 15, Rocco et ses frères.
Studio : 20 h 30, La Colline des potences.
Bio : 15 h, La Charge du 7me lanciers. 20 h 30, Vive Henri IV, vive l'amour.
Apollo : 15 h et 20 h 30, Le Diable blanc. 17 h 30, Les Légions de Cléopâtre.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) :
J. Armand, rue de l'Hôpital

De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

Vendredi soir à la Collégiale

ARMIN JORDAN ET SON ORCHESTRE DE CHAMBRE

Hélas ! Nos soirées de juin ne ressemblent guère à celles de Naples ou de la Côte-d'Azur : c'est à l'intérieur de la Collégiale et non dans le cloître ou dans la cour du Château, que ce concert-sérénade eut finalement lieu. Un fort beau concert auquel un nombreux public ne ménagea pas ses applaudissements.

On sait que cet ensemble, fondé il y a quatre ou cinq ans, est composé de jeunes professionnels, romands pour la plupart. Quant à son directeur Armin Jordan, qui n'a guère dépassé la trentaine, il a été récemment nommé chef d'orchestre au Stadttheater de Zurich. C'est là, on en conviendra, une sérieuse référence. L'effectif change parfois, mais on y trouve toujours quelques-uns de nos concitoyens, tels, vendredi soir, MM. Jaquerod et Deluz. Cette participation neuchâteloise nous réjouit d'autant plus que l'orchestre A. Jordan fournit un excellent travail et nous vaut souvent des interprétations remarquables.

Preuve en est que malgré les conditions acoustiques assez défavorables — une résonance peut-être flatteuse pour les instruments pris séparément, mais qui alourdit la sonorité d'ensemble et disperse les aigus — Armin Jordan et ses musiciens nous ont donné un Mozart extrêmement vivant, à la fois souple et précis, d'une rare justesse de phrasé et d'accent.

Les deux œuvres maîtresses du programme, écrites pour cors, hautbois et cordes (premier hautbois : M. E. Meylan de l'O.C.L.) étaient le Divertimento en ré majeur K. 251, la Symphonie en la K. 201, que Mozart composa à l'âge de dix-huit ans. Toutes deux comptent parmi les chefs-d'œuvre les plus accomplis du jeune maître. Au style galant et gracieux du Divertimento s'oppose l'intensité expressive de la Symphonie, dont les deux allegros, énergiques et passionnés, sont à citer parmi les meilleurs moments de tout le concert.

La voix de la jeune Hollandaise H. van Bork, qui vient d'être engagée comme soprano lyrique par le Théâtre de Bâle, fut une révélation. Un beau timbre, surtout une musicalité et une aisance exceptionnelles. C'est avec la même facilité qu'elle se meut dans les tessitures extrêmes, qu'elle sait rendre les accents dramatiques du grand air de concert « Ah, lo previdi », le ton recueilli ou les brillantes vocalises du motet « Exultate ». Enfin, la mobilité de sa voix lui permet — ce dont si peu de cantatrices sont capables — de chanter, même dans les tempi les plus rapides, sans la moindre altération rythmique, avec la précision d'un instrument d'orchestre. Hanneke van Bork, un nom à retenir.

Ce concert, le dernier de la saison, était organisé par les Jeunesses musicales de Neuchâtel.

L. de Mv.

Samedi soir, à la Salle des conférences

Les « Faux-Frères », les « Black-Jacks » et Jacky Moulière ont enthousiasmé les « copains » neuchâtelois

(Photo Avipress - J.-P. Baillod)

Soirée « jeune » à la salle des conférences, samedi soir. Un public de moins de vingt ans était venu écouter ses « copains » du même âge. Comme chacun l'attendait, l'ambiance allait s'échauffer. C'est peut-être pour prévenir une soirée « chaises cassées » que le programme fut tempéré par des artistes non « Rock » et d'assez longs entractes... !

Les « Black-Jacks » d'Aix-les-Bains (61 ans à eux quatre) attaquent la soirée par un morceau très grave, lent, qu'ils rythment d'un léger balancement. Ils garderont cette impassibilité physique durant toute leur production, même en exécutant un classique très rythmé : « Rock around the clock ». La salle se met en branle pour eux et frappe des mains en cadence.

Coupure. Lumière. Entracte. On ne veut pas de désordre ! ! !

A la reprise, changement de ton : le duo israëlien Ofarim. Son répertoire est étranger au « Rock » et il s'adresse donc à un public différent. Ce fut là la surprise : leur premier chant récolta une des plus fortes ovations de la soirée. La voix extraordinairement souple et puissante d'Esther Ofarim fut bissée deux fois... ce qui tend à prouver que les « copains » savent apprécier la bonne chanson, même si elle n'est pas « twist ».

Les Faux-Frères de Lausanne (nonante-trois ans à eux cinq) s'imposèrent d'entrée avec plus de « présence » que les « Black-Jacks ». Leur jeu est peut-être moins sûr que celui du groupe français (dont deux membres jouent de la guitare classique) mais on les sent animés d'un enthousiasme passionné. Ils aiment, ils le disent, et ils veulent le dire le mieux possible, avec de la bonne musique et de bons textes. Leur « Camargue » illustre assez précisément cette recherche très lointaine de la violence. C'est la nostalgie de quelque chose de pas encore vécu. Retenus par deux bis, ils cèdent enfin la place à Tiny Yong, une jeune Vietnamienne de Paris qui interprète les chansons de son dernier disque, dont une très jolie ballade de son pays, et son grand succès : « Tais-toi petite folle ».

Enfin éclate la « bombe » tant attendue : Jacky Moulière, 19 ans et depuis treize années sur les planches.

D'entrée, il déchaîne la salle. Il danse, chante, joue de la guitare électrique et anime son ensemble très « bruyant ». Un malheureux contretemps à la douane l'a retardé, ce qui ne lui a pas permis de régler son installation sonore très compliquée. Un sens aigu du spectacle doublé d'une connaissance précise du geste « rock » lui a permis de porter l'enthousiasme de la salle à son comble. C'est sur ce paroxysme que se sont achevées ces deux heures de spectacle « copain »...

G. B.

Un voleur de billet factice recherché par la police

Une Genevoise, en séjour à Neuchâtel, s'est fait voler son porte-monnaie ces derniers jours alors qu'elle faisait des achats dans un grand magasin. Or, ce porte-monnaie contenait un billet factice de cent francs qui avait été distribué à but publicitaire dans un bar genevois. Le voleur, heureux de sa trouvaille, voulut faire de la monnaie dans un kiosque, mais la tenancière flairant la supercherie, refusa de le changer. Le signalement du voleur est connu et la police de sûreté enquête.

Accrochage à la rue du Seyon

Hier soir, peu avant 21 heures, une voiture débouchant de la rue de l'Hôpital sur la rue du Seyon n'a pas accordé la priorité à une autre automobile et l'a légèrement accroché au passage. Les dégâts sont peu importants.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Un piéton fait une chute

(c) Samedi, à 22 heures, Mme Alice Schumacher, a fait, à la suite d'un faux mouvement, une chute, rue Fritz-Courvoisier. Souffrant d'une foulure à une jambe, elle a été conduite à l'hôpital.

RÉGIONS DES LACS

Un couple d'Orpond empoisonné par des champignons

(c) Un couple d'Orpond, près de Bienne, a été intoxiqué après avoir mangé des champignons et transporté à l'hôpital de district.

ESTAVAYER

Décès d'un ancien sergent de gendarmerie

(c) Vendredi est décédé à Estavayer où il était retraité depuis plus de trente ans M. Félicien Michel, sergent de gendarmerie. Le défunt avait fonctionné notamment à Morat avant d'occuper le poste d'Estavayer. Agé de 92 ans, il était l'un des doyens de la cité.

YVERDON

Un ouvrier reçoit une décharge électrique

(sp) M. Adriano Mondelli, 34 ans, employé dans une entreprise de Sainte-Croix, mais travaillant à Yverdon, a été victime d'une décharge électrique, à la fin de la semaine dernière. Son état est rassurant.

Le festival des chœurs paroissiaux du Jura s'est déroulé à la Neuveville

D'un de nos correspondants :

C'est à la Neuveville que les chœurs paroissiaux du Jura se sont réunis à l'occasion de leur festival annuel. Organisé par le chœur paroissial de la cité des bords du lac, cette fête de chant comptait quatre cents choristes venus de Bévilard, Boncourt, Courrendlin, Courtelary-Cormoret, Delémont, Moutier, Porrentruy, Reconvillier, Saint-Imier et Tramelan.

Après avoir assisté au culte radiodiffusé et présidé par le pasteur Jean-Willy Clerc, de la Neuveville, les différentes sociétés se présentèrent devant le jury présidé par M. André Luy et exécutèrent les morceaux individuels. Après le repas de midi qui fut servi dans les différents hôtels et restaurants de la ville, l'ensemble des chœurs paroissiaux du Jura participa à un grand concert spirituel dont la direction générale était confiée à M. Jean-Pierre Luthert, professeur. On entendit des œuvres d'Aichinger, Sweelinck, Jean-Sébastien Bach et Henry Schutz, notamment de ce dernier, le magnifique psaume 136, écrit pour chœur, cuivres et orgue. Le concert a été donné avec le concours de M. André Luy, organiste de la cathédrale de Lausanne.

Relevons pour terminer que le comité d'organisation était présidé par M. Otto Stalder, qui salua les chanteurs et que la manifestation fut honorée de la présence des autorités et de M. Henry Reber, président central de la fédération, qui prononça le discours officiel. Le diplôme de vétéran a été remis à Mlle Marthe Naellen, de Saint-Imier, à Mme Odette Matthey et à M. Jean Sprung, tous deux de Bévilard.

VAL-DE-RUZ

Les championnats suisses juniors d'haltérophilie se sont déroulés aux Geneveys-sur-Coffrane

Les Neuchâtelois se taillent la part du lion

De notre correspondant :

La section de poids et haltères des Geneveys-sur-Coffrane a organisé, dimanche après-midi, le championnat suisse juniors d'haltérophilie. Sous la présidence de M. Fernand Gertsch, un comité d'organisation avait travaillé ferme afin d'assurer le succès de cette importante manifestation. A 14 heures, M. Erard, du Locle, secrétaire général, présenta les athlètes. M. Fernand Gertsch salua chacun et souligna le plaisir des organisateurs. M. Jean Tornare, vice-président du comité suisse, apporta des remerciements puis le président des sociétés locales félicita le club local pour son organisation parfaite. Pour ce championnat, la composition du jury était la suivante : M. H. Maeder, arbitre international, J.-P. Devin, R. Boiteux et Fernand Gertsch. Soulignons le magnifique pavillon de prix qui avait été mis à disposition pour récompenser les concurrents.

RÉSULTATS

POIDS COQS (56 kg) : 1. Gilbert Tissot, le Locle (65/80/95 = 240 kg) champion suisse ; 2. Eric Matthey, la Chaux-de-Fonds (57,5/55/95 = 197,5).

POIDS PLUMES (60 kg) : 1. Jean-Claude Rihs, la Chaux-de-Fonds (65/62,5/90 = 217,5 kg) champion suisse.

POIDS LÉGERS (67,5 kg) : 1. Robert Humbert-Droz, le Locle-Sports (80/75/105 = 260 kg) champion suisse ; 2. Heinz Erbert, Autriche, les Geneveys-sur-Coffrane (65/60/80 = 205 kg).

POIDS MOYENS (75 kg) : 1. Gerhard Rapp, Autriche, Zurich (80/82,5/115 = 277,5 kg) ; 2. André Gindrat, le Locle-Sports (77,5/87,5/110 = 275 kg) champion suisse ; 3. Michel Perdrizat, le Locle-Sports (70/80/105 = 255 kg).

POIDS MI-LOURDS (82,5 kg) : 1. Fritz Blaser, la Chaux-de-Fonds (87,5/80/110 = 277,5 kg), champion suisse ; 2. Gangillet Francis, la Chaux-de-Fonds (85/75/100 = 260 kg) ; 3. Henri Andrey (75/80/105 = 260 kg).

POIDS LOURDS-LÉGERS (90 kg) : 1. Edy Lehmann, la Chaux-de-Fonds (90/85/110 = 285 kg) champion suisse.

COFFRANE

Un enfant se blesse en jouant

(c) En jouant avec des camarades, le jeune M. M. a fait une chute à vélo qui nécessita l'intervention d'un médecin pour des points de suture et une piqûre contre le tétanos.

VAL-DE-TRAVERS

FLEURIER

Bagarre sous la cantine

(c) Pendant la nuit de samedi à dimanche, la police a dû intervenir pour expulser deux ressortissants italiens qui se battaient sous la cantine de l'Union des sociétés locales, à Longereuse où l'Ensemble romand d'instruments de cuivre venait de donner concert. Dire que la musique adoucit toujours les mœurs...

Elle fait une chute et se casse une jambe

(c) Samedi après-midi, Mme Udal Rosselet, habitant le Pasquier, a fait une chute devant son domicile. Ayant la jambe droite fracturée, elle a été conduite à l'hôpital.

BUTTES

Epais brouillard au Chasseron

(c) Dimanche, depuis midi, un épais brouillard bouche toute visibilité au sommet du Chasseron. Aussi pendant la journée de dimanche les promeneurs ont-ils été très peu nombreux sur les montagnes. Le thermomètre ne marquait que 8 degrés au-dessus de zéro, ce qui n'est pas une température en rapport avec la date du calendrier !

L'Imprimerie Centrale
1, TEMPLE-NEUF, A NEUCHATEL
tient à la disposition des familles en deuil un grand choix de
CARTES DE REMERCIEMENT
Elle est prête à exécuter les commandes avec soin et dans le plus bref délai

Veillez donc, car vous ne savez pas à quelle heure votre Seigneur doit venir.

Mat. 24 : 42.

Monsieur et Madame Roland Moulin-Bianchi et leur fils Yves ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Emile Schreyer ;
les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Joseph Bianchi,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Maurice BIANCHI
née Alice SCHREYER

leur chère et regrettée mère, belle-mère, grand-mère, tante et parente, que Dieu a reprise à Lui, ce jour, dans sa 74me année, à la suite d'un accident.

Neuchâtel, le 30 juin 1963.
(Fausses-Brayes 17)

L'incinération, sans suite, aura lieu mercredi 3 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire à 14 heures.

Domicile mortuaire : hôpital des Cadolles.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien.

Ps. 23 : 1.

Madame Georges Thiébaud-Kuhfuss, à Chambrelien ;
les familles parentes et alliées,
ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur Georges THIÉBAUD

leur cher époux, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 69me année.

Chambrelien, le 30 juin 1963.

L'incinération, sans suite, aura lieu à Neuchâtel, mardi 2 juillet.

Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.

Culte pour la famille, au domicile, à 14 h 15.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

†

Monsieur Charles Frochaux, à Lausanne ;
Mademoiselle Claire Frochaux, à Lausanne ;
Monsieur et Madame Jules Ketterer, à la Neuveville ;
Madame Blanche Frochaux, à Boudry ;
Monsieur Robert Frochaux, à Boudry ;
Monsieur et Madame Fernand Frochaux et leurs enfants, à Nyon ;
Monsieur et Madame Roland Vuilleumier-Frochaux et leurs enfants, à Berne ;
Monsieur et Madame Bernard Frochaux et leurs enfants, à Colombier ;
les familles Ketterer, Frochaux, Muriset, Gicot, Cottet et Bourgoin,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le profond chagrin de faire part du décès de

Madame
Eléonore Frochaux-Ketterer

leur chère épouse, mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et parente, enlevée à leur tendre affection le 30 juin 1963, munie des secours de la religion.

L'inhumation aura lieu à Lausanne, mardi 2 juillet.

Messe de sépulture en l'église de Notre-Dame (Valentin) à 10 h 15.

Honneurs à l'issue de la cérémonie, à 11 heures.

Domicile mortuaire : chemin des Croix-Rouges 8.

R. I. P.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part

Repose en paix, chère maman et grand-maman, tu pars pour un monde meilleur où le Seigneur-Jésus t'attend avec ceux qui t'ont devancé. Au revoir.

Monsieur et Madame Ernest Rodé-Gimmel, à Dombresson ;
Monsieur et Madame Gabriel Rodé-Blandenier et leurs enfants, Françoise et Gabriel, à Dombresson,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
veuve Fernand RODÉ
née Angeae STETTLER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, aujourd'hui vendredi, après de grandes souffrances vaillamment supportées, dans sa 82me année.

Dombresson, le 28 juin 1963.

Sois fidèle jusqu'à la mort, je te donnerai la couronne de vie.

L'ensevelissement aura lieu à Dombresson, lundi 1er juillet, à 13 h 15.

Culte de famille à 12 h 45.

Domicile mortuaire : Monsieur Ernest Rodé, à Dombresson.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, cet avis en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES ARRIGO
Tél. 8 12 24
PESEUX

SUPERBES COURONNES
GERBES MORTUAIRES
La bonne adresse :
Fleurs Robert Durner
Tél. gare 5 90 01
Place Pury 5 36 07 - Maladière 5 32 30

LOTERIE ROMANDE
plus que 5 jours!
à BRIGUE (VS)
051

PARIS Modes
Poteaux 3 — NEUCHATEL

CHAPELIER SPÉCIALISTE

CHAPEAUX « FALCO »
FEUTRE IMPERMÉABLE
BÉRETS BASQUES

CHAPEAUX DE PAILLE
CASQUETTES

PARIS Modes
Poteaux 3 — NEUCHATEL

voiture ouverte
tête couverte

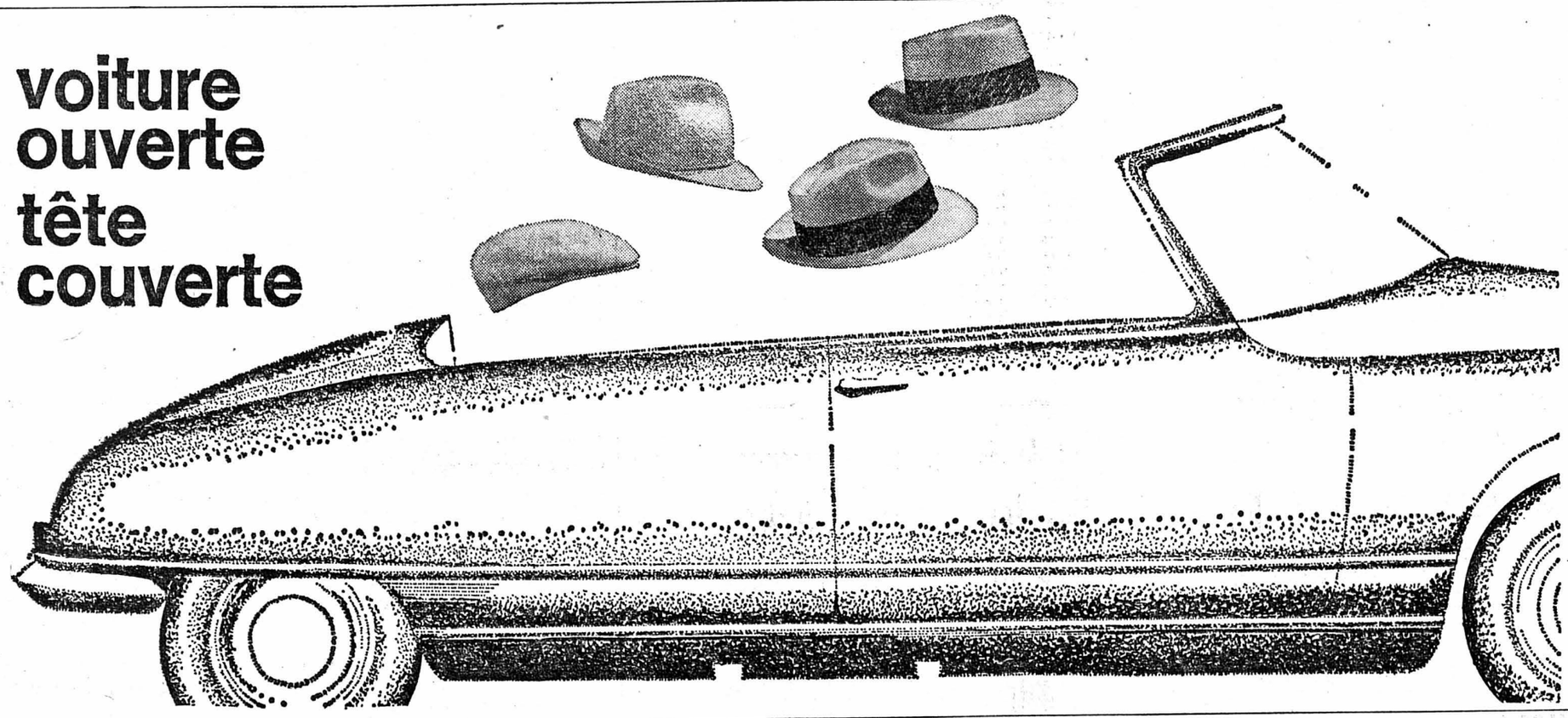

Garcin CHAPELIER
Coiffures d'été chez le spécialiste
Seyon - Grand-Rue

Garcin CHAPELIER
Coiffures d'été chez le spécialiste
Seyon - Grand-Rue

Garcin CHAPELIER
Coiffures d'été chez le spécialiste
Seyon - Grand-Rue

Garcin CHAPELIER

Plaisir de vivre!
Confort! Hygiène!
Remise à neuf des vieux sols et escaliers fades et démodés

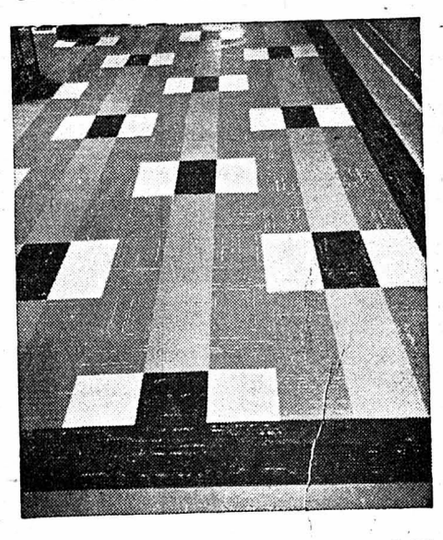

COLOVINYL

- FONDS MODERNES LUMINEUX aux teintes vives, à l'entretien facile.
- LES DALLES « COLOVINYL » sont des fonds chauds, insonores, résistant au poids, à l'usure, à l'acide et au feu.
- LES POSES se font sur sols bois, ciment, catelles, après nivelage et pose d'une sous-couche.
- REMISE EN PLACE DU MOBILIER et utilisation des locaux sitôt la pose terminée. Pour l'entretien, lavage à l'eau de savon.
- LA POSE D'UN LOCAL MOYEN se fait en un jour et dure 40 ans.
- LES DALLES « COLOVINYL » sont indiquées pour recouvrir: vestibules, cuisines, bains, W.-C., corridors, cafés, écoles, fabriques, magasins et tous locaux à circulation intense.
- NOUS REMETTONS devis, échantillons, albums de dessins et nos conseils, sans engagement pour vous.

FIRMA / MAISON
Masserey
Revêtements de sols et escaliers modernes
Bureaux et entrepôts: Portes-Rouges 131
NEUCHATEL — Tél. (038) 5 59 12

Séré frais
H. Maire, Fleury 16

Faites confiance au Crédit Suisse...

qui est au service de la clientèle depuis 1856. Laissez-lui la garde de vos valeurs, même si votre portefeuille est encore modeste. Le Crédit Suisse sauvegarde les droits attachés à vos titres et en assure la bonne conservation. Il vous crédite des intérêts et dividendes, surveille les tirages, utilise ou vend les droits de souscription. Vous avez intérêt à lui laisser ces soucis. Et vous serez judicieusement conseillé pour le placement de vos disponibilités. C'est à votre intention que les services d'études économiques et financiers du Crédit Suisse observent constamment l'évolution de la conjoncture. Prenez un premier contact, même déjà simplement par téléphone.

La banque au service de chacun **Crédit Suisse**
Neuchâtel 038/57301

DES MILLIERS DE CLIENTS SATISFAITS...
... ils ont naturellement choisi la qualité des meubles SKRABAL.
NEUCHATEL, fbg du Lac 31, ✆ 4 06 55
PESEUX (NE), Grand-Rue 38 ✆ 8 13 33
J. Skrabal & Cie
1913-1963

NOTRE OFFRE DE LA SEMAINE

Saltinbocca	100 g	Fr. 1.10
Demain vente de		
Roastbeef	100 g	Fr. 1.60
Rôti de porc cuit	100 g	Fr. 1.20

BOUCHERIE MIGROS

Fasel - Cortaillod
Tél. (038) 6 48 04
PROFITEZ DES PRIX D'ÉTÉ!
Citernes
Fourneaux à mazout
Prix-Qualité = Confiance
Travail honnête = Vous serez content de mon travail.

A vendre d'occasion
machines à écrire portatives revisées

Hermes 2000	280.—
Underwood	250.—
Remington	250.—

S'adresser à Eric Geiser, Corcelles, tél. 8 24 72.

PENSION POUR CHIENS
au Val-de-Ruz
H. STEINEMANN
MONTMOLLIN Tél. (038) 8 12 85

Transports internationaux
LAMBERT & Cie
DÉMÉNAGEMENTS
GARDE - MEUBLES
Place de la Gare Tél. (038) 5 10 60

Ce que vous attendiez...
Coiffure Roger
vous l'apporte

coiffures «Beaux jours»
VOLUTIS
la permanente complète...
à base d'huile d'amandes douces

1 *Obtenir le résultat désiré en contre-valeur de son argent.*
2 *Avoir des cheveux souples et brillants, d'un toucher incomparable.*
3 *Avoir une permanente qui se recoiffe facilement.*

= VOLUTIS
Salons "Roger"
Moulin - Neuf 2 lignes: 5 29 82 / 83
Toujours à l'avant-garde de la mode
Produits « Dorothy Gray »

AVIS DE TIR

L'ESO inf. 202 effectuera des tirs à balle sur les places de tir de Bevaix comme il suit :

Dates et armes :

Lundi	8. 7. 63.	0800 - 1200	Lance-mines
		1330 - 1530	Grenades de guerre
Mardi	9. 7. 63.	0800 - 1600	Fusil d'assaut
		0800 - 1600	Grenades de guerre
Jeudi	11. 7. 63.	0800 - 1200	Fusil d'assaut
		1200 - 1600	Grenades de guerre
Vendredi	12. 7. 63.	0800 - 1200	Lance-mines
Lundi	15. 7. 63.	0800 - 1600	Fusil d'assaut
Mardi	16. 7. 63.	0800 - 1200	Lance-mines
		1200 - 1600	Fusil d'assaut

Zones dangereuses :

1. **Pour les tirs au lance-mines :** La Tuilerie exclue - Bout du Grain - Le Désert - L'Abbaye exclue - Les Vernes exclues - A Comblémines - A Banens, ainsi que 400 m de profondeur de lac sur toute la rive considérée.
2. **Pour les tirs avec le fusil d'assaut :** La Tuilerie exclue - ligne au sud de la crête La Tuilerie - Le Biollet - L'Abbaye exclue, route La Tuilerie - Les Vernes exclue. La zone de vignes devant la position de tir. (La ligne au sud de la crête mentionnée est indiquée pendant les tirs, sur le terrain, par des drapeaux.)
3. **Pour les tirs avec les grenades de guerre :** Le Suif, pt. 526 - lisière de forêt jusque dans la région du domaine de Cerf - Pré rond - zone NW - Prise Steiner.
   L'accès de la zone dangereuse est surveillée, partiellement seulement, par des sentinelles. Par ailleurs, des barrières et des écriteaux marquent l'interdiction d'accès et du secteur faisant partie de la zone dangereuse.

MISE EN GARDE

1. Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le bétail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
2. Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils sont remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
3. **PROJECTILES NON ÉCLATÉS**
   — En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser les projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
   — La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
   — Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile pouvant contenir des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et d'aviser immédiatement la troupe la plus proche ou le poste de destruction de ratés.
4. Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
5. Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'inobservation des instructions données par les sentinelles ou de celles figurant sur les publications de tir.

Poste de destruction des ratés: caserne de Colombier, tf. (038) 6 32 71

ESO inf. 202
Le commandant.

LAIT PASTEURISÉ EN BERLINGOTS

CONTENANCE : ¼, ½ et 1 litre

CENTRALE LAITIÈRE NEUCHATEL

la différence naît du secret

Ce secret, c'est la recette subtile qui préside, depuis des générations, à la naissance du Martini. Servi très frais, le Martini révèle le charme d'un mélange harmonieux de vins de haute qualité et de 32 plantes aromatiques sélectionnées. Dans tous les pays du monde, le connaisseur le distingue donc à coup sûr.

MARTINI

Soyez exigeant, précisez Martini

Rouge, blanc, dry – sec, à l'eau, «on the rocks»

SIP

Société Internationale de Placements

Paiement de coupon au 1er juillet 1963

Energie-Valor

Fonds de placement pour valeurs de l'Economie Energétique

Coupon annuel N° 2		fr. 2.70
moins:		
impôt anticipé		fr. —.77
	par part	fr. 1.93

Un montant net de fr. 2.42 sera versé aux porteurs de certificats domiciliés à l'étranger pour les coupons munis d'une attestation de dépôt.

Pour faire valoir le droit à l'imputation ou à la restitution de l'impôt anticipé, un montant brut de fr. 2.85 est déterminant.

Des renseignements détaillés au sujet des versements aux porteurs de certificats domiciliés à l'étranger sont fournis par les domiciles de paiement.

Domiciles de paiement:

Société de Banque Suisse Trustee
Crédit Suisse Trustee
Banque Populaire Suisse
et leurs sièges, succursales et agences
ainsi que les banques privées
E. Gutzwiller & Cie, Bâle
Pictet & Cie, Genève
Wegelin & Co., St-Gall

Des rapports de gestion et des prospectus peuvent être demandés auprès de ces établissements.

Société Internationale de Placements

FONDS DE PLACEMENT SIP

Mécontent de votre radio ou téléviseur !
Téléphonez au 5 54 93
REOS
F. STIEGER
Bercles 5
Seulement la réparation

Clinique d'habits
Téléph. 5 41 23
Neuchâtel
Temple-Neuf 4
Pittet Loud TAILLEUR
nettoie, répare, transforme, stoppe tous vêtements Dames-Messieurs
REMISE... à votre taille de vêtements hérités
Transformation... de veston croisé en 1 rang, coupe moderne

Matières plastiques de Notz? Oui, et plus exactement un tube SYMALEN pour une conduite d'eau. Les matières plastiques sont particulièrement bien adaptées à la construction économique de conduites et de cuves.

Dans ce domaine également Notz sert l'industrie et l'artisanat par un vaste programme de vente et un service technique toujours prêt à conseiller la clientèle.

P-3

Notz & Co. S.A., Bienne
Dépt Matières plastiques
Tél. 032 / 2 55 22

NOTZ
SYMALEN SYMADUR

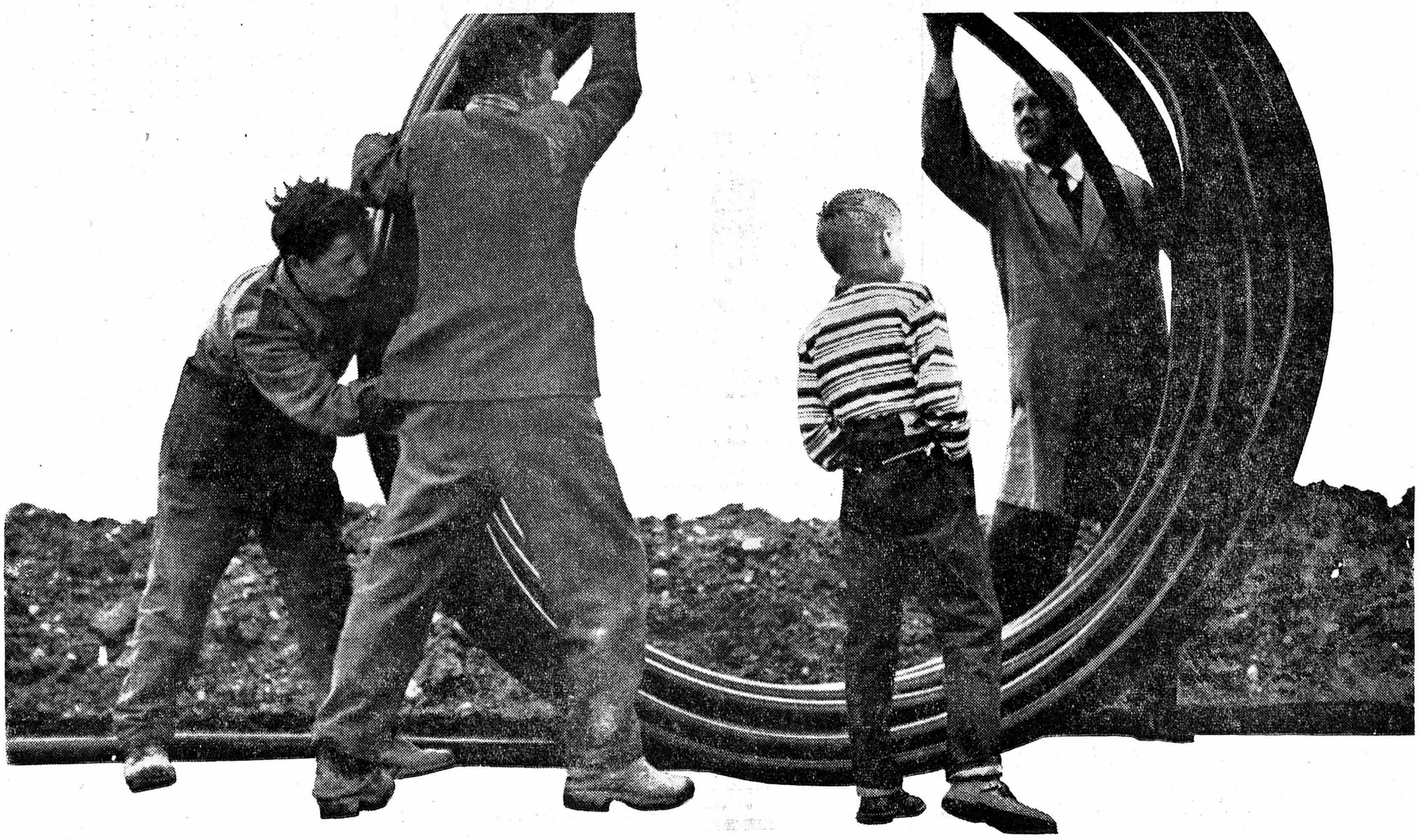

TOUS vos MEUBLES

AVEC 42 MOIS DE CRÉDIT

SANS RÉSERVE de PROPRIÉTÉ

- Sans formalité ennuyeuse
- Choix varié et considérable
- 22 vitrines d'exposition
- Pas de succursales coûteuses, mais des prix
- Meubles de qualités garantis
- Des milliers de clients satisfaits
- Facilités spéciales en cas de maladie, accident, etc.
- Remise totale de votre dette en cas de décès ou d'invalidité totale (disp. ad hoc) sans supplément de prix
- Vos meubles usagés sont pris en paiement

CHAMBRE à COUCHER
dès Fr. 830.— payable en 42 mois
Fr. 969.— avec un acompte de Fr. 166.—
pour **19.-** par mois

SALLE à MANGER, 6 pièces
dès Fr. 640.— payable en 42 mois
Fr. 748.— avec un acompte de Fr. 128.—
pour **15.-** par mois

SALON, 3 pièces + 1 TABLE
dès Fr. 246.— payable en 42 mois
Fr. 287.— avec un acompte de Fr. 49.—
pour **6.-** par mois

Studio complet, 15 pièces
dès Fr. 1323.— payable en 42 mois
Fr. 1545.— avec un acompte de Fr. 264.—
pour **31.-** par mois

Salle à manger teak, 6 pièces
Dès Fr. 1425.— payable en 42 mois
Fr. 1664.— avec un acompte de Fr. 285.—
pour **33.-** par mois

SALON-LIT, 3 pièces
dès Fr. 635.— payable en 42 mois
Fr. 742.— avec un acompte de Fr. 127.—
pour **15.-** par mois

CHAMBRE à COUCHER «LUX»
dès Fr. 1405.— payable en 42 mois
Fr. 1641.— avec un acompte de Fr. 280.—
pour **33.-** par mois

VOTRE APPARTEMENT MEUBLÉ DEMAIN !
PAR TINGUELY AMEUBLEMENTS BULLE !

1 pièce et cuisine (23 pièces)
dès Fr. 1797.— payable en 42 mois
Fr. 2099.— avec un acompte de Fr. 359.—
pour **42.-** par mois

2 pièces et cuisine (31 pièces)
dès Fr. 2382.— payable en 42 mois
Fr. 2782.— avec un acompte de Fr. 476.—
pour **55.-** par mois

3 pièces et cuisine (32 pièces)
dès Fr. 2782.— payable en 42 mois
Fr. 3249.— avec un acompte de Fr. 556.—
pour **64.-** par mois

VOUS CONNAITREZ DE PLUS NOTRE GRAND CHOIX EUROPÉEN DE MEUBLES «TOUS GENRES et TOUS PRIX» EN NOUS ADRESSANT AUJOURD'HUI ENCORE LE BON CI-DESSOUS

BON pour DOCUMENTATION GRATUITE 10-7
Nom/prénom
Rue/No
Localité

A adresser à :

TINGUELY AMEUBLEMENTS
Route de Riaz Nos 10 à 16
Sortie ville, direction Fribourg
Tél. (029) 2 75 18/2 81 29
BULLE Canton Fribourg

Mademoiselle Cosette nous demande :
Comment avoir des cheveux coiffés d'une façon toujours pimpante ?
Monsieur Boillat, conseiller en coiffure répond :
Prenez rendez-vous chez

Jeunesse Coiffures
4 spécialistes en teintures, décolorations
2, passage Saint-Honoré, IIe étage. Ascenseur
Tél. 5 31 33
Ouvert sans interruption - Prix très étudiés

FERBLANTERIE
Pour du neuf ou une réparation, s'adresser à la maison J.-P. REBETEZ, Rocher 36. Tél. 5 92 08.

Grand choix de
machines à laver
d'occasion, à des prix incroyables.
CRETEGNY & Cie, appareils ménagers
Boine 22 - Neuchâtel - Tél. 5 69 21

Le centre de la couture au centre de la ville
JERSEY-TRICOT
Seyon 5c
Tél. 5 61 91
Neuchâtel

A vendre d'occasion, à l'état de neuf, une
machine à additionner
Precisa à main, modèle récent, 390 fr. Adresser offres écrites à NH 2462 au bureau de la Feuille d'avis.

Vieux chaudrons
pour chalets ou jardins, en cuivre ou en fonte, grands et petits. Beaux étains. Salon Louis XV canné. S'adresser l'après-midi à Arts et Styles, route cantonale, Saint-Blaise.

Bibliothèque circulante
Français - Allemand
Romans policiers
B. DUPUIS
tabacs - journaux
Flandres 5, Neuchâtel

DE LA PLACE POUR TOUTE LA FAMILLE

DANS LA SAAB 96
5 places — vaste coffre arrière — carrosserie de sécurité — tenue de route étonnante

La voiture suedoise de qualité avion Fr. 7950.-
SAAB — le bon choix
Appelez-nous — faites la connaissance de la SAAB
Agence Générale: Frères Macchi SA, Dietlikon, Tél. 051/93 13 96
Neuchâtel : Ging & Co, Garage des Gouttes-d'Or, Gouttes-d'Or 78, tél. (038) 5 97 77 ; Bienne : Karl Gruber, garage, Florastrasse 28, tél. (032) 2 19 21

ECOLE BENEDICT - NEUCHATEL
13, ruelle Vaucher Tél. 5 29 81 Fondée en 1930

L'Ecole privée de langues et de commerce (externat) la plus ancienne et la plus réputée du canton.

- **COURS PRÉPARATOIRE** pour l'entrée aux PTT — CFF — Douanes —Ecoles de commerce — Ecoles professionnelles.
- **SECTION COMMERCIALE** (cours de secrétariat).
- **SECTION DE FRANÇAIS** pour élèves de langue étrangère.
- **SECTION DES LANGUES MODERNES** (allemand, anglais, italien, espagnol).
- **SECTION DES COURS DU SOIR.**
- **SECTION SURVEILLANCE ET PRÉPARATION** des devoirs scolaires.

Ses diplômes sont reconnus par la Fédération suisse de l'enseignement privé.

Rentrée scolaire d'automne : 17 septembre.

TIRAGE DE LA LOTERIE
de la 16me Fête cantonale des musiques neuchâteloises
Cressier 22 et 23 juin 1963

1er prix No 3844, 2me prix No 1138, 3me prix No 8277, 4me prix No 9405.

Gagnent un lot, les billets se terminant par les numéros suivants : 06, 10, 45, 68, 70, 21, 30, 59, 88, 99.

Les quatre premiers lots doivent être retirés chez le président du comité d'organisation, M. Lucien Vautravers, et les autres à l'hôtel de la Croix-Blanche, chez M. René Persoz, ou chez M. Chs Landry, à Cressier.

Les lots non réclamés dans les 6 mois resteront la propriété de la société.

On VOUS regarde...

et aussi VOS lunettes
VIENNALINE®
La mode viennoise en lunetterie

Des lunettes bien choisies flattent votre allure tout autant que votre roble préférée. Cependant, une seule paire de lunettes ne suffit pas, car des circonstances spéciales demandent l'usage de lunettes appropriées.

VIENNALINE vous apporte le modèle « personnel ». Portez-le avec assurance et avec plaisir, car cela contribue aussi à l'art de se rendre belle et attrayante.

Au point de vue mode et esthétique ...adressez-vous au spécialiste qui vous conseillera judicieusement :

Photo - OPTIQUE - Ciné
Kabus
Opticien diplômé - Fbg Hôpital 3
NEUCHATEL
« sous les Arcades »

Le matin... L'après-midi... LE SOIR !
vous pouvez visiter sans engagement notre vaste exposition de :
CHAMBRES A COUCHER
SALLES A MANGER
STUDIOS
Ameublement
NUSSBAUM
PESEUX (NE)
(vis-à-vis du temple)
Tél. (038) 8 43 44
(038) 5 50 88
... nous vous prenons à domicile

La bonne friture AU PAVILLON

COUTELLERIE DE POCHE

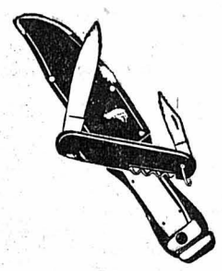

Luthy
Rue du Concert 4
NEUCHATEL
Tél. (038) 5 29 91

Une affaire
1 divan-lit, 90 x 190 cm,
1 protège-matelas.
1 matelas à ressorts (garanti 10 ans).
1 duvet léger et chaud.
1 couverture laine, 150 x 210 cm.
1 oreiller.
2 draps coton extra.
Les 8 pièces,
Fr. 235.—
KURTH MORGES
Rives de la Morges 6
Tél. (021) 71 39 49.

Nichée de
caniches bruns
à vendre. Téléphoner aux heures des repas et après 20 heures au (039) 2 04 82.

ERIC MOSER
Plâtrerie - Peinture
PAPIERS PEINTS
DÉCORATIONS
Maladière 25 Tél. 5 54 64

Télévision - Radio
Télévision ou radio
L. POMEY
RADIO-MELODY
et ses techniciens sont à votre service
Flandres 2 - Tél. 5 27 22
Neuchâtel
Se rend régulièrement dans votre région

CONTRE LA PLUIE ET LES
COURANTS D'AIR
ISOLATIONS DE VOS PORTES ET DE VOS FENÊTRES
HERMÉTICAIR
Nombreuses références
SAINT-BLAISE Tél. (038) 7 53 83

Le menuisier ébéniste
Tous travaux du bâtiment et d'entretien - Agencement d'intérieur et de magasin
Meubles sur commande et réparations
RITZ & Cie
Ecluse 78, tél. 5 24 41

VÉLOS - MOTOS
Pour l'entretien de vos vélos, vélomoteurs, motos,
Vente - Achat - Réparations
G. CORDEY
Place Pury - Prébarreau 5 - Tél. 5 34 27

HILDENBRAND
FERBLANTERIE
SANITAIRE
Coq-d'Inde 8 - Tél. 5 66 86

Prêts
BANQUE EXEL BANK
Banque Exel
5, avenue Rousseau
Tél. 5 44 04
NEUCHATEL

SALON
d'exposition à vendre avec fort rabais : 1 grand canapé côtés rembourrés et 2 gros fauteuils très cossus, l'ensemble recouvert d'un solide tissu d'ameublement rouge et gris, à enlever pour Fr. 550.— (port compris).
KURTH
Rives de la Morges 6
MORGES
Tél. (021) 71 39 42

Réparations de rasoirs électriques
WILLY MAIRE
Coiffeur Seyon 19

PROF. MÉDICALES

Dr Ls Fréchelin
Médecin-dentiste
COLOMBIER
ABSENT
jusqu'au 23 juillet

Prof. médicales auxiliaires

YVES REBER
Bandagiste - orthopédiste
ne reçoit pas le mardi

APPRENTISSAGES

Maison la place engagerait
1 apprentie de bureau
N'entre en considération qu'une jeune fille ayant suivi, avec succès, une école secondaire.
Garanties d'un apprentissage de tout premier ordre.
Bon salaire mensuel dès le début.
Faire offres à Case postale 561, Neuchâtel 1.

VÉHICULES A MOTEUR ET ACCESSOIRES

Chevrolet 18 CV
1953. Voiture encore soignée.
Garage Caltex, Saint-Blaise. Tél. 7 53 67.

Ford Capri 1962
Voiture très soignée, peu roulé. Prix intéressant. — Tél. (024) 2 38 74.

A vendre une
VW noire
modèle 1961, intérieur similicuir rouge. Voiture sans accident, en parfait état de marche. Prix intéressant. Faire offres sous chiffres P 11149 N à Publicitas, la Chaux-de-Fonds.

Bateau pneumatique PIRELLI
2 places-pliant avec rames et sac. Bateau d'exposition neuf cédé à 300 fr.
Garage Caltex, Saint-Blaise. Tél. 7 53 67.

FIAT 1900 B
1958 - 9,65 CV. Voiture contrôlée, impeccable sous tous rapports, radio à enlever pour 3000 fr. Fiche d'état à disposition.
Garage Caltex, Saint-Blaise, Tél. 7 53 67.

AMAG
OCCASIONS
GHIA-KARMANN cabriolet
modèle 1961, couleur blanche avec intérieur rouge, pneux Michelin X, garantie 40,000 km ;
GHIA-KARMANN cabriolet
modèle 1959, bleu clair métallisé, a roulé 31,000 km ;
RENAULT FLORIDE 1960
seulement 40,000 km, couleur rouge, cabriolet hard-top inclus état de neuf ;
PORSCHE 1600 1960
en excellent état, 40,000 km. couleur ivoire, intérieur rouge.
AMAG BERNE, tél. (031) 9 22 11 Schwarztorstrasse 122.

A toute demande de renseignements prière de joindre un timbre pour la réponse.
Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

VW 1500
1962, limousine bleue en parfait état.
SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51
Tél 5 99 91

A vendre par suite de décès,
FORD 315
modèle 1962, de luxe, 5000 km, taxe et assurances payées Tél. bureau 5 10 63, privé 5 64 24.

Ford Taunus 17 M
SUPER
1961, blanche, 4 portes, parfait état, 30,000 km.
SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51
Tél 5 99 91

AMAG
OCCASIONS
VW 1500 station-wagon 1963
couleur blanc perle, n'a roulé que 4000 km, état de neuf.
VW 1500 station-wagon 1963
couleur rouge, état de neuf, n'a roulé que 5000 km, à vendre pour cause de départ à l'étranger.
Porsche 1958
type 1600 normale, cabriolet - hardtop, couleur bleue, a roulé 50,000 km, voiture soignée.
Peugeot 403 1961
bleu foncé, seulement 26,000 km, toit ouvrant en acier incl., excellent état.
Plymouth cabriolet 1955
moteur V8, vitesses normales, 2 couleurs blanc-noir, bon état, expertisée.
AMAG BERNE
Tél. (031) 9 22 11, Schwarztorstr. 122

Peugeot 404
9 CV, 1961, belle limousine ivoire, toit ouvrant, intérieur en simili, ceintures de sécurité, en très bon état.
SEGESSEMANN
GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51
Tél. 5 99 91

Vous savez qu'il y a **4** points cardinaux, vous ne perdez jamais le nord, surtout lorsque vous avez à

choisir parmi les **4** sortes de bière que vous offre la Brasserie Muller

NORMALES blonde et brune, toutes deux délicieuses et savoureuses la bière des grandes soifs, qui désaltère et revigore.

SPECIALES blonde, fine et racée, à l'amertume agréable de houblons sélectionnés; brune, moelleuse et aromatique à base des meilleurs malts d'orge.

ROYALE bière blonde forte, onctueuse, mélange parfait du houblon et du malt.

EN BOITE la bière spéciale des pique-niques et du chalet de week-end, la réserve à conserver dans le frigo de ménage pour les imprévus. Longue durée de conservation.

Cent ans d'expérience et de tradition confèrent à notre bière le caractère d'un grand cru.

BRASSERIE MULLER NEUCHATEL
tél. 038 5 73 21

CINÉMA **APOLLO** Tél. 5 21 12

sa «QUINZAINE» continue...

Dès aujourd'hui et pour 3 jours

16 ans à 15 heures et 20 h 30

(La charge des cosaques)

d'après l'œuvre de LÉON TOLSTOI

avec

STEVE REEVES

l'inoubliable HERCULE

Eastmancolor - Dyaliscope

La lutte pour la justice et la liberté !

Votre rêve sous votre toit

BEAUX MEUBLES BONS MEUBLES

Prix avantageux !

OÙ ?

Ameublement **NUSSBAUM**

PESEUX (NE) (vis-à-vis du temple)

Tél. (038) 8 43 44 (038) 5 50 88

DIVANS

90 x 190 cm, avec protège-matelas et matelas à ressorts. Garantis 10 ans)

Fr. 145.—

Lits doubles composés de 2 divans superposables, 2 protège-matelas, 2 matelas à ressorts (garantis 10 ans)

Fr. 285.—

Franco port

KURTH
Avenue de Morges 9
Tél. (021) 24 66 66
LAUSANNE

STUDIO

Ø 5 30 00

Pour **3 JOURS** seulement

Le regretté

GARY COOPER

avec

MARIA SCHELL

dans un grand film en **TECHNICOLOR**

de DELMER DAVES

avec KARL MALDEN et BEN PIAZZA

LA COLLINE DES POTENCES

Les chercheurs d'or aux yeux hantés et le soleil et le vent ; que tout cela prenne le trot, le galop, le mors aux dents, se mette à vibrer, à poudroyer, et c'est :

UN WESTERN

ADMIS DÈS 16 ANS | Mercredi 15 h | TOUS LES SOIRS A 20 h 30

ON PENSE MEUBLES...
... ON DIT MEYER !

... on va au faubourg de l'Hôpital, à Neuchâtel.

Choix grandiose : 200 chambres à coucher, salles à manger, studios — Plus de 1000 meubles divers — 30 vitrines.

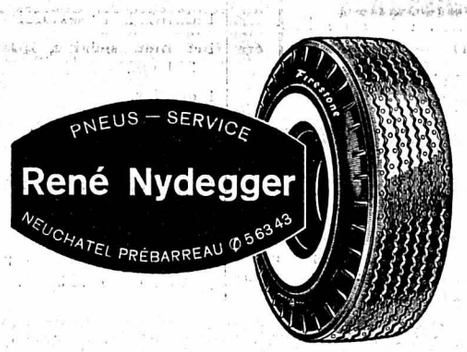

GUILLOD
1895 - 1963
68 ans d'existence

achète et vend tous genres de meubles anciens et modernes, bibelots, vaisselle, livres. Expertises

Fleury 10, Neuchâtel
Tél. 5 43 90

PRÊTS et ESCOMPTES SA
LAUSANNE
Rue du Tunnel 15
Sans caution de Fr. 500.— à 2500.— modes remb. variés
Tél. (021) 23 92 57

BOWLING

AVIS

Architectes
Propriétaires
Entrepreneurs

Nouvelle entreprise se recommande pour tous vos travaux de

CARRELAGE

Renseignements sous chiffres P 3925 N à Publicitas, Neuchâtel.

CHAPUIS & Cie
Place de la Gare - Tél. 5 18 19
Garde-meubles, camionnages, déménagements

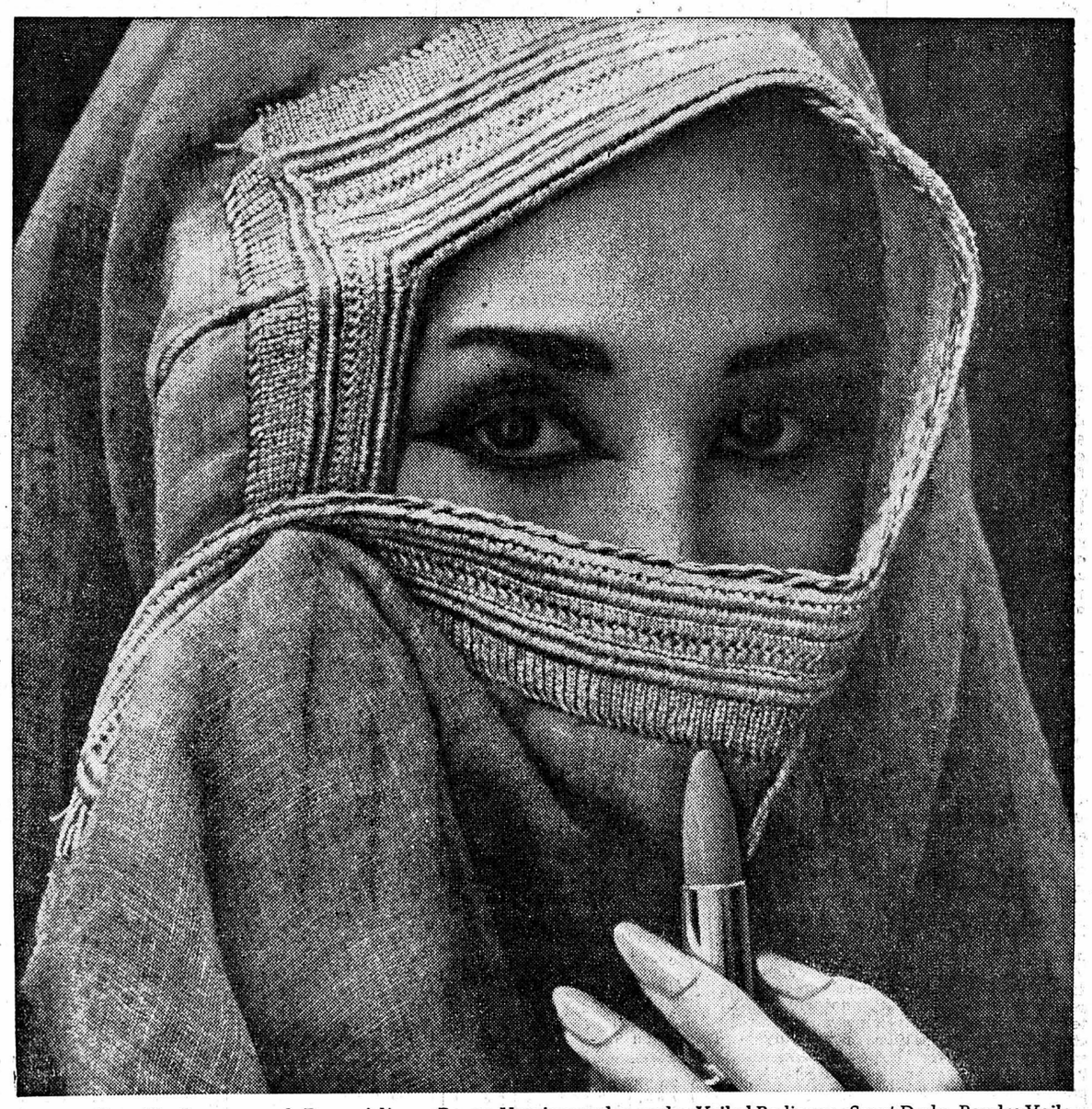

Le maquillage Sheik comprend: Rouge à lèvres, Rouge, Vernis pour les ongles, Veiled Radiance «Sport Dark», Poudre Voile Invisible «Sport Dark» ou «Sport Light», Fard à paupières «Cactus Green», Mascarette «brun» ou «noir», Fabulous Eye Liner «brun» ou «noir».

Elizabeth Arden

Quel mystère fascinant fait le charme de cette jeune Orientale?

Le mystère insondable de l'Arabie, celui-là même qu'Elizabeth Arden a retrouvé pour vous dans son nouveau maquillage d'été

Sheik

Sheik – un rouge à lèvres où le cuivre des sables est exalté par l'éclat du soleil...

Un maquillage inspiré par le film monumental LAWRENCE D'ARABIE. Une production Sam Spiegel-David Lean de la Columbia.

Au rez-de-chaussée, dans l'ambiance orientale du stand Elizabeth Arden, la spécialiste Elizabeth Arden vous présentera volontiers ce rouge ensorcelant de même que le maquillage assorti.

armourins
neuchâtel

CIT VOYAGES

L'Agence mondiale organisera vos

vacances individuelles

En chemin de fer

ADRIATIQUE ou RIVIERA

tout compris dès Neuchâtel	Hors saison	Juillet et août
7 jours à partir de	165.—	195.—
14 jours à partir de	240.—	295.—

Billets de famille et abonnements généraux italiens.

Pour vos voyages en auto, réservations d'hôtels.

En avion :
bains de mer en Italie, départs individuels

Les capitales européennes :
arrangements avions et hôtels, départs individuels, prospectus spécial, prix intéressants.

AIRTOUR :
2 semaines de vacances, tout compris, départs chaque semaine, pour l'Espagne et ses îles, la Tunisie, le Maroc, la Dalmatie, la Grèce, le cap Nord, la Corse, Israël.

AUTOCARS :
nous vous proposons un beau choix de voyages organisés par les cars MARTI et GLOBUS.

CROISIÈRES :
sur le Rhin et en mer, organisées ou avec départs réguliers pour la Méditerranée orientale.

Programmes et inscriptions place du Port — NEUCHATEL

CIT BICKEL & Co Tél. 5 10 75

Auto-école *Simca 1000*
Double commande
Petite voiture - Parcage facile
J. Rindisbacher Tél. (038) 8 42 21

Dernières dépêches de la nuit

A l'occasion du 70me anniversaire de M. Ulbricht

De nombreux chefs communistes se sont réunis à Berlin-Est

Khrouchtchev a été le premier à présenter ses vœux au leader allemand

BERLIN (ATS-AFP). — L'anniversaire de M. Walter Ulbricht, chef de l'Etat communiste allemand, a été célébré hier avec le maximum d'éclat officiel. Le président du conseil de la République démocratique allemande, âgé maintenant de 70 ans, a reçu de nombreux cadeaux.

M. Khrouchtchev a été le premier à lui présenter ses vœux, accompagnés d'un présent somptueux : une limousine « Sil 111 », dont il n'existe à Moscou que trois exemplaires. Puis lui ont notamment rendu visite : M. Antonin Novotny, chef du parti tchécoslovaque, M. Janos Kadar, chef du parti de Hongrie, M. Wladislaw Gomulka, premier secrétaire du parti ouvrier unifié polonais et M. Todor Jivkov, dirigeant « numéro un » du parti communiste bulgare. M. Etienne Fajon, au nom du P.C. français, a offert à M. Ulbricht, en même temps que ses vœux, « des bouteilles des meilleurs crus de France » ainsi que des disques de chansons françaises...

Ensuite le chef du P.C. de la R.D.A. a parcouru les rues de Berlin-Est dans une voiture découverte. La foule, massée sur son passage, lui a remis d'innombrables petits cadeaux et des bouquets de fleurs ont été jetés de toutes parts dans sa voiture.

ABSENCE DU CHEF COMMUNISTE ROUMAIN

M. Ulbricht a ensuite regagné sa résidence pour présider le déjeûner « familial » célébrant son 70me anniversaire.

On remarquait l'absence du chef communiste roumain Gheorghiu-Dej, qui ne s'est pas rendu à Berlin-Est, soit qu'il n'ait pas été invité, soit qu'il ait refusé d'y aller. On rappellera que la Roumanie, à la différence des autres Etats d'Europe orientale, a repris les relations diplomatiques avec l'Albanie.

Aux dernières nouvelles, on apprend que M. Kadar a déjà quitté Berlin-Est pour rejoindre Budapest.

Propagande chinoise à Berlin

BERLIN (ATS/AFP). — L'ambassade de la République populaire de Chine à Berlin-Est a adressé samedi à tous les correspondants étrangers occidentaux à Berlin-Ouest une brochure contenant notamment le texte de la lettre adressée le 14 juin par le comité central du parti communiste chinois au comité central du parti communiste soviétique. La brochure contient d'autre part un programme des émissions de Radio-Pékin en langue allemande diffusées vers l'Allemagne.

Le ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande avait protesté, il y a quelques jours, contre « l'activité propagandiste » de l'ambassade de la République de la Chine populaire à Berlin.

Grave conflit social à Toulouse

Lock-out des usines aéronautiques de « Sud aviation »

TOULOUSE (UPI). — Le conflit qui oppose depuis trois mois les ouvriers de « Sudaviation » toulousains à leur direction vient, semble-t-il, d'atteindre son point culminant. Vendredi, en effet, des forces de police ont occupé les locaux, et des gendarmes mobiles en armes patrouillent dans les ateliers.

Le conflit porte sur une question de salaire. A la suite des grèves, débrayages et chahuts qui n'ont cessé de se succéder depuis plusieurs semaines, la direction avait prononcé vendredi le lock-out dans ses entreprises.

Jusqu'où ira le conflit ouvert entre le personnel et la direction de Sudaviation après la décision de lock-out ? Nul ne saurait le préjuger.

Le souci des autorités préfectorales et des syndicats est d'éviter les heurts. C'est pourquoi une importante réunion s'est tenue à la préfecture en présence de l'inspecteur général, de l'inspecteur principal du travail et des porte-parole des syndicats F.O., C.G.T. et C.F.T.C., de Sudaviation.

Les ouvriers des différentes usines aéronautiques de Toulouse ont manifesté leur solidarité. C'est ainsi que les syndicats des usines Potez ont rendu public un communiqué appelant leurs adhérents à une mobilisation générale.

L'archevêque de Toulouse, dans une lettre pastorale placée sous le double signe des encycliques « Mater et Magistra » et « Pacem in Terris », lue dans toutes les églises du diocèse, apporte son soutien sans réserve aux ouvriers de « Sudaviation ».

Incident à Perpignan

Signalons qu'au cours d'une manifestation qui s'est déroulée dimanche matin à Perpignan, des accrochages se sont produits entre le service d'ordre et des producteurs de fruits et légumes du Roussillon. Au nombre d'un millier, ceux-ci s'étaient réunis au marché de gros de Perpignan pour protester contre la mévente de leurs produits, notamment des abricots, et pour demander au gouvernement d'appliquer des mesures rapides pour améliorer leur situation.

ITALIE

Entretien Pompidou - Leone à Rome

ROME (ATS-AFP). — M. Georges Pompidou, premier ministre français, a eu en fin de matinée, dimanche, un entretien avec M. Giovanni Leone, président du conseil italien.

Le porte-parole de la présidence du conseil a précisé que, durant l'entretien, on a « souligné l'intérêt que l'on porte, du côté italien, à une reprise des contacts entre les Six et la Grande-Bretagne, ainsi que des consultations dans le cadre de l'Union de l'Europe occidentale ».

L'affaire d'espionnage en Suède :

L'opposition réclame une enquête parlementaire

STOCKHOLM (AFP-UPI). — L'affaire d'espionnage dans laquelle est impliqué le colonel Wennerstroem, haut fonctionnaire du ministère de la défense continue à faire du bruit en Suède. En effet, l'opposition suédoise a réclamé une enquête parlementaire afin de déterminer la responsabilité du gouvernement et plus particulièrement celle du ministre de la défense, lequel savait depuis deux ans que des soupçons pesaient sur M. Wennerstroem. Le chef du gouvernement, M. Erlander, a néanmoins refusé une enquête parlementaire, précisant qu'une enquête judiciaire étant en cours.

Cette situation n'est pas sans rappeler le conflit entre le gouvernement et l'opposition en Angleterre, au sujet de l'affaire Profumo.

URSS

Nouvel incident au congrès mondial des femmes à Moscou

MOSCOU (AFP). — Au congrès de la Fédération internationale des femmes, la déléguée chinoise a causé samedi un nouvel incident en se lançant dans une diatribe passionnée contre le gouvernement indien et en refusant de quitter la tribune après avoir épuisé son temps de parole. La déléguée chinoise répondait à son homologue indienne qui avait critiqué l'attitude de la Chine dans le conflit frontalier sino-indien. L'assistance devait applaudir vigoureusement la déléguée indienne qui, montant à la tribune, prononça des paroles d'apaisement et invita la Chine à se rallier au projet de règlement du conflit sino-indien élaboré par les neutres à la conférence de Colombo.

NATIONS UNIES

M. Thant en route pour Budapest

NEW-YORK (ATS-Reuter). — Le secrétaire général des Nations unies M. Thant a quitté New-York dimanche par la voie des airs pour se rendre à Budapest via Londres. Au cours d'un voyage de treize jours, il visitera également la Bulgarie, la Suisse et l'Italie et fera de courtes escales aux Pays-Bas et en Autriche. Il s'agit du premier voyage en Hongrie du secrétaire général de l'ONU, pour lequel le gouvernement hongrois attache une grande importance en raison de l'aggravation des relations depuis le soulèvement de 1956. La semaine passée, l'assemblée générale de l'ONU a accepté à nouveau pour la première fois depuis 1956, les lettres de créance de la délégation hongroise, alors qu'elle s'était jusqu'à présent toujours refusée, sur l'initiative des Etats-Unis à prendre une décision quelconque dans cette affaire.

Aux dernières nouvelles, on apprenait que M. Thant est arrivé cette nuit à 22 h 15 à Londres.

LE COURONNEMENT DE PAUL VI

(SUITE DE LA DERNIÈRE PAGE)

Le pape donne ensuite en latin le « Credo » au moment où s'allument les projecteurs qui font ressortir l'éclat des vêtements blancs du Saint-Père, les pourpres et les ors des cardinaux et des autres prélats, contrastant avec la masse noire de la foule et la façade sombre de la basilique.

Immense clameur

Une fois couronné, le pape accorde sa bénédiction apostolique, élevant son bras droit dans un geste puissant et noble qui rappelle le geste du Christ dessiné par Michel-Ange dans ses fresques du jugement dernier.

Le cardinal Ottaviani fait alors savoir que toutes les personnes qui ont reçu la bénédiction papale, y compris celles qui l'ont entendue par la radio, bénéficient de l'indulgence plénière. Une clameur immense s'élève de la foule et le chœur entonne de nouveaux chants, tandis que les évêques conduisent la procession hors les marches de Saint-Pierre.

Sur la « Sedia gestatoria », le souverain pontife, portant la couronne qui le désigne désormais comme le successeur définitif de Saint-Pierre, répond aux acclamations des fidèles, les bénit et leur sourit presque amicalement.

Il est 20 h 46, lorsque le cortège pénètre au Vatican par la porte de bronze.

Paul VI est couronné. Il va désormais règner.

LA CÉRÉMONIE DU COURONNEMENT

Le couronnement proprement dit va enfin avoir lieu : Le pape monte sur son trône, tandis que le cardinal Tisserant entonne la prière du couronnement « Cantemus Domino » (chantons le Seigneur). Il est 20 h 27. Les cérémonies sur la place Saint-Pierre ont commencé depuis 2 heures et demie.

A 20 h 28, le cardinal Ottaviani pose sur la tête du Saint-Père une couronne de style moderne, à triple tiare, offerte par le peuple milanais. Le cardinal Ottaviani prononce les paroles suivantes : « Reçois la couronne et sache que tu es le père des princes et des rois, le souverain du monde, le vicaire sur la terre de notre sauveur Jésus-Christ, en qui réside l'honneur et la gloire pour tout jamais. »

ENGAGEMENT SACRÉ

Après avoir évoqué, toujours en latin, les charges de sa fonction à la succession du trône de Saint-Pierre, le souverain pontife ajoute, en italien cette fois-ci : « Nous sommes conscients, en ces instants, de prendre un engagement sacré, solennel et grave : celui de poursuivre et d'étendre sur la terre la mission du Christ. Nous prenons cet engagement à la face de l'histoire de l'Eglise... Nous poursuivrons avec le plus grand respect l'œuvre de nos prédécesseurs. Nous défendrons la Sainte Eglise des erreurs de doctrine et des habitudes, qui, à l'intérieur et à l'extérieur de ses limites, menacent son intégrité et assombrissent son éclat. Nous nous efforcerons de préserver et d'accroître la vertu pastorale de l'Eglise.

RICHESSE INCOMPARABLE

» Nous poursuivrons, comme nous l'avons déjà annoncé, le concile œcuménique, et demanderons au Seigneur que ce grand événement confirme la foi en l'Eglise, rassemble ses énergies morales, renforce et améliore son esprit devant les exigences de ce temps, et présente ainsi, aux frères chrétiens, séparés de sa parfaite unité, une telle image qu'ils réintégreront ainsi le corps mystique de la seule Eglise catholique, dans la vérité, dans la charité et dans la simplicité. »

Dans la partie prononcée en français, le souverain pontife a largement insisté sur le problème des églises séparées :

« L'Eglise — est-il nécessaire de le redire après de si explicites déclarations ou positions de nos prédécesseurs ? — considère comme une richesse incomparable la diversité des langues et des rites par lesquels le dialogue avec le ciel s'effectue. »

ETATS-UNIS

Selon la commission américaine de l'énergie atomique

Les Russes auraient procédé à des essais nucléaires de faible puissance

WASHINGTON (UPI). — Un porte-parole de la commission américaine de l'énergie atomique a déclaré :

« Au cours de ces dernières semaines, nous avons recueilli des indices d'essais nucléaires de faible puissance en Union soviétique. Ces indices ne sont pas probants, et il faut qu'ils soient analysés et confirmés par de nouveaux éléments avant de parvenir à des conclusions plus nettes. »

QUATRIÈME MANDAT POUR TITO

BELGRADE (UPI). — Le président Tito a été réélu à l'unanimité pour un quatrième mandat hier, par la nouvelle Assemblée fédérale. M. Alexandre Rankovic a été élu vice-président à l'unanimité par un vote à mains levées.

M. Tito a notamment réaffirmé lors de l'allocution qu'il a prononcée devant l'Assemblée, que « la politique de la Yougoslavie est de maintenir de bonnes relations avec les deux blocs ».

Il a ajouté que le discours du 10 juin du président Kennedy — devant une université américaine — laissait l'espoir de voir la tension internationale diminuer et qu'on pouvait également espérer de bons résultats des pourparlers qui vont s'ouvrir à Moscou, le 15 juillet, entre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'URSS sur la question des essais nucléaires.

GRAVE ACCIDENT DE LA CIRCULATION A VARSOVIE : SEPTANTE BLESSÉS

Le quotidien de Varsovie « Zycie Warszawy » rapporte que deux trams sont entrés en collision, samedi, dans la capitale polonaise, blessant septante personnes, dont vingt grièvement.

PÊLE-MÊLE

ÉTATS-UNIS : LE MEURTRE PRÉMÉDITÉ N'EST PLUS OBLIGATOIREMENT PUNI DE MORT

Le meurtre avec préméditation n'est plus obligatoirement puni de la peine de mort, aux Etats-Unis, à partir du 1er juillet. En effet, une nouvelle législation criminelle prend effet aujourd'hui dans l'Etat de New-York, lequel était le dernier de l'Union nord-américaine où l'homicide prémédité était obligatoirement puni de la peine de mort.

LE CHEF DU « GOUVERNEMENT DE TOUTE LA PALESTINE » EST MORT

Le général Ahmed Hilmi Pacha Abdel Bakr, chef du « gouvernement de toute la Palestine », est mort samedi, à Souk El Gharb, dans la montagne libanaise, où il était arrivé récemment, venant d'Egypte.

M. MENDE DÉSIRE FAIRE PARTIE DU NOUVEAU GOUVERNEMENT ALLEMAND

M. Erich Mende, président du parti libéral-démocrate allemand, a déclaré dimanche, dans une interview radiodiffusée, qu'il désirait faire partie du cabinet ouest-allemand lorsque M. Ludwig Erhard, chancelier désigné, formera le nouveau gouvernement, l'automne prochain.

NASSER A EU UN LONG ENTRETIEN AVEC L'AMBASSADEUR des ÉTATS-UNIS AU CAIRE

Dans la soirée de samedi, le président Nasser a eu un long entretien avec l'ambassadeur des Etats-Unis au Caire, M. John Badeau. Les milieux égyptiens et américains gardent un silence total sur cette audience qui est cependant qualifiée de « très importante ».

LA GRÈVE DES AÉROPORTS DE PARIS

La grève de 48 heures des fonctionnaires des tours de contrôle et du service météo des aéroports parisiens a eu pour effet, dimanche, que des centaines de vacanciers ont dû retarder leur retour au foyer ou prendre le trains.

CONGRÈS SOCIALISTE EN ALLEMAGNE DE L'OUEST

Près de 1200 socialistes d'Autriche, de Suisse et de la République fédérale allemande ont célébré, dimanche, à Friedrichsafen (Allemagne de l'Ouest), le centenaire du socialisme allemand. Dans une lettre au congrès, le bourgmestre de Berlin-Ouest, M. Brandt, écrit que le socialisme peut être fier de son développement, mais que de grandes tâches l'attendent encore.

LANCEMENT D'UN SATELLITE AMÉRICAIN

L'armée de l'air des Etats-Unis a lancé samedi un satellite au moyen d'une fusée « Thor-Agena ».

Chronique régionale

VAL-DE-TRAVERS

Le cinquantième anniversaire des cheminots du « Régional »

De notre correspondant :

Commencé bien avant l'heure d'arrivée du dernier train et terminé (officieusement) au moment où, depuis belle lurette, le premier train du lendemain matin était déjà parti, le cinquantième anniversaire de la section des cheminots du R.V.T. a été célébré samedi soir, à la Maison du peuple, de Fleurier.

Au nombre des invités, MM. Robert Daum, directeur des chemins de fer privés neuchâtelois, Oscar Schellenberg, secrétaire de l'office syndical à Berne, Emile Diserens, de Montreux, vice-président de la commission des sous-sections fédérales, René Grize, conseiller communal, trois agents CFF de la station de Travers et des retraités, dont un fondateur, M. Charles Jolimay, ancien aiguilleur à Môtiers. Un repas a été fort bien servi à quelque quatre-vingts convives, puis l'historique de la section a été brossé par son président, M. Jean-Louis Gander. Les cheminots du R.V.T. se sont groupés en 1913, la compagnie ayant repris à cette date l'exploitation de la ligne du Val-de-Travers confiée depuis 1855 à la « Suisse occidentale Simplon », puis aux CFF.

MM. Daum, Schellenberg, Diserens, Grize, Alexandre Zurbuchen, chef d'exploitation, et Lucien Marendaz, chef de station à Môtiers, prononcèrent des allocutions avant que le professeur Nesty ne mystifiât les spectateurs par ses tours de prestidigitation à une allure battant tous les records ferroviaires du R.V.T...

Les productions de deux clowns musicaux furent hautement appréciées du point de vue de la fantaisie et de la perfection. L'ambiance optimiste et joyeuse de la partie officielle continua au cours du bal et même... au chalet de la Robellaz où un groupe de derniers attardés alla prendre le petit déjeuner ! Mais il fallut se passer du train pour y monter...

G. D.

Déficit au R.V.T. qui a transporté plus d'un million de voyageurs en douze mois

De notre correspondant de Fleurier :

Tels qu'ils seront soumis à l'examen des actionnaires le 9 juillet prochain, les comptes du R.V.T. se présentent, en résumé, de la manière suivante :

Exploitation du chemin de fer. Les charges ont été, au total, en 1962, de 1,202,665 fr. 66, soit 692,176 fr. 60 pour les traitements, salaires, allocations, indemnités et charges sociales du personnel ; 353,860 fr. 50 pour les frais de choses ; 62,471 fr. 66 pour les frais de construction et de renouvellement ne pouvant pas être portés à l'actif, c'est-à-dire les installations ferroviaires, et 94,157 fr. représentant les amortissements ordinaires selon le règlement. Le transport des voyageurs, des bagages, envois express, colis postaux, animaux et marchandises a laissé une recette globale de 700,644 fr. 09 et les produits accessoires de 133,642 fr. 12, ce qui donne un total de 834,286 fr. 21.

L'excédent des charges d'exploitation est de 368,379 fr. 45 contre 206,603 fr. 92 lors du bouclement de l'exercice précédent. Précisons que l'excédent ordinaire est de 172,537 fr., le surplus étant constitué par le renouvellement de la voie et les amortissements, ce qui ne constitue donc pas une perte sèche.

Les autobus ont parcouru 23,192 km soit 5000 de moins qu'en 1961. Les recettes d'exploitation ont été de 37 mille 587 fr. 20 et les dépenses de 37 mille 758 fr. 75 d'où une perte brute de 171 fr. 55.

PROFITS ET PERTES

Le compte de profits et pertes par mode de transport, se présente ainsi : chemin de fer, charges 385,908 fr. 45 ; produits 13,690 fr. 67 ; perte de l'exercice 372,217 fr. 78 ; autobus, charges et perte de l'exercice 22,016 fr. 05. Le nombre de kilomètres-trains a été de 143,358 (141,203 en 1961), celui des voyageurs de 1,122,409 (1,012,757) et celui des marchandises de 84,121 tonnes (94,559 tonnes).

Un nouveau poste apparaît au compte des charges. Il s'agit d'une dotation des intérêts bonifiés par la Banque cantonale neuchâteloise sur les avances de fonds de 2,500,000 fr. consenties par la Confédération et le canton de Neuchâtel. Au 31 décembre, la valeur des titres en portefeuille était de 80,000 francs. Le salaire moyen calculé s'élève à 13,345 fr. environ alors que la systématisation des salaires au 87,4 % des CFF, prévoit un taux moyen de 12,760 francs.

Informations suisses

JURA

Réapparition du mouvement clandestin

Un drapeau du F.L.J. au château de Porrentruy

(c) Dans la nuit de samedi à dimanche, un drapeau portant en grandes lettres rouges le sigle du F.L.J. a été apposé au sommet de la tour Dréfous, au château de Porrentruy, entre deux des grandes meurtrières placées sous le bord du toit, côté ville.

L'organisme clandestin ne s'était pas manifesté depuis plusieurs semaines.

VAUD

En ce qui concerne les articles financiers

Une révision de la constitution est acceptée

Très faible participation des votants

De notre correspondant de Lausanne:

Ce week-end, le peuple vaudois était appelé à se prononcer sur une révision de sa constitution, une révision qui touche les articles financiers, dans le dessein d'apporter davantage de clarté dans les comptes de l'Etat.

Cette votation a battu tous les records ! Les records d'abstentionnisme, car ce sujet très technique n'a intéressé qu'une très faible partie de la population. A Lausanne, la participation a été de peu supérieure à... 4 %. Ce sont 2,3 % des citoyennes et 6,4 % des citoyens qui sont allés aux urnes. Pour le reste du canton, la moyenne est un peu meilleure : elle est supérieure d'environ 1 %.

La presque totalité des communes a voté « oui ». Quelques exceptions étonnantes : Pailly, Mutrux, Mollens, Bussy-Chardonney et Sévery, où le « non » l'a emporté pour on ne sait quelles raisons. Finalement, la révision a été acceptée par 12,158 « oui » contre 1178 « non ».

IMPRIMERIE CENTRALE
et de la
FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL
S. A.
6, rue du Concert - Neuchâtel
Direction générale : Marc Wolfrath
Direction politique du journal :
René Braichet
Rédacteur en chef : Jean Hostettler

FRIBOURG

Trois jeunes filles grièvement blessées par une auto

Titulaire d'un permis d'élève, le conducteur n'était pas accompagné

FRIBOURG (ATS). — Samedi soir, vers 22 heures, un automobiliste de Fribourg, Julius Tschopp, âgé de 41 ans, ouvrier, circulait sur la route longeant le lac Noir. Titulaire d'un permis d'élève conducteur, il n'était pas accompagné. A la suite d'un excès de vitesse, et par inexpérience, il perdit la maîtrise de sa machine dans un léger virage. Son véhicule escalada la banquette droite, puis renversa trois jeunes filles qui marchaient dans le même sens, avant de quitter la route et de dévaler un talus.

Les trois piétons, grièvement blessés, ont été conduits à l'hôpital cantonal à Fribourg. Le conducteur a été incarcéré dans les prisons de Tavel.

LUCERNE

Séance de jeudi prochain du « parlement des jeunes » :

La campagne anti-Blick »

LUCERNE (ATS). — Le « parlement des jeunes » de Lucerne a inscrit à l'ordre du jour de sa séance de jeudi prochain la question des méthodes journalistiques utilisées par le quotidien « Blick ». Les trois responsables de la campagne « Pfiff — pour une salubrité de la presse suisse », ont été conviés à participer aux débats, en même temps que M. W. Schollenberger, rédacteur en chef de « Blick ».

Toutefois, les responsables de « Pfiff » ont refusé de débattre la question avec M. Schollenberger, estimant que les vrais responsables de « Blick » sont les éditions Ringier. Les rédacteurs du journal, estiment-ils, ne sont que les exécutants d'une certaine politique financière sur le plan de l'édition. Les membres de « Pfiff » sont disposés à rencontrer devant le parlement des jeunes un membre du conseil d'administration ou de la direction de cette maison d'édition pour discuter du journalisme à sensation.

20^15 ROCCO
REX

JURA BERNOIS

Un professeur de Neuchâtel, M. R.-L. Junod lauréat de la Société jurassienne d'émulation

D'un de nos correspondants du Jura :

La Société jurassienne d'émulation a tenu sa 98me assemblée générale samedi dernier, à Delémont. A cette occasion, deux « prix » ont été décernés. Un prix scientifique de 500 fr. dit « prix Jules Thurmann » est allé, entre trois candidats, à M. Charles Krähenbühl, médecin à Saint-Imier, pour un ouvrage manuscrit sur l'histoire, la géologie et la faune de la Combe-Grède. Quant au prix littéraire, d'un montant de 3000 fr., il a été décerné par le jury à M. Roger-Louis Junod de Corgémont, actuellement professeur à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Neuchâtel, pour son roman « Parcours dans un miroir ». Cinq volumes édités et 9 manuscrits avaient été soumis au verdict du jury.

Dans les remerciements qu'il adressa à l'assemblée, le lauréat rappela les liens qui l'attachent à la terre jurassienne qui l'a vu naître, et qu'il a découverte aussi à travers quatre hommes de lettres issus du même village que lui : le doyen Morel, Werner Renfer, Lucien Marsaux et Ernest Erismann.

Après le déjeuner, les émulateurs ont assisté au vernissage d'une fort originale expositttion qui parcourra, dans le courant de ces prochains mois, toutes les localités importantes du Jura : Comment on vivait dans le Jura au temps de Rousseau ». Cette exposition est la contribution — un peu tardive — de Rousseau. Elle a été réalisée par l'historien Victor Erad, professeur au gymnase de Porrentruy et M. Alphonse Widmer, secrétaire général de l'émulation. L'exposition consiste en vingt panneaux sur lesquels photographies, textes et documents originaux retracent et illustrent de manière captivante la manière de vivre des habitants de l'évêché de Bâle au 18me siècle. Les grands courants d'idées, l'architecture, les arts et les sciences, la vie à la cour princière mais aussi à la ville et à la ville et à la campagne, la fiscalité, l'armée, les routes, les métiers... voilà quelques-uns des thèmes traités dans le cadre de cette exposition qui connaîtra, espérons-le, un grand succès dans les localités où elle sera organisée.

Les abonnés au téléphone du Jura répartis en quatre volumes

Les souhaits de bienvenue avaient été présentés par M. Roland Béguelin, président de section de Delémont, qui a invité le comité directeur de l'émulation à faire des propositions concrètes en vue d'endiguer, dans le Jura, l'invasion du mauvais langage, et d'y défendre les droits et la pureté de la langue française.

Enfin, l'assemblée, sur proposition du conseil de la société, a d'autre part, approuvé la résolution suivante :

« Dans sa réunion du 28 juin 1963, le conseil de la Société jurassienne d'émulation a constaté avec regret que les abonnés au téléphone du Jura étaient répartis dans quatre volumes. Il charge le comité directeur de poursuivre ses démarches en vue de remédier à cet état de choses et lui donne toute compétence pour intervenir auprès des autorités et des mandataires du Jura aux Chambres fédérales. » B. W.

VIGNOBLE

ENGES

Les vacances des « foins »

(c) Subordonné à l'évolution du temps, le début des vacances a été fixé au lundi 1er juillet par la commission scolaire. C'est donc avec un retard de plus de quinze jours sur le calendrier de l'an passé que les foins vont commencer. Ces derniers seront très abondants et, pour autant que le meilleur ouvrier ne se fasse pas tirer l'oreille, d'une qualité exceptionnelle. Après le temps exécrable qui n'a cessé de régner tout au long du printemps défunt, on est tout de même en droit d'espérer, voire d'exiger, que ces quatre semaines soient très généreusement ensoleillées ! Ah ! mais... La rentrée des classes aura lieu le lundi 29 juillet ! Vivent les vacances !

AVIS TARDIFS

Concours hippique international
Colombier - 5, 6 et 7 juillet
La location des tribunes est ouverte tél. 6 31 31. Vendredi Fr. 8.—; samedi Fr. 8.— ; dimanche Fr. 12.—.
Abonnement pour les 3 jours : Fr. 20.—.

M. F. Linder-Ramsauer
technicien-dentiste, Môle 10
Neuchâtel
ABSENT

VÊTEMENTS FREY
sera fermé mardi 2 juillet toute la journée pour cause de deuil

1er juillet
SOLEIL Lever : 4.32 Coucher : 20.26
LUNE Lever : 15.07 Coucher : 1.28

Quel temps fera-t-il aujourd'hui dans la région ?

Temps ensoleillé avec quelques averses.

(Le bulletin complet est en page 8).

Un Neuchâtelois bourgeois d'honneur de Romont

M. et Mme Borel écoutent le discours du syndic de Romont. (Photo Avipress - R. Pache)

De notre envoyé spécial :

Samedi après-midi, la ville de Romont a remis officiellement le diplôme de bourgeois d'honneur de Romont à un Neuchâtelois, M. Edouard-Virgile Borel, directeur de l'Electroverre S.A. Le nouveau bourgeois a été reçu sur la place de l'Hôtel-de-Ville, par les autorités locales, la fanfare des Cadets et les enfants des écoles. Au cours de la manifestation qui s'est déroulée à l'hôtel de ville, des discours furent prononcés par MM. Gérard Clerc, syndic, Louis Grand, représentant la bourgeoisie de Romont, et Théo Ayer, conseiller d'Etat. Tous les orateurs soulignèrent combien cette marque de reconnaissance était méritée. Ils relevèrent également les grandes qualités dont M. Borel a fait preuve en créant à Romont une industrie nouvelle à caractère industriel, qui a pris un réjouissant essor au cours des années. Mme Borel fut associée aux honneurs dont son mari fut l'objet et reçut également la lettre de bourgeoisie.

Il n'a manqué que le soleil à la journée officielle du millénaire de

L'ABBATIALE DE PAYERNE

Le culte de dédicace de l'église restaurée a été marqué par un acte œcuménique

De nos envoyés spéciaux :

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas. Alors qu'il faisait un temps merveilleux samedi, la journée de dimanche a commencé par un temps couvert, puis, vers 11 h, la pluie s'est mise à tomber sans discontinuer. A tel point, que le soleil tant désiré à Payerne était absent du grand cortège historique, qui a déroulé ses fastes dès 15 h 15.

Cette journée officielle du millénaire de l'Abbatiale, qui a vu accourir la foule des grands jours dans l'antique cité de la reine Berthe, a commencé à 9 h par la réception des invités, à la salle du Tribunal, où M. Bornand leur adressa quelques mots de bienvenue.

Puis chacun se dirigea vers la vieille église romane, merveilleusement restaurée, où allait se dérouler la cérémonie de dédicace du sanctuaire rendu au culte. Bien avant l'heure, l'église était archicomble et il fallut diriger de nombreux fidèles vers l'église paroissiale voisine, où des haut-parleurs avaient été installés, permettant de suivre à distance tout le culte.

Après une sonnerie de trompettes, M. Pierre Margot, directeur des travaux de restauration, remit officiellement l'édifice restauré au syndic Cornamusaz, qui répondit par quelques paroles de circonstance. M. Pierre Oguey, conseiller d'Etat, prononça également une allocution, dans laquelle il adressa les remerciements de l'autorité cantonale à tous ceux qui ont œuvré pour refaire de l'église un lieu de culte.

Au cours de la cérrémonie, l'« Ensemble romand de musique de cuivre », dirigé par Roger Volet, ainsi que la chorale du Brassus, sous la direction d'André Charlet, ont joué ou chanté des œuvres de circonstance.

Un acte œcuménique

Au cours du culte, le pasteur Narbel, conseiller synodal, lut l'acte de dédicace, tandis que les représentants des Eglises nationale et libre remettaient l'argent nécessaire pour meubler le chœur de l'abbatiale, une Bible rare, un service de communion, alors que la croix était offerte par l'architecte-directeur des travaux.

Après le rappel du « Symbole des apôtres » et la prédication du pasteur Amédée Dubois, de Romainmôtiers, l'« Oraison dominicale» fut le seul acte vraiment œcuménique de ce culte de dédicace, puisque les prêtres de toutes les Eglises chrétiennes de la ville s'unirent pour la dire à haute voix. Il y avait les représentants des Eglises nationale et libre, de l'Eglse catholique romaine et de l'Eglise catholique chrétienne. Ce fut le moment le plus émouvant de ce service religieux exceptionnel et de nombreux fidèles voulurent manifester leur plein accord en récitant également la prière à haute voix.

Un concert-apéritif, donné dans la cour du château par les musiciens de Roger Volet, précéda le banquet, servi à une centaine de convives à la maison de paroisse.

Une pendule neuchâteloise

Au dessert, M. Cornamusaz, syndic, salua les hôtes de la commune de Payerne ,notamment le conseiller fédéral Tschudi, M. René Villard, président du gouvernement vaudois, les délégués des villes de Berne, Neuchâtel, Fribourg et Morat ,le maire de Cluny, le docteur Pleindoux, etc. A la suite du syndic de Payerne, M. Tschudi, conseiller fédéral, apporta le salut de l'autorité fédérale, rendit hommage à feu Louis Bosset, promoteur avec M. Burmeister de la restauration de l'abbatiale. M. Villard, président du gouvernement vaudois, présenta les félicitations de l'autorité cantonale. M. Pleindoux, maire de Cluny, releva les liens unissant Payerne et Cluny et parla avec beaucoup de chaleur de l'abbaye de Taizé, fondée par des protestants vaudois qui, à dix kilomètres de Cluny, ont repris le flambeau des moines bénédictins du Moyen-âge et travaillent en faveur de l'unité des chrétiens. L'abbaye de Taizé, a actuellement un rayonnement universel.

Au cours de cette copieuse partie oratoire, on entendit encore M. Paul Dubi, vice-président de la municipalité de Berne, qui offrit une channe ; M. Dupraz, vice-président de la municipalité de Fribourg, qui remit à la ville de Payerne un grand vitrail, en souvenir du traité de combourgeoisie de 1349. M. Karlen, syndic de Morat, remit un tableau, en souvenir des liens unissant les deux villes. Enfin, M. Pierre Meylan, président du Conseil communal de Neuchâtel, rappela également le traité de 1355, liant le comte de Neuchâtel et Payerne, chaque ville devant fournir réciproquement 20 hommes d'armes. M. Meylan accompagna son discours du don d'une magnifique pendule neuchâteloise.

L'église de Saint-Maire de 587.

Le contingent neuchâtelois avec ses drapeaux aux chevrons. (Photo Avipress - Roger Pache)

Cortège sous la pluie

Il était déjà 15 h lorsque les invités se levèrent de table pour se rendre au cortège, sous une pluie battante. Préparé depuis de longs mois, ce cortège coloré, aux costumes de toutes les époques, défila entre des haies de spectateurs cachés sous les parapluies et les manteaux. Parmi les quelque 600 figurants, on pouvait voir de nombreux groupes représentant toute l'histoire de Payerne, et la fondation de son abbaye. Des contingents de Berne, Neuchâtel, Morat et Fribourg étaient présents dans leurs costumes des temps révolus. Paternus, ce patricien romain qui a donné son nom à Payerne, les moines de Cluny, la reine Berthe et sa fille, l'impératrice Adélaïde, Rodolphe de Habsbourg, le comte Pierre de Savoie, le général Jomini et Bonaparte ou les armoiries des familles payernoises portées par des pages,faisaient de ce cortège des pages d'histoire suisse fort attrayantes, sinon toujours convainquantes et bien des Vaudois seront restés perplexes devant tel ou tel groupe, rappelant une page douloureuse de leur histoire...

Préparées depuis de longs mois, les fêtes du millénaire ont exigé un énorme travail et beaucoup de dévouement. Elles sont complétées par les concerts donnés dans l'Abbatiale et par les représentations de « Jedermann », qui obtiennent également un très grand succès. Le cortège sera redonné le dimanche 7 juillet.

Mais ces festivités, aussi grandioses soient-elles ne doivent pas nous faire oublier l'essentiel, qui est de redonner vie à l'Eglise abbatiale de Payerne rendue au culte et d'en faire le centre spirtuel souhaité par les autorités civiles et religieuses, ouvert à tous les chrétiens de ce pays.

R. P.

Une fois de plus, de nombreux accidents se sont produits dans la région

— dont un mortel à Colombier —

UNE fois de plus, hélas, la chronique des accidents de la circulation survenus samedi et dimanche, est abondamment alimentée. La régularité de la recrudescence des accidents en fin de semaine est certes explicable — intensification de la circulation lors des jours de congé — mais n'en est pas moins inquiétante. Est-ce là mal sans remède ? Alors il faut reconnaître que le chaos se manifeste victorieusement malgré les efforts des travaux publics, de la gendarmerie, de la police, et des législateurs de la circulation (et malgré les innombrables excellents conducteurs, disons-le aussi).

Certes, ce n'est qu'une forme en apparence limitée du chaos, et on peut trouver le mot excessif. Qu'on songe pourtant aux conséquences : les morts, les blessés, peut-être les mutilés à vie, s'additionnent, de même que les sommes correspondant aux dommages. Que d'argent perdu pour des œuvres d'utilité, de culture ou de bienfaisance. Ce n'est pas négligeable ! La conclusion, c'est que, dans le domaine de la circulation comme dans d'autres, la conscience collective n'est pas à la hauteur des conditions techniques engendrées par elle-même. On pourrait épiloguer longuement. Tenons-nous en aux faits : un accident mortel, plusieurs blessés, des dérapages dans des virages, des collisions par refus de priorité et même un refus de se laisser dépasser, un conducteur s'endort au volant. En résumé : pertes de maîtrise et infractions aux lois les plus élémentaires de la circulation. Donc manque d'attention, de conscience.

L'accident mortel peut s'expliquer par la chaussée mouillée. Mais plusieurs accidents sont arrivés samedi, alors que la circulation est excessivement intense par rapport à notre réseau routier ; malgré tout, ceci n'excuse pas entièrement cela. Jusqu'à quand le chaos triomphera-t-il ? Et où est-il, ce chaos, sinon dans la conscience humaine ?

Sur la rive sud du lac de Bienne

Gênée au cours d'un dépassement, une voiture neuchâteloise quitte la route et se retourne dans un champ

La passagère est blessée

De notre correspondant de Bienne:

Samedi matin, vers 9 h 55, un accident s'est produit entre Sutz et Ipsach, sur la route de la rive sud du lac de Bienne. Une voiture conduite par Mme T. L., demeurant à Neuchâtel et dans laquelle avait pris place une autre Neuchâteloise, Mme G. D., se dirigeait vers Ipsach. Soudain, la voiture neuchâteloise voulut dépasser un véhicule conduit par M. R. G., de Brugg. Des premiers éléments de l'enquête, il semble que ce dernier ne serra pas sur la droite et qu'il ne ralentit pas comme il aurait dû le faire. La conductrice neuchâteloise, surprise par cette manœuvre inopinée, dut se déporter sur l'extrême gauche de la chaussée et heurta l'un des rails du tramway dont la voie longe la chaussée. De là, le véhicule revint sur la droite puis après avoir effleuré un pylône de la ligne aérienne du tramway termina sa course dans un champ de pommes de terre après avoir fait plusieurs tonneaux.

La passagère, éjectée, souffre d'une plaie au cuir chevelu et de contusions dans le haut du corps. Quant à la conductrice, indemne, elle était encore bloquée dans la voiture, lorsque les premiers témoins se précipitèrent.

Toutes deux ont pu regagner leurs domiciles respectifs. Le véhicule, par contre, a subi de très gros dégâts matériels.

Deux accidents samedi à Fleurier

— Deux voitures se heurtent près du passage à niveau
— Un motocycliste fait une chute

De notre correspondant :

Samedi, à 12 h 30, une voiture anglaise qui arrivait depuis les Petits-Clos au carrefour de la fabrique d'ébauches n'a pas accordé la priorité à une voiture allemande remorquant une caravane et qui, venant de la rue Daniel-Jeanrichard, franchissait le passage à niveau. Une passagère de l'auto anglaise a été blessée à la main gauche et a dû recevoir des soins médicaux. Les deux véhicules ont subi des dégâts.

— Dans la fin de la journée, vers 19 h 30, un ouvrier de Fleurier, E. L., circulait à moto venant de la rue de la Place-d'Armes et se dirigeant vers le Pont-de-la-Roche. A proximité de la ferme Jacot, il perdit le contrôle de sa machine et fit une chute en dévalant le talus. Souffrant d'une luxation à l'épaule, E. L. dut recevoir des soins. Il a été soumis à une prise de sang. La moto a subi des dégâts.

Près d'Essertines

Une voiture neuchâteloise est heurtée par un autre véhicule

(c) Dimanche, vers 11 h 30, sur la route Yverdon-Lausanne, près d'Essertines, une voiture genevoise conduite par M. G. A., a été déportée dans un virage et a percuté contre une voiture neuchâteloise qui roulait en sens inverse. Sous le choc, ce dernier véhicule fut projeté au bas d'un talus. Le conducteur, M. R. M., de Neuchâtel, a été légèrement blessé de même que ses deux passagers. Importants dégâts matériels aux deux véhicules.

Tragique accident au virage des Allées

A Colombier, une jeune femme est éjectée d'une motocyclette et mortellement blessée par une auto

Dimanche, à midi dix, un tragique accident s'est produit au trop fameux virage des Allées, à Colombier. Insignifiant en lui-même, il s'est terminé, par suite d'une malheureuse fatalité, par la mort d'une jeune femme.

Une motocyclette conduite par M. Frédéric Steffen, 21 ans, de Neuchâtel, circulait en direction de Colombier, avec une passagère, Mme Thiébaud, née Gisèle Payot, 25 ans, de Neuchâtel également. Arrivée au virage des Allées, la motocyclette dérapa. Le conducteur fut projeté dans un champ à droite de la route, la passagère sur la gauche de la route. Au même moment survenait une voiture genevoise roulant en sens inverse et conduite par M. René Bridel.

Cette voiture happa la jeune femme et la blessa grièvement aux reins, au bassin et lui occasionna une blessure béante au bas du dos. Conduite à l'hôpital Pourtalès, Mme Thiébaud y est morte à 13 h 30. La gendarmerie de Colombier a fait le constat. C'est la police locale qui a fait le transport à l'hôpital.

Deux habitants de Colombier victimes d'un grave accident dans la Broye

L'UN D'EUX, LE CONDUCTEUR DE LA VOITURE, S'ÉTAIT ENDORMI AU VOLANT

De notre correspondant d'Estavayer :

M. Kurt Schmid, âgé de 22 ans, domicilié à Colombier, circulait samedi matin vers 4 h 30, de Cugy en direction d'Estavayer-le-Lac. En traversant le village de Montet, le conducteur s'assoupit au volant de sa voiture qui quitta la route, heurta une haie de jardin, faucha un piquet et alla finalement s'écraser contre la façade d'une maison. M. Schmid souffre d'une commotion cérébrale et d'une plaie frontale. Il a été conduit à l'hôpital d'Estavayer en compagnie de son passager, M. Albert Hutter, âgé de 23 ans, également de Colombier, qui s'en tire avec une fracture du nez et une commotion. Les dégâts matériels au véhicule s'élèvent à quelque 3000 francs.

AU LANDERON

Il néglige un « stop » heurte une voiture et prend la fuite

Dimanche, 15 h 15, sur la nationale 5, une voiture française, circulant de Bienne en direction de Neuchâtel, a heurté une voiture bernoise qui n'avait pas respecté un « stop », à l'entrée du Landeron. Le conducteur bernois a pris la fuite après l'accident.

Equipée mouvementée d'une auto à Auvernier

Trois véhicules endommagés

Samedi, à 22 h 20, une voiture conduite par M. B., domicilié à Cortaillod, circulait de Neuchâtel à Colombier, lorsque, à Auvernier, elle heurta de côté un véhicule conduit par M. B., de Neuchâtel, qui roulait en sens inverse. Le premier véhicule roulait alors sur sa gauche. Une troisième voiture, venant également en sens inverse, était conduite par Mlle S., de Genève. Celle-ci obliqua à gauche pour éviter la collision, mais frôla l'autre véhicule au passage. La voiture roulant en direction de Colombier est alors allée heurter un mur, puis un signal de la circulation, et a fini par s'arrêter. Les dégâts, importants, ont été constatés par la gendarmerie de Boudry.

Une cycliste motorisée fait une chute près de Montmollin

Samedi matin, peu avant midi, les responsables de la cantine de la plage de Colombier alertaient la police de Neuchâtel : une jeune fille avait été blessée dans un accident de la circulation. Cette dernière, Mlle Nicole Hertiger, 18 ans, demeurant à la Chaux-de-Fonds, avait fait une chute de vélomoteur dans la région de Montmollin. Bien que blessée, la jeune fille avait pu regagner le terrain de camping de Colombier où elle campait. Souffrant de vives douleurs dorsales et de contusions, elle a été transportée à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance de la police.

La suite des accidents en page 8

«Te Deum laudamus»

Venant de Neuchâtel et franchissant les collines séparant le lac de la vallée de la Broye — c'était samedi et le temps était splendide — nous nous disions, en admirant les vastes champs de blé, les épaisses prairies attendant la faux, ces lignes horizontales que ne rompait que la flèche de quelques églises, nous nous disions que si ce pays était béni de Dieu, c'est qu'il s'étendait autour de la vénérable abbatiale de Payerne. Il y a mille ans qu'elle est chef d'ordre spirituel. Elle connut la puissance, mais aussi les malheurs. Elle fut durant les quatre derniers siècles grange, caserne, prison. Notre XXe siècle en refait une église et un sanctuaire, un haut lieu de la chrétienté. L'événement est émouvant.

Prélude à la consécration solennelle de dimanche, une réunion d'historiens s'est déroulée samedi après-midi à Payerne. Grâce à M. Pierre Margot, architecte en chef des travaux de restauration, à M. Henri Meylan, professeur à Lausanne et président de la Société générale d'histoire suisse, à M. Hans Reinhardt, de Bâle, l'abbatiale d'il y a mille ans ressuscita. Le restaurateur fit conter aux vieux murs l'histoire de la construction. M. Meylan replaça la fondation de Payerne, antérieure à Cluny mais devenue fille de celle-ci, dans le Xe siècle et dans le premier royaume de Bourgogne dépendant des empereurs othonniens ; il fit revivre grands personnages, princes temporels et princes spirituels, notamment les grands abbés de Cluny. Quant à M. Reinhardt, il parla des rapports entre l'abbatiale et l'art clunisien, soulignant que Payerne était préclunisienne et incorporait en elle l'ultime héritage architectural carolingien.

Le soir, dans l'abbatiale, les chœurs triomphants de Marc-Antoine Charpentier ranimèrent le cœur de l'antique sanctuaire, qui avait cessé de battre depuis si longtemps. Le concert, qu'avait mis au programme le comité des fêtes du millénaire, fut beaucoup plus qu'une manifestation purement musicale. Il fut l'expression parfaite d'une louange et d'une foi, dans un cadre qui affirmait la permanence de la chrétienté. Ce concert sera répété vendredi et dimanche prochains. Ne le manquez pas.

L'Union instrumentale de Payerne, sous la direction de M. Roger Volet, interpréta des œuvres de Horn (XVIIe siècle), Schubert, Bach (le choral de la Passion selon saint Jean) et Berlioz (le sanctus du Requiem). Les cuivres semblaient faire chanter les robustes murailles romanes. Mais les voix humaines leur donnèrent la douceur de la prière. L'Ensemble vocal de Lausanne, dirigé par M. Michel Corboz, révéla en effet que l'acoustique du sanctuaire se prêtait aussi à un chant dépouillé, et d'autant plus beau. On le constata dans des pages de Bernard Reichel, Poulenc, Duruflé, Ingegneri (XVIe siècle) et Bach (extraits de la cantate « Jesu, meine Freude »).

Enfin, la masse chorale de quelque cent chanteurs et l'orchestre du millénaire, sous la baguette de M. Jean-Louis Pahud, entonnèrent le « Te Deum » de Charpentier. L'œuvre du compositeur de Louis XIV est, comme on l'a écrit, « un monument sonore élevé à la gloire de Dieu ». L'expression ne pouvait que recevoir une éclatante confirmation dans l'abbatiale. L'exécution fut grandiose, et les solistes excellents il s'agissait de Mmes Wally Staempfli, Nelly Werndly, Arlette Chédel, Michel Corboz, Gaston Presset et la claveciniste Marie-Louise Haeringer.

D. Bo.

Afin de mieux protéger les chamois

L'Association du parc jurassien de la Combe-Grède adresse une résolution au Conseil d'Etat neuchâtelois

D'un de nos correspondants :

L'assemblée générale du parc jurassien de la Combe-Grède s'est tenue samedi au chalet des Unions chrétiennes de jeunes gens, au Fornet (Bugnenets). Les assises, trente et unièmes du nom, furent dirigées par M. Schild, conservateur des forêts du Jura. Tous les rapports furent acceptés.

En effet, en 1962, aucune contravention n'a été dressée aux touristes. La flore se propage et les chamois continuent à prospérer. De nombreuses fleurs ont été plantées et les résultats obtenus satisfaisants. Les chamois ne connaissent pas de frontière et ils viennent très souvent dans la région du Fornet ; cet endroit appartenant au canton de Neuchâtel n'est pas protégé et les chasseurs ont droit d'abattre les chamois. Afin de remédier à cet état de chose, une résolution a été votée par l'assemblée, résolution demandant au Conseil d'Etat de Neuchâtel de décréter la Combe-à-Biosse non seulement réserve de flore, mais aussi réserve de chasse.

VOUS LIREZ AUSSI

EN PAGE 8 :

- Un spectacle qui a enthousiasmé les « Copains » : « Faux-Frères », « Black-Jacks » and Co.
- Concert à la Collégiale.
- Neuchâtel : un voleur recherché par la police.
- Un professeur de Neuchâtel lauréat de la Société jurassienne d'émulation.
- Le cinquantième anniversaire des cheminots du R.V.T.
- Et d'autres informations régionales.